FÉDÉRATION PROTESTANTE DE FRANCE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Fédération protestante de France













Tu es précieux à mes yeux.
N’aies pas peur car je suis avec toi.

Verset 2020 – Ésaïe 43, 4–5

FÉDÉRATION PROTESTANTE DE FRANCE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Fédération protestante de France

Éditorial

Une année si particulière

De la parole d'Ésaïe qui énonce « *Tu es précieux à mes yeux* » à celle de Jérémie qui affirme « *Je veux te donner un avenir à espérer* », se tient dans notre cœur la promesse irréfragable de celui qui conduit nos vies. Au moment où s'achève une année si particulière, marquée par une pandémie à l'origine d'une crise mondiale qui aura longtemps encore des conséquences économiques, sociales, psychologiques, spirituelles et culturelles, nous aurons expérimenté la force de cette promesse : nous ne sommes pas seuls ni abandonnés dans cette crise, mais accompagnés. Et forts de cet accompagnement, assurés du compagnonnage de ce mystérieux visiteur de nos vies, les membres de la Fédération protestante de France cheminent et accomplissent leur mission comme une vocation, celle de rendre présent et vivant le témoignage de l'évangile à travers les paroles et les actes des Églises, des Œuvres, des Mouvements et des Communautés qui la composent.



François Clavairoly
Président de la FPF

Il nous a accompagnés

Malgré l'étonnement des premiers jours et les questions inquiètes qui ont suivi, malgré les interrogations sur la durée du confinement et les obligations des mesures sanitaires, touchés par les souffrances liées à la maladie et au deuil, nous nous sommes mis au travail. Nous nous sommes parlés, nous nous sommes concertés, bouleversés mais convaincus qu'il s'agissait d'un temps particulier à vivre, d'une expérience terrible et exceptionnelle, d'une épreuve qualifiante à laquelle personne n'échapperait. De l'entraide la plus modeste à l'œuvre la plus solide, de la paroisse la plus fragile à l'Église la plus assurée sur ses bases, tous les membres du protestantisme, comme les membres d'un même corps, tous les acteurs ont pris leur part, qu'il s'agisse d'initiatives de toutes sortes, de gestes de solidarité, de cultes et de liturgies réinventées, de réflexions et d'analyses pertinentes et critiques, etc. Parce que nous étions assurés d'être accompagnés, nous n'avons pas hésité à nous accompagner les uns les autres et à nous mobiliser. Le rapport

qu'introduit ce propos en témoigne, à bien des égards, pour ce qui est des services et aussi des commissions, nombreuses et actives, qui ont agi avec zèle malgré le confinement, ce que je veux saluer particulièrement cette année. Au-delà de ce seul rapport de la FPF et de sa centaine de pages, il faudra avoir à l'esprit la richesse incroyable du contenu des rapports des Églises, des associations, des fondations et des communautés qui auront traversé cette période, venant encore enrichir considérablement l'engagement du protestantisme français au service du témoignage de l'évangile et de la solidarité. Solidarité, partage, et en même temps, peu à peu, découverte et apprentissage de nouveaux moyens de travail, puis adaptation à de nouveaux modes d'être, à de nouvelles façons de célébrer, de décider, de se concerter. Comme bien des secteurs de la société, le domaine religieux et ses acteurs tels les membres de la FPF ont été impactés et ont su réagir, s'adapter. Il faudra établir un jour, au regard de ces rapports et de celui que vous avez entre vos mains, un bilan éclairé de ce qui aura été vécu, afin de comprendre ce qu'il faudra garder comme enseignement. Quelles leçons tirerons nous de cette expérience historique, quelles perspectives poursuivrons nous ou inventerons nous dans l'avenir ?

En vérité, chacun le sait, nous sommes accompagnés depuis toujours, hier, aujourd'hui, mais aussi, nous voulons le confesser, dans les temps qui viennent. Ici se joue l'une des vocations de la FPF au travers de la fidélité de ses membres : l'annonce et la mise en œuvre d'une société de confiance, y compris dans l'épreuve. Au moment où la tentation est grande, au plan personnel, de se replier sur soi, et au plan politique de contrôler, de surveiller, de légiférer, et de nourrir la méfiance, et la peur de l'autre, comme le laisse entendre le « Projet de loi confortant les principes républicains », la parole de liberté et de confiance de l'évangile nous alerte, nous redresse, nous apaise et nous porte vers autrui.

Le lien est solide et les actions se poursuivent

Avec la fermeture des lieux de culte nous avons redécouvert combien les Églises sont aussi des lieux d'accueil, de confiance et même de soin. Qu'elles sont des lieux d'écoute et de bienfait et non des espaces consacrés aux seuls rites. Nous avons appris qu'il ne fallait pas s'ignorer mais « faire société », et que l'impératif somme toute assez protestant de l'indépendance et de l'autonomie responsable de chacun se trouvait interrogé par l'indicatif de l'interdépendance, de la nécessaire solidarité, de la promesse d'une société qui relie et rallie tous ses membres. Nous avons été entraînés à nous tenir informés les uns des autres, à nous inquiéter les uns des autres et à envisager des synergies, quand cela était possible. Nous avons savouré à nouveau ce que signifiait la fraternité quand elle devenait une urgence, un devoir, une attente. Pendant l'année, des liens nouveaux se sont noués, des pôles fédératifs ont été redynamisés, d'autres ont été nouvellement créés. Les accueils de migrants n'ont pas été annulés mais au contraire assumés : les entraides, les fondations, les ONG, les associations ont endossé leurs responsabilités solidaires dans des conditions rendues difficiles et parfois périlleuses.

La Maison du protestantisme et les services de la FPF aussi ont assumé leur part.

Le secrétaire général aura dû faire face à une série de décisions et mettre en œuvre des préconisations dans une situation de crise qui n'est pas encore terminée. L'adaptation des lieux et des pratiques, les décisions concernant les mesures concernant les salariés, les obligations sanitaires pour tout ce qui concerne la Maison du Protestantisme, l'attention liée aux cas particuliers, tout cela a créé un surcroît de travail et révélé une réelle capacité d'adaptation de l'ensemble des personnes concernées.

Sous la responsabilité du secrétaire général, de même, les services ont poursuivi leur action. Les Aumôneries dont les rapports donnent un aperçu à bien des égards émouvant à qui sait lire entre les lignes, notamment avec cette initiative de l'Écoute protestante. le service Télévision qui aura tenté jusqu'au bout de ne pas se laisser enfermer par les contraintes du confinement ; Le service des Relations avec les Églises chrétiennes qui n'aura pas abandonné ses projets, loin s'en faut, et enfin le service Communication qui aura expérimenté en même temps que sa reconfiguration et la refonte de son site, l'impératif de l'actualité, parfois dans l'incertitude et l'urgence, au rythme imprévisible des décisions politiques, heureusement ponctuées par les cultes de France Culture…

Les projets sont donc des projets de bonheur et non de malheur

Le choix de ce verset s'est fondé sur un appui sans faille : la Bible qui est le socle, le rocher sur lequel tout ce qui est ici évoqué peut se tenir et se déployer. La Bible témoigne ici d'une parole, cette parole certaine qui nous est offerte par le prophète Jérémie. Il discernait son temps avec intelligence, en plein cœur d'une autre crise, celle d'un peuple qui ne savait plus où il devait habiter, en quelque sorte, à l'image de nous-mêmes aujourd'hui où certains prédisent des catastrophes et des malheurs, des fins de l'histoire ou des perspectives désespérantes. Mais au lieu de désespérer, lui annonce ceci au nom de l'Éternel : « *Je sais bien les projets que je forme pour vous, et je vous l'affirme : ce ne sont pas des projets de malheur mais des projets de bonheur. Je veux vous donner un avenir à espérer.* »

En lisant ce rapport, services et commissions, vous découvrirez ainsi en germe et parfois de façon très humble, les signes de la réalisation de cette promesse : parfois de façon simple et pratique, parfois en filigrane, parfois dans l'attente confiante de ce qui doit advenir. Les membres de la FPF et tous ceux qui dans ce rapport expriment qu'ils sont à leur service, ont une même conviction : oui, il nous donne un avenir à espérer.

François Clavairoly
Président de la Fédération protestante de France

Sommaire

8 Rapport d'activité du conseil

18 Focus sur les grands évènements

22 Zoom sur les grandes orientations

24 Extrait de l'agenda du président

28 Du côté des pôles de la FPF

30 Rapport des services
- 32 Introduction
- 34 Aumônerie protestante aux Armées
- 38 Aumônerie des établissements sanitaires et médico-sociaux (AESMS)
- 44 Justice – Aumônerie des prisons
- 48 Télévision
- 52 Service des relations avec les Églises chrétiennes (SREC)
- 56 Communication

62 Autres rapports
- 62 Chargé de mission Lien fédératif
- 66 Aumônerie protestante aux aéroports
- 70 Dialogue et recherches communautaires

74 Rapport des commissions
- 76 Droit et liberté religieuse
- 79 Écologie – Justice climatique
- 82 Relations avec l'Islam
- 84 Relations avec le Judaïsme
- 86 Jeunesse
- 88 Conseil scolaire
- 92 Éthique et société

94 Sigles

95 Charte de la FPF

Rapport d'activité

L'assemblée générale de janvier 2020 a conduit le conseil à travailler selon deux axes qui serviront de trame à ce rapport et ce malgré le contexte très entravant de la pandémie de Covid-19 qui a frappé l'ensemble du monde. Tous les événements et réunions prévus en 2020 par les services, les commissions et les membres de la FPF ont été soit annulés, soit reportés ou vécus sous une forme nouvelle : la visioconférence.

Dans ce contexte, le conseil a travaillé d'une part sur la mise en œuvre et l'accompagnement des décisions et recommandations prises par l'assemblée générale des 25 et 26 janvier 2020, et d'autre part, au soutien des projets portés par les services et les commissions ainsi qu'à la gestion des projets déjà engagés ou imposés par l'actualité.

En 2020, le conseil s'est réuni à quatre reprises mais n'a pu se rencontrer en présentiel qu'au mois de mars, juste avant le premier confinement. Les autres rencontres ont été tenues en visioconférence permettant ainsi de poursuivre les projets et de réagir au plus près de l'actualité. Les conseils se sont tenus les 13 mars, 12–13 juin, 9 octobre et 11–12 décembre 2020.

↗ Assemblée générale FPF 2020.

→ Visite FPF en RDC, mars 2020.
André Bokundoa, président de l'ECC, Denis Mukwege, François Clavairoly.

Mise en œuvre et accompagnement des décisions et recommandations prises par la FPF

L'assemblée générale de 2020 a permis aux délégués de proposer de nouvelles recommandations et de prendre des mesures concernant l'avancement de certains projets. Le conseil a veillé notamment à la mise en œuvre des recommandations votées, en voici le compte-rendu.

Nouvelles recommandations de l'assemblée générale 2020

Recommandation n° 1
« *Il n'y a pas de paix sans justice* » – Soutien au prix Nobel de la paix, le Dr Denis Mukwege ▷ Annexe 1

▷ Visite en février 2020 d'une délégation FPF
Une délégation de la FPF s'est rendue à Kinshasa avec un double objectif :

- être présente à l'occasion de la nomination de Denis Mukwege, docteur *honoris causa* de l'université de Kinshasa ;
- partager et échanger avec l'Église du Christ au Congo (la fédération des principales Églises protestantes congolaises) et visiter la faculté de théologie de l'université protestante de Kinshasa.

Par ailleurs une rencontre avec l'ambassadeur de France au Congo a permis de formuler l'attention portée par le protestantisme français quant à la protection du prix Nobel, et de souligner l'importance de la parole et de l'engagement du protestantisme congolais pour la paix et la justice dans ce pays.

La Fédération a publié et diffusé en septembre 2020 un communiqué de soutien pour la protection du docteur Denis Mukwege. Il avait fait l'objet d'intimidations et de menaces de mort pendant plusieurs semaines, à la suite de ses prises de position courageuses contre la situation terrible que connaissait son pays et notamment d'un massacre pendant l'été de civils à l'est de la République démocratique du Congo. Il n'était par ailleurs plus protégé comme auparavant.

Dans le souvenir de sa venue à l'hôtel de ville en 2019, la ville de Paris, pour sa part, après avoir averti la FPF de sa démarche, est intervenue en sa faveur et l'a nommé citoyen d'honneur de la ville de Paris le 8 octobre. De son côté, le ministère des Affaires étrangères a confirmé la réactivation de la protection rapprochée du Dr Denis Mukwege.

L'intégralité de la conférence tenue en octobre 2019 par le prix Nobel à l'hôtel de ville de Paris sera publiée en 2021 dans les actes du colloque « Les évangéliques de la FPF, vers un nouvel élan ! » dont il concluait brillamment la journée.

▷ Projet de création de la « plateforme RDC »

Conformément à la recommandation de l'assemblée générale 2020, un groupe spécifique pour suivre et soutenir les relations avec la RDC sera créé en 2021. Sa composition reste encore à définir.

Il est envisagé que cette plateforme travaille sur les sujets suivants :

- maintenir le lien institutionnel (entre la FPF et l'Église du Christ au Congo) ;
- partager sur la question environnementale et de la justice climatique ;
- collaborer dans le domaine de la formation
- soutenir le programme de lutte contre les violences faites aux femmes.

Recommandation n°2
Service national universel ▷ Annexe 2

La commission Jeunesse et le conseil de la Fédération se sont saisis des questions que soulève ce dispositif depuis son balbutiement. Après la









▶ Qu'est-ce que le SNU ?

Un Service national universel sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, sous la responsabilité de la secrétaire d'État Sarah El Hairy.

Un service en trois phases :

— Phase 1 : 12 jours en internat dès 16 ans et avant 18 ans réunissant des jeunes dans un souci de mixité sociale dans l'objectif de les initier aussi bien aux valeurs civiques et citoyennes, qu'à la défense, la santé et l'orientation professionnelle.

— Phase 2 : Dans l'année consécutive, 12 jours ou 80 h auprès d'une mission d'intérêt générale (phase pratique d'engagement) au sein d'une collectivité, d'une association…

— Phase 3 (facultative) : Engagement volontaire, tel le Service civique, avant 25 ans de 3 à 6 mois sur un projet au sein d'une collectivité, d'une association…

En juin 2019, a eu lieu la première expérimentation du Service national universel auprès de 2000 jeunes de 16 ans sur treize départements pilotes durant 12 jours.

Le SNU est inscrit dans le programme du président de la République, Emmanuel Macron, et sa mise en œuvre est progressive. Ainsi le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse affiche cette année un objectif de 30 000 jeunes participants sur 100 départements puis une montée en charge généralisée qui concernerait l'ensemble d'une classe d'âge (800 000 jeunes) à l'horizon 2024.

Précisons toutefois que :

— le SNU n'est pas obligatoire pour l'instant. Il a une forme volontaire et expérimentale, mais il est question de le rendre obligatoire.

— le SNU n'a pas encore fait l'objet de débat parlementaire.

— son financement n'a pas encore été précisé (estimation 1,5 milliard d'euros).

— la crise du Covid-19 aura probablement une incidence sur le calendrier prévu initialement.



← Conseil de la FPF, mars 2020. Nadine Marchand, présidente de la commission Jeunesse, présente le SNU.

recommandation de l'assemblée générale de fin janvier 2020, et après avoir auditionné la présidente de la commission Jeunesse lors du conseil de mars, le conseil s'est positionné pour informer les membres de la Fédération. Il a, par ailleurs, souligné plusieurs points de vigilance :

— associer les acteurs de la jeunesse du protestantisme qui ont une expérience, une compétence et un savoir-faire certains et souhaitent davantage participer à la mise en œuvre de ce projet ;

— assurer une veille sur la mise en œuvre de ce dispositif dans une concertation entre la commission jeunesse et le conseil en 2021.

Recommandation n° 3
Condamnation de l'antisémitisme ▷ Annexe 3

Pour faire suite à la recommandation votée à l'assemblée générale 2020 contre toute forme d'antisémitisme, la Fédération protestante de France a publié en octobre 2020 les actes du colloque « Regards croisés juifs-protestants » de 2018 et largement diffusé cet ouvrage aux partenaires, aux élus et aux autorités du pays. La commission des Relations avec le Judaïsme a poursuivi le dialogue avec les institutions juives tout comme le président de la fédération au travers de la Conférence des responsables de culte en France et la participation aux célébrations juives auxquelles il était invité.

Décisions adoptées à l'assemblée générale 2020

Égalité dans la représentation : pour une participation plus égale des deux sexes, aux instances de la Fédération

L'assemblée générale a validé la proposition du conseil de modification des textes de référence afin d'entrer pleinement dans une démarche d'équilibre.

À la suite de cette décision, le conseil de la fédération veillera à sa mise en œuvre et notamment lors du prochain renouvellement des instances (conseil et commissions).

Nouveaux membres de la FPF

L'assemblée générale 2020 a été l'occasion d'accueillir de nouveaux membres dans la grande famille de la Fédération protestante de France.

Sont ainsi entrés :

– au 2e collège : Empreinte formations, APATZI (Association protestante des amis des Tziganes), Fondation Diaconesses de Reuilly ;
– au 1er collège : CEEEFE (passage de membre associé à membre).

Lien fédératif

Le renforcement des liens qui unissent les membres de la Fédération protestante de France est la mission prioritaire du conseil. Mis à mal par les convictions diverses sur certaines questions éthiques, ce fragile lien fait l'objet aujourd'hui d'une mission spécifique confiée au pasteur Thierry André depuis septembre 2019 et à une commission d'accompagnement présidée par Yannick Chiron (président du pôle FPF Bretagne).

▷ Action du chargé de mission

La première étape du chargé de mission a été consacrée à établir un état des lieux approfondi des pôles fédératifs qui a permis d'avancer en 2020 dans plusieurs dossiers :

– structuration de l'ensemble des pôles fédératifs existants ;
– aide et accompagnement des présidents de pôle en ce qui concerne la représentativité ;
– réflexion sur l'architecture générale des pôles sur l'ensemble du territoire, la crise sanitaire en ayant été un révélateur et un accélérateur ;
– mise en place de nouveaux pôles.

▷ Lecture de la Bible ensemble

Pour le volet Lecture commune de la Bible, des démarches ont été faites venant enrichir la perspective d'un projet commun à l'ensemble des pôles pour 2022, qui aura pour thème la lecture commune de la Bible :

– avec l'Alliance biblique Française et la Ligue pour lalecture de la Bible, pour redynamiser l'outil de lecture quotidienne « La Bible en 6 ans », car la demande de pérennité de cet outil semble bien réelle et qu'il soit un lien concret à partager. Deux réunions ont été organisées afin de mieux promouvoir l'outil de lecture biblique auprès des Églises et dans les pôles.
– en lien avec les Rendez-vous de la pensée protestante : l'association rassemblant la diversité des courants de pensée protestante avec toutes les facultés de théologie, a choisi de prendre pour thème en 2020 « L'autorité des Écritures pour aujourd'hui – enjeux et perspectives » et a pu produire des réflexions théologiques enrichissantes pour la FPF notamment dans cette démarche de lecture commune de la Bible.



↗ Thierry André, inauguration du pôle Alès, octobre 2020. Une du *Midi Libre*.

▷ Suivi et inauguration de nouveaux pôles

Il existe à ce jour 12 pôles fédératifs sur l'ensemble du territoire :

– huit d'entre eux sont à dimension urbaine (Bordeaux, Toulouse, Marseille, Alpes-Maritimes, Lyon, Montélimar, Grenoble, Alès) ;
– quatre s'inscrivent davantage dans une réalité régionale (Île de France, Bretagne, Cévennes, Île de la Réunion).

Des demandes de rencontres ont également été faites en vue de la création de futurs pôles (Perpignan, Ariège, Tarbes, Montauban, Annecy).

Enfin, le pôle Alès a été inauguré en octobre 2020 avec une belle soirée au temple réformé d'Alès en présence des autorités civiles et religieuses et des médias. Les pasteurs François Clavairoly et Thierry André s'étaient déplacés pour l'occasion, ainsi qu'Aude Millet afin d'honorer et de valoriser ce bel événement.

▷ Création d'un groupe de réflexion sur la représentation locale de la FPF

Les pouvoirs publics ont, à maintes reprises, tant localement qu'au plan national questionné l'organisation territoriale de la FPF et pointé une difficulté à trouver les bons interlocuteurs. L'année 2020 avec la situation de pandémie de Covid-19, a renforcé la nécessité de clarifier l'organisation de la représentation de la FPF en région, pour optimiser le dialogue avec les auto-





rités. Le conseil a nommé un groupe de travail pour mener cette réflexion.

Ce groupe est composé de : pasteur Vincent Miéville (UEEL – Coordination évangélique), pasteure Emmanuelle Seyboldt (EPUdF), Christian Albecker (UEPAL), Jean Fontanieu (FEP), Valérie Duval-Poujol (FPF), pasteure Anne-Laure Danet (SREC), pasteur Thierry André (lien fédératif), pasteur François Clavairoly (FPF) et pasteur Georges Michel (FPF). Il s'est réuni le 17 septembre et le 25 novembre en visioconférence, leurs travaux sont en cours et seront présentés lors du conseil de mars 2021.

▷ Rédaction de la plaquette sur les évangéliques de la FPF et publication des actes du colloque de 2019 « Vers un nouvel élan pour les évangéliques de la FPF »

Dans cette optique d'une découverte mutuelle des différents courants qui composent le protestantisme français et du renforcement du lien fédératif, le groupe de préparation du colloque en lien avec le service communication a rédigé une brochure pour valoriser et mieux faire connaître la famille évangélique au sein de la FPF. Cet ouvrage très pédagogique et attrayant permettra à tout public de mieux comprendre les évangéliques en France. Il sera diffusé au premier trimestre 2021. Cette plaquette sur les évangéliques est le premier volet d'une collection en trois tomes. Les deux suivants étant consacrés à la famille luthéro-réformée et aux œuvres et mouvements protestants.

De même, la parution des actes du colloque de 2019 « Vers un nouvel élan pour les évangéliques de la FPF » viendra compléter cette plaquette et mieux faire connaître cette identité évangélique aux multiples courants de manière plus approfondie.

↖ Colloque 2019 « Les évangéliques de la FPF, vers un nouvel élan ».

↗ Inauguration du pôle Alès, interview radios locales des présidents du nouveau pôle.

Actions du conseil en 2020

Accompagnement de la crise sanitaire

La crise sanitaire qui a frappé le monde entier a également freiné le fonctionnement de la FPF et de ses membres. Au cœur du dispositif de dialogue avec l'État, cette année 2020 aura été pour le président de la FPF celle de nombreux rendez-vous déterminants avec le Président de la République, le Premier ministre et le ministère de l'Intérieur pour mettre en place des mesures sanitaires satisfaisantes et faire valoir le point de vue protestant au plus haut niveau de l'État concernant cette crise majeure. De nombreuses actions de communication ont été menées pendant cette période à cet effet : « Plaidoyer en faveur d'une transformation écologique, sociale et démocratique » (avec la commission Écologie – Justice climatique), interpellation sur la crise sociale avec la FEP, communiqués sur la pandémie et l'adaptation des cultes face à la crise.

Ces réunions ont aussi été l'occasion de dialogues et de concertations pour réfléchir aux meilleures solutions pour les cultes face à

l'épidémie : modalités de déconfinement, cultes filmés, possibilité de célébrations…

De même, la nécessité de communiquer ces informations auprès des membres et partenaires a été l'axe principal de communication interne de 2020. Au fur et à mesure de l'année, les événements et les réunions prévus en présentiel ont été remplacés par des visioconférences, le personnel de la FPF a adopté le télétravail et a dû s'équiper en conséquence au plan informatique.

Les services de la fédération ont réagi de manière à poursuivre leurs programmes et proposer des solutions en conséquence :

- création des numéros verts d'accompagnement spirituels pour les aumôneries (AESMS, Prisons et Armées) ;
- rediffusions d'émissions du Service protestant en favorisant les cultes face à la fermeture des studios d'enregistrement de France Culture ;
- diffusions de communiqués au sujet de la pandémie ;
- lancement d'un appel Solidarité Protestante face à la crise sanitaire ;
- adaptations du programme de Présence Protestante et notamment le culte fédératif filmé au studio des Cèdres en avril avec un message du président de la FPF ;
- valorisation et partage sur le site et les réseaux sociaux des initiatives de cultes filmés prises par les Églises.

Le conseil du mois de juin a été l'occasion de dresser un premier bilan de l'impact de cette crise auprès des membres de la FPF. Au cours de cette séance, le conseil a décidé de lancer une enquête plus complète et précise, auprès des membres pour évaluer l'impact de la crise sur leur structure et tout particulièrement sur la dimension financière. Cette enquête menée par Vincent Miéville et Elsa Bouneau est en cours et donnera l'occasion d'une analyse en 2021.

Face au terrible constat de la grande précarité sociale causée par l'épidémie en France et le débordement exprimé par les associations caritatives protestantes, un appel de fonds de Solidarité protestante sous l'égide de la Fondation du protestantisme a été lancé en avril 2020. De nombreuses structures ont pu bénéficier du fruit de cette collecte qui se poursuivra en 2021.

▷ Annexe 6



« Pour une France et une Europe solidaires » ▷ Annexe 4

Dans sa séance d'octobre, le conseil a validé le texte proposé par la commission Éthique et société au sujet de l'accueil digne de l'étranger et des migrations. Ce texte vise une interpellation du protestantisme français du gouvernement sur sa politique d'accueil des exilés. Il a été préparé en concertation avec les principaux acteurs du protestantisme dans ce domaine : la Cimade, le CASP, la FEP, l'Armée du Salut, etc. Devant la grande qualité de ce texte, le conseil a souhaité qu'il soit diffusé largement dans une dynamique de communication de plaidoyer avec une mise en page graphique valorisante et impactante.

Le texte rappelle notamment comment la Bible invite impérativement à un accueil digne de l'étranger : « *Quand un étranger viendra s'installer dans votre pays, ne l'exploitez pas, traitez-le comme s'il était l'un de vos compatriotes : vous devez l'aimer comme vous-mêmes* » (Lévitique 19.33–34). Il souligne également que les politiques migratoires renvoient la France et l'Europe à leur histoire, à leurs valeurs, à leur dimension universaliste et que l'Union européenne ne retrouvera un second souffle que si elle parvient à définir une politique migratoire harmonieuse, respectant les droits humains et notamment face à la montée des populismes.

Le texte s'achève ainsi : « *En France comme dans les autres pays d'Europe, c'est avec les personnes migrantes et non contre elles que continuera à s'affirmer le projet européen. Accueillir l'étranger, avec dignité et fraternité, comme une autre face*



de nous-mêmes, peut aider à rejeter la peur du monde, à vaincre les attitudes de haine, et à cultiver l'espérance. »

Réflexion autour de la parole publique de la FPF

La réflexion lancée par le conseil en 2019 au sujet de la question large de la parole publique de la FPF et plus précisément de celle du président de la fédération a donné lieu à un texte reçu comme un point d'étape par le conseil de décembre 2020. Ce texte prévoit des suggestions de bonnes pratiques concrètes en termes de communication, de déontologie, de précautions à prendre lors de prises de parole. Le conseil a confié à la commission d'accompagnement du service Communication la mission de travailler à la rédaction de fiches pratiques et d'une proposition d'une charte déontologique, en lien avec Vincent Miéville pour la coordination évangélique et le bureau.

Suivi du projet de réforme de la loi 1905 dite « des séparatismes » puis devenu le projet de loi « confortant les principes républicains »

Avec l'aide de la commission droit et liberté religieuse et de son président Jean-Daniel Roque, la fédération a suivi l'évolution de la rédaction de ce texte en lui apportant ses remarques, ses observations et ses corrections lors de plusieurs rencontres avec le ministère de l'Intérieur. L'ensemble de ce sujet est à découvrir dans le rapport de la commission Droit et liberté religieuse.

Le livre *La Foi et la Loi* de Jean-Daniel Roque, dans sa deuxième édition à jour de la nouvelle loi, rendra compte de ces changements. À paraître au premier trimestre 2021 selon le calendrier législatif.

Le conseil de décembre a souhaité entrer dans un plaidoyer structuré face à ce projet de loi. Le plaidoyer a été rédigé par une équipe nommée par le conseil et présenté aux parlementaires.

▷ Annexe 5

↑ Plateau Mediapart, « À l'air libre ». Plaidoyer projet de loi.

Solidarité protestante : Lancement d'un appel pour le Liban

Suite au drame de l'explosion survenue le 4 août 2020 dans le port de Beyrouth, le protestantisme français s'est immédiatement mobilisé notamment au travers d'un appel de Solidarité protestante sous l'égide de la Fondation du protestantisme.

Tous les acteurs du protestantisme concernés par le Liban ont pu se réunir et d'un même élan ont défini les projets à soutenir localement, incluant soutien aux Églises locales, aux écoles et aux actions solidaires. Les acteurs impliqués dans cet élan sont l'ACO (Action chrétienne en Orient), l'EPFB (Église protestante française de Beyrouth), la Fondation des Cèdres, la PPFL (Présence protestante française au Liban), la



CEEEFE (Communauté d'Églises protestantes francophones) et la FPF avec la Fondation du protestantisme.

Environ 600 000 euros ont été collectés sur un unique appel de Solidarité Protestante ce qui représente un résultat significatif.

Vers une nouvelle formule du Service protestant *sur France Culture confiée au comité de suivi nommé par le conseil de mars 2020*

Cela fait des années que cette question est évoquée : quelle serait la meilleure formule pour cette émission de radio protestante dominicale sur France Culture ? Le sujet n'est pas simple, il inquiète les auditeurs fidèles. Ces derniers écrivent régulièrement pour exprimer leur avis, parfois leur mécontentement mais souvent pour faire des suggestions. Il est utile aujourd'hui de rassurer les auditeurs sur le fait que cette question est au cœur de la réflexion menée par le service Communication tenant compte de leur avis. Le *Service protestant* fera peau neuve en 2021 grâce à la réflexion d'un comité de suivi composé de spécialistes du protestantisme et de la radio en intégrant dans le projet différents paramètres, peut être inconnus du public, qu'il s'agit de dévoiler aujourd'hui.

Même si le cœur de l'émission demeure la volonté de partager l'évangile, les autres critères de cette émission sont nombreux : l'émission doit être ouverte à un large public pour être audible et proposer l'évangile à toute oreille tendue. Elle doit représenter la diversité protestante et les différents courants qui composent le protestantisme d'aujourd'hui. À cette particularité, l'émission souhaite proposer un moment cultuel notamment pour celles et ceux qui sont « empêchés » d'aller au culte mais ceci avec une liturgie radiophonique attrayante et accessible à tous. Enfin, la dimension culturelle protestante a aussi sa place dans l'émission : témoigner de l'engagement des protestants d'hier et d'aujourd'hui, transmettre les grandes orientations protestantes dans la société comme la justice, la liberté de conscience, l'accueil inconditionnel du plus vulnérable, la sauvegarde de la création, la réflexion éthique. Loin d'être des formules définitives, le service communication a décidé de commencer dès 2019 de nouveaux formats d'émissions pour tester et être en mesure d'en tirer des conclusions pour la réflexion qui commence. C'est ainsi que l'on comprend mieux qu'aient été produites ces deux dernières années des « émissions-test », avec des interviews, des méditations, des tables rondes, des cultes. Avec l'arrivée du pasteur Jean-Luc Gadreau en juillet 2020 à la tête de l'émission, l'équipe entre dans une longue année de réflexion et de nouveaux tests sous l'égide du comité de suivi. Ce dernier accompagne le service communication dans la confection de l'émission hebdomadaire sur France Culture. Le comité de suivi s'est réuni une fois en octobre 2020. Il est prévu trois à quatre rencontres par an pour le suivi et le soutien de l'émission.

↑ Enregistrement du *Service Protestant* à France Culture. Bernard Cazeneuve, François Clavairoly, Jean-Luc Gadreau.

conseil de la FPF

Nominations internes et représentations extérieures

Conseil de mars

Le conseil a nommé :

- les membres du comité de suivi du *Service protestant* sur France Culture : pasteure Florence Blondon (EPUdF), pasteur Ruben de Abreu (UFA), pasteur Samuel Rodrigues (UEER), pasteur François Clavairoly, pasteur Georges Michel. Participent à ces réunions pour le service Communication : Aude Millet, pasteur Jean-Luc Gadreau, Gaëtan Landes, Benjamin Bories, Mathilde Mouttou ;
- pasteur Laza Nomenjanahary (EPUdF) au CA de la Fondation pour les ministres ;
- pasteur Pierre de Mareuil (FEEBF) à la création d'une aumônerie temporaire pour les JO 2024.

Conseil de juin

Le conseil a nommé :

- les membres du groupe de travail sur la représentation du protestantisme sur le territoire : pasteur Vincent Miéville (UEEL – Coordination évangélique), pasteure Emmanuelle Seyboldt (EPUdF), Christian Albecker (UEPAL), Jean Fontanieu (FEP), Valérie Duval-Poujol, pasteure Anne-Laure Danet, pasteur Thierry André, pasteur François Clavairoly et pasteur Georges Michel ;
- Christian Feuillette comme représentant du conseil de la FPF au CA de la Fondation John Bost (d'octobre 2020 à fin 2024).

Conseil d'octobre

Le conseil a coopté :

- pasteure Joëlle Razanajohary, secrétaire générale de la FEEBF, comme membre du conseil en remplacement du pasteur Marc Derœux.

Le conseil a nommé :

- pasteure Joëlle Razanajohary, secrétaire générale de la FEEBF, comme représentante de la FPF au conseil de la Fondation pour les ministres ;
- pasteure Joëlle Razanajohary, secrétaire générale de la FEEBF, comme représentante de la FPF au sein du conseil de la Fondation Diaconesses de Reuilly.

Conseil de décembre

Le conseil a nommé :

- les membres du groupe de travail et de plaidoyer de la FPF concernant le projet de loi « confortant les principes républicains » : François Clavairoly, Antoine Durrleman, Jean Fontanieu, Jean-Daniel Roque, Christian Krieger et Martin Kopp.

Recrutement et départ à la retraite du personnel

Le pasteur Jean-Luc Gadreau a été recruté au sein du service communication comme responsable éditorial du Service protestant sur France Culture. Il a pris ses fonctions en juin 2020.

Gaëtan Landes a été recruté comme chargé de communication éditoriale au sein du Service communication. Il a pris ses fonctions le 7 janvier 2020.

Yannick André a été recrutée comme déléguée à la production de *Présence protestante* au sein du service télévision. Elle a pris ses fonctions en juin 2020.

Nadine Lambert a pris sa retraite le 1er juillet 2020.

Liste des institutions en cours de dialogue et de probation en vue d'une adhésion

1er collège

Église Extravagance Île de la Réunion
Église protestante le Panier
Église suédoise Côte-d'Azur
Église presbytérienne réformée du Cameroun en France

2e collège

Holistic Sports
Radio Fréquence Oasis

En probation

Tenant compte d'une assemblée générale 2021 exceptionnelle en visioconférence, les demandes d'adhésion des membres en fin de probation seront reportées en 2022.
ADRA France
Communauté de Goshen

▶ Composition du conseil de la Fédération protestante de France en 2020



Composition du conseil

Église protestante Unie de France (EPUdF)	Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL)
Emmanuelle Seyboldt	Christian Albecker
Valérie Mitrani	Christian Krieger
Jean-Daniel Roque	Anne Dehestru
Isabelle Veillet	Patricia Rohner-Hégé
Philippe Cousson	Marc Fritsch
Marie-Christine Michau	Martin Kopp
Autres Églises	**Communautés, œuvres et mouvements**
Ruben de Abreu (UFA)	Sœur Christiane (Communautés)
Joëlle Razanajohary (FEEBF) a remplacé Marc Deroeux à partir du conseil d'octobre	Antoine Durrleman (La Cause)
Christiane Enamé (ADFP)	Jean Fontanieu (FEP)
Mario Holderbaum (Mission évangélique tzigane)	Geneviève Jacques (Cimade)
Daniel Naud (ADS)	Valérie Duval-Poujol (Groupe Orsay)
Vincent Miéville (UEEL)	Denis Drugeau (JEM)
Suppléants	François Clavairoly
Didier Crouzet (EPUdF)	Patrick Lagarde
Sophie Herrlé (UEPAL)	
Philippe Gablin (Autres Églises)	
Nadine Marchand (Communautés, œuvres et mouvements)	

Composition du bureau du conseil

François Clavairoly (EPUdF)
Président

Valérie Duval-Poujol (Groupe d'Orsay)
Vice-présidente

Christian Albecker (UEPAL)
Vice-président

Jean-Daniel Roque (EPUdF)
Secrétaire

Patrick Lagarde (UFA)
Trésorier

Christiane Enamé (ADFP)
Assesseur

Isabelle Veillet (EPUdF)
Assesseur

Vincent Mieville (UEEL)
Assesseur

▶ Renouvellements annoncés

Le conseil d'octobre a été l'occasion d'annonces de départs :

— le secrétaire général, le pasteur Georges Michel a confirmé son départ à la fin de son mandat au 30 juin 2022 ;

— le trésorier, Patrick Lagarde a annoncé son départ prévu pour l'AG 2022 ;

— le président, le pasteur François Clavairoly a annoncé son départ au 30 juin 2022.

Le conseil de décembre a nommé une commission de proposition en vue des renouvellements de ces postes. Cette commission est composée de : Valérie Mitrani (EPUDF), Marc Fritsch (UEPAL), Antoine Durrleman (COM), Vincent Miéville (autres Églises) et Mireille Boissonnat.

Le conseil de mars 2021 déterminera le profil des postes afin de commencer le discernement des candidats pour pourvoir ces postes en 2022.

— le pasteur Brice Deymié, aumônier national des prisons a annoncé la fin de son ministère au sein de la FPF au 30 juin 2021. Une procédure de recrutement a été lancée en décembre.

Focus sur les grands évènements

Vœux 2020

En présence de Gérard Larcher, président du Sénat et de Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur

La cérémonie des vœux 2020 de la FPF s'est tenue à la maison du protestantisme en présence de Gérard Larcher, président du Sénat et de Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur.

Rassemblant plus de 500 invités : membres partenaires, responsables religieux et politiques, journalistes, cette cérémonie 2020 a permis au protestantisme français via le discours de François Clavairoly de s'adresser au président du Sénat et au ministre sur des sujets qui préoccupent les membres de la FPF (loi 1905, précarité et exclusion notamment) et d'annoncer les grandes orientations de le Fédération pour l'année 2020.

Refonte du site internet

Un nouveau site internet pour la FPF

Après plusieurs années de réflexion et malgré la pandémie, la nouvelle formule du site internet de la fédération a vu le jour le 1er avril 2020. Le site n'avait pas été retouché depuis 2009 et nécessitait une refonte complète tant au plan éditorial qu'au plan technique. Beaucoup plus simple d'utilisation et de navigation il met en avant l'actualité protestante, celle des services et des membres de la FPF dans une formule moins écrite et plus audiovisuelle. À parcourir sans modération sur www.protestants.org.





Rendez-vous de la pensée protestante

Ils ont bien eu lieu !

Le second Rendez-vous de la pensée protestante s'est tenu malgré la crise sanitaire en présentiel au Temple EPUdF du Saint-Esprit à Paris les 26 et 27 juin 2020. Durant deux journées les théologiens venus de toutes les facultés ont pu débattre sur le thème : « L'autorité des Écritures pour aujourd'hui – Enjeux et perspectives ». Les prochains Rendez-vous de la pensée protestante se tiendront fin juin 2021 avec un thème à confirmer. Retrouvez l'intégralité des informations, la listes des facultés et les modalités d'inscription sur www.les-rendez-vous.fr.

En 2019, l'association Rendez-vous de la pensée protestante avait vu le jour. Cette association a pour objectifs principaux de stimuler et d'encourager le débat théologique au sein du protestantisme français, de permettre l'émergence de la pensée protestante et le développement d'un réseau de théologiens adossé à l'ensemble des facultés de théologie protestantes. L'objectif est également de rendre audible une parole protestante dans l'espace public en offrant l'occasion d'une élaboration originale et les moyens de diffusion de cette pensée théologique renouvelée permettant de développer sa visibilité.

Discriminations et droits des gens du voyage

Le colloque en vidéo organisé par l'APATZI et la FPF pour défendre les droits des gens du voyage intitulé « Discriminations et droits des gens du voyage » a bien eu lieu

La journée d'étude « Discriminations et droits des gens du voyage » coorganisée par l'APATZI (Association protestante des amis des Tziganes) et la FPF a finalement pu avoir lieu sous une forme de table ronde en visioconférence tournée à l'Église MLK Créteil qui a mis à disposition ses studios au service de ce bel événement. En effet, enregistrée début octobre, elle est maintenant disponible au format webinaire, notamment sur les sites internet de la FPF et de l'APATZI.

Introduite par le pasteur François Clavairoly, président de la Fédération protestante de France, et animée par le pasteur Jean-Arnold de Clermont, président de l'Association protestante des amis des Tziganes, une première table ronde a été l'occasion d'un état des lieux implacable, avec trois des juristes qui accompagnent les travaux de l'APATZI depuis plusieurs années ; un deuxième temps, avec M. Jacques Toubon, ancien Défenseur des droits, et avec M^me^ Cécile Riou pour la Commission nationale consultative des droits de l'homme, a pu ouvrir des pistes d'engagement.

↙ Vœux 2020 en présence de Gérard Larcher et de Christophe Castaner.

↘ Colloque du 8 octobre 2020 en webinair.



Bible manuscrite

Un document exceptionnel à découvrir

En mai 2020, l'Alliance biblique française a lancé la réalisation collective d'une Bible manuscrite ou « Bible des confinés » en invitant tous ceux qui veulent participer à recopier un chapitre du Nouveau Testament ou un Psaume. Ce projet rassemble les œuvres des différents copistes volontaires pour en faire un objet inédit et unique. 500 copistes de tous les horizons et de toutes les confessions chrétiennes se sont donc lancés dans cette belle aventure. « Recopier la Bible est une expérience spirituelle forte qui entraîne une appropriation du texte personnelle tout en étant dans une démarche collective. Cela s'inscrit dans une histoire, dans une relation au texte qui nous vient de loin et que l'on continue à faire vivre en restant connectés ensemble à l'essentiel ». Des personnalités de tous horizons ont participé à cet ouvrage inédit, comme le Dr Denis Mukwege, prix Nobel de la Paix, le pasteur François Clavairoly, président de la Fédération protestante de France, Olivier Giroud, footballeur professionnel, Gérard Larcher, président du Sénat… Ont participé également : Marion Muller-Colard, théologienne, la communauté des diaconesses de Reuilly, une classe de 5e d'un collège d'Alsace, des personnes handicapées accueillies par la Fondation John Bost, et beaucoup d'autres encore !

La Bible manuscrite existe sous deux formes : l'original en trois volumes que les Églises peuvent faire venir pour des événements autours de la Bible ; et une version imprimée disponible en librairie qui rassemble en deux volumes l'intégralité du livre des Psaumes et du Nouveau Testament, copiée par plus de 500 participants, de tout âge, de toutes les confessions chrétiennes, et de toute la francophonie, durant la période du confinement / déconfinement de 2020.







Projets éditoriaux

2020, une multitude de projets en cours

L'année 2020 aura été très prolifique pour la collection éditoriale de la FPF.

Actes du colloque de 2018, regards croisés juifs-protestants, Éditions Olivétan est paru.



Et à paraître en 2021 :

- *Compendium textes protestantisme et judaïsme,* Éditions Olivétan
- *Éléments de réflexion*, commission Éthique et société, Éditions Olivétan
- Plaquette sur les évangéliques de la FPF et actes du colloque de 2019
- *Accueillir les musulmans, un défi pour les œuvres sociales protestantes*, commission Relations avec l'Islam, Éditions Olivétan
- *La Foi et la Loi*, Jean-Daniel Roque, nouvelle édition, Éditions Olivétan

▶ Un nouveau responsable éditorial du *Service protestant* sur France Culture au sein du service Communication de la FPF

Le pasteur Jean-Luc Gadreau est nommé depuis le 1er juin 2020 responsable éditorial du *Service protestant* sur France Culture, au sein du service Communication de la Fédération protestante de France. Il succède à Benjamin Bories qui prend, de son côté, la responsabilité des productions audiovisuelles propres à la FPF et l'animation de la Plateforme protestante des radios locales au sein du même service. Ces nouvelles nominations font suite à la réorganisation des services en un seul service Communication comprenant des productions audiovisuelles, écrites, radiophoniques, diffusées sur le web, les réseaux sociaux et sur France Culture.

Éléments biographiques

Pasteur baptiste, Jean-Luc Gadreau est, depuis septembre 2016, coordinateur des départements formation, développement et communication de la Fédération Baptiste (FEEBF). Il a été aussi coordinateur du Festival de télévision européen de programmes religieux en 2017. Il conjugue son ministère avec des activités artistiques diverses (musique, écriture, graphisme, photographie…) et de communication (radio, presse, TV…). Attaché de presse du jury œcuménique du festival de Cannes depuis 2015, il en a aussi été membre à Cannes en 2012 et à Berlin en 2013 et Fribourg en 2019. Il est depuis 2019 président de l'association Interfilm–France co-organisatrice du jury œcuménique de Cannes avec l'association catholique Signis. Jean-Luc Gadreau était également membre de la commission Communication de la FPF depuis plusieurs années et a collaboré très fréquemment aux émissions du *Service protestant* sur France Culture. Sa formation pastorale est doublée d'une solide formation en radio et en communication et d'une longue expérience radiophonique notamment sur RCF.

Vers une nouvelle formule du *Service protestant*

Il poursuit à mi-temps son ministère comme directeur du développement à la FEEBF et travaille sa mission à la FPF pour le *Service protestant* à mi-temps, en lien étroit avec l'équipe du service Communication et la direction de France Culture. Un comité de suivi éditorial nommé par le conseil de la FPF a été constitué afin de l'accompagner dans une réflexion vers une nouvelle formule du *Service protestant*, alliant diversité protestante, apport cultuel et culturel et qualité radiophonique pour un large public. La nouvelle formule devrait voir le jour fin 2021 après une « année-test » avec de nouvelles initiatives à écouter chaque dimanche matin sur France Culture de 8 h 30 à 9 h 00 et à retrouver en podcast sur www.franceculture.fr et à la une de www.protestants.org

↓ Pasteur Jean-Luc Gadreau.

↘ Enregistrement à l'Assemblée du Désert, septembre 2020. Pasteure Dominique Hernandez (EPUdF).







Zoom sur les grandes orientations





Accueil inconditionnel : couloirs humanitaires

Pour un accueil sécurisé et digne des réfugiés d'Irak et de Syrie en provenance du Liban. L'ultime accueil des 500 réfugiés a eu lieu en octobre 2020

Signé en mars 2017, le protocole d'accueil « couloirs humanitaires » a suivi son cours en 2018 puis 2019 et est arrivé à son terme des 500 personnes accueillies en France depuis la signature dont la moitié par la plateforme d'accueil de la Fédération de l'entraide protestante (FEP). Pour mémoire, ce projet œcuménique mené en partenariat avec la Communauté Sant'Egidio, la Fédération protestante de France, la Conférence des évêques de France, le Secours catholique – Caritas France et la Fédération de l'entraide protestante (FEP) avait pour objectif l'accueil, sur 18 mois, de 500 personnes réfugiées d'Irak et de Syrie sélectionnées selon les critères de haute vulnérabilité de l'ONU et se trouvant dans les camps au Liban. Ces personnes bénéficiant ensuite d'un accompagnement sur place dans leurs démarches de visa, d'un voyage jusqu'en France sécurisé par avion assuré par Air France et d'un accueil en France côté protestantisme dans le réseau de la FEP et de ses partenaires. Le travail remarquable de la plateforme d'accueil de la FEP dans ce dispositif complexe est à saluer particulièrement. Les pouvoirs publics ont également salué au cours de diverses réunions la qualité de ce dispositif d'accueil. Une plaquette qui analyse l'ensemble du dispositif et valorise sa pertinence a été réalisée en 2019 par les partenaires et envoyée à l'ensemble des députés, sénateurs et maires des grandes villes afin de les sensibiliser à la question et de promouvoir un accueil digne des réfugiés en France.

L'ultime accueil dans le cadre de ce protocole s'est déroulé au mois de septembre 2020. La FEP et la FPF s'engagent pour mettre en œuvre un nouveau protocole d'accueil du même type mais avec de nouveaux partenaires dès 2021. Ce protocole est en cours de négociation avec le ministère de l'intérieur.

Écologie – Justice climatique

Le label Église verte, pour la conversion écologique des communautés. Une troisième année d'existence et la création d'une association !

Lancé en 2017, le label Église verte permet aux institutions chrétiennes en France de se doter d'un outil clé pour la conversion écologique des communautés. Basé sur le site www.egliseverte.org et un réseau, il offre un outil bienveillant et facilitateur qui accompagne la mise en route ou l'approfondissement de l'action. Durant cette troisième année d'existence, Église verte a encore une fois dépassé les espérances. On dénombre 563 communautés engagées à ce jour, dont 133 sont protestantes (soit 24 %) ; parmi ces dernières, 100 sont luthéro-réformées et 33 sont évangéliques. La commission Écologie et justice climatique de la FPF voit une vraie dynamique sur le terrain, même si la mobilisation est hétérogène selon les lieux et les courants. La commission Écologie et justice climatique de la FPF s'est à nouveau beaucoup investie en 2020 sur la promotion du label et notamment au travers de nombreuses conférences données dans les paroisses à ce sujet ainsi que via l'exposition. En octobre 2020, Église verte est devenu une entité juridique associative loi 1901 à part entière.

Solidarité protestante

Une marque à promouvoir et à solliciter ▷ Annexe 6

Solidarité protestante est une plateforme au sein de la Fondation du protestantisme sollicitée pour mobiliser, sensibiliser et récolter des fonds afin de manifester l'action solidaire du monde protestant dans des situations d'urgence ou de crises internationales.

Au sein de la Fondation du protestantisme, le comité de cette plateforme est composé d'institutions et d'ONG expertes en aides humanitaire d'urgence et de crise : la Fédération protestante de France, la Fédération de l'entraide protestante et le Service protestant de mission – DEFAP, Medair, ADRA, le Service d'entraide et de Liaison (SEL).

Pour chaque situation, les opérateurs sont choisis en fonction de l'analyse faite et des demandes parvenues.

www.solidariteprotestante.org, une marque à promouvoir ou à interpeller au sein du protestantisme en cas de crise ou d'urgence !

En 2019 une campagne de communication incluant un film en motion design pour promouvoir ce dispositif a été réalisée. Cette promotion a été faite en 2020 avec une première diffusion de cette vidéo au cours de l'assemblée générale. Cette campagne visait à faire connaître le dispositif dans les paroisses, auprès de donateurs potentiels et auprès des opérateurs de terrain afin qu'ils puissent saisir Solidarité protestante lorsque les situations s'y prêtent. Le film a été systématiquement associé aux appels de fonds lancés par newsletter-web. En 2020 Solidarité protestante a principalement lancé deux appels : l'un face à la crise Covid-19 et l'autre pour soutenir le Liban.

← Ultime accueil Couloirs Humanitaires, aéroport de Roissy, le 17 octobre 2020.

↙ Visioconférence de création de l'association Église verte.

↓ *Présence protestante*, message du président face à la crise sanitaire. 5 avril 2020.





Extrait de l'agenda du président

Janvier

12 Bureau de la FPF Paris
12 Cérémonie des vœux de l'Élysée Paris
10 Conseil du DEFAP Paris
17 Remise de médaille de la Légion d'honneur, pasteure Emmanuelle Seyboldt Maison du protestantisme, Paris
19 Master class Emouna IPT, Paris
14 Cérémonie des vœux de la Ville de Paris
21 Cérémonie des vœux de la FPF en présence de Gérard Larcher et Christophe Castaner Paris
22 Conférence au festival Les Sacrées journées de Strasbourg Église du Temple Neuf, Strasbourg
22 Rencontre avec la direction de la Radio chrétienne francophone RCF Strasbourg
23 Conférence à La Passerelle Semaine de l'Unité des chrétiens, Lille
25–26 AG de la FPF Paris
27 Inauguration du Mur des noms Mémorial de la Shoah, Paris
27 Entretien avec le ministre-président de Rhénanie du Nord–Westphalie Ambassade d'Allemagne, Paris

Février

4 Entretien avec Pierre Regnault de la Mothe, conseiller du Premier ministre Paris
5 Bureau du CECEF Paris
5 Réunion de la CRCF Paris
8 AG de la CEAF Paris
11 Conférence nationale du handicap à l'Élysée Paris
12 Bureau de la FPF Paris
13 Bureau de la Fondation du protestantisme Paris
17 Entretien avec Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur Paris

Mars

5 Conseil de la Fondation du protestantisme Paris
6–10 Célébrations du cinquantenaire de l'Église du Christ au Congo Kinshasa
8 Rencontre avec le Dr Denis Mukwege Cathédrale du centenair, Kinshasa
11 Journée d'hommage national aux victimes du terrorisme Paris
12 Rencontre FPF et FEP Paris
13 Conseil de la FPF Paris
18 Audition au Sénat « Prééminence des lois de la République » Paris
23 Audioconférence de la CRCF avec le président de la République Audioconférence







Avril

5 Message Covid-19 lors du culte des Rameaux *Présence protestante*, France 2
12 Message œcuménique de Pâques « de gratitude envers celles et ceux qui luttent contre le Covid-19 », avec le CECEF
20 Audioconférence avec le cabinet du Premier ministre Audioconférence
20 Entretien avec l'ambassadeur d'Allemagne Nikolaus Meyer-Landrut
20 Réunion APATZI visioconférence
21 Réunion du comité Solidarité protestante, appel à don Covid-19 visioconférence
21 Audioconférence de la CRCF avec le président de la République Audioconférence
22 Réunion de la CRCF visioconférence
23 Bureau de la Fondation du protestantisme visioconférence
23 Bureau de la FPF visioconférence
29 Réunion de la CRCF visioconférence

Mai

5 Bureau du CECEF visioconférence
12 Réunion du comité Solidarité protestante, solidarité Covid-19 visioconférence
12 Bureau de la FPF visioconférence
22 Audioconférence de la CRCF avec Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur Audioconférence
26 Message lors du culte des Rameaux, *Présence protestante* France 2
28 Bureau de la Fondation du protestantisme visioconférence
29 Bureau de la FPF visioconférence

Juin

10 Comité Solidarité protestante visioconférence
12 Conseil du DEFAP visioconférence
12 – 13 Conseil de la FPF visioconférence
17 Assemblée du CECEF Paris
17 Entretien avec Nikolaus Meyer-Landrut, ambassadeur d'Allemagne en France Paris
20 Conseil de l'EPRAL visioconférence
20 AG de la Cimade visioconférence
23 Accueil du Nonce apostolique FPF
23 Table ronde et remise des diplômes IHEMR Collège des Bernardins, Paris

↖ Légion d'honneur Emmanuelle Seyboldt, remise par Geneviève Jacques.

↖ Visite FPF en RDC avec les responsables de l'ECC.

↑ Couverture médiatique de l'audioconférence E. Macron avec les responsables de culte.

agenda 2020





Certification Emouna, septembre 2020. Les certifiés protestants, Corinne Lanoir, François Clavairoly.

Juillet

6 Première rencontre de l'institut Covid-19 Ad Memoriam Paris

Août

4 Lancement de la plateforme Liban et de l'appel à don pour Beyrouth, Solidarité protestante visioconférence
24 – 28 Groupe des Dombes Pradines

Septembre

1er Entretien avec Pascal Courtade, conseiller du Premier ministre Paris
2 Entretien avec le nouveau président de la Fédération protestante d'Haïti visioconférence
3 Bureau de la FPF Paris
5 – 6 Participation à l'enregistrement du culte Musée du Désert, Mialet
8 Rencontre avec le nouveau président de la Cimade, Henry Masson FPF
8 Certifications Emouna, promotion 2020 Sciences Po Paris
13 Cérémonie en souvenir des victimes de la Shoah Grande Synagogue de la Victoire, Paris
15 Rencontre de la CRCF Grande Mosquée de Paris
16 Rencontre avec Joëlle Razanajohary, nouvelle secrétaire générale de la FEEBF FPF
17 Entretien avec Pierre de Bousquet de Florian, directeur du cabinet du ministre de l'Intérieur Paris
18 Entretien avec le Premier ministre, Jean Castex Hôtel de Matignon, Paris
21 – 22 Réunion de rentrée du staff de la FPF Saint Malo
24 Bureau de la Fondation du protestantisme Paris
25 Conseil de la Fondation pour les ministres Paris
29 Bureau du CECEF CEF, Paris
29 Conférence « Témoigner de sa foi au monde » Temple du Saint-Esprit, Paris
30 Entretien avec le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin Place Beauvau, Paris
31 Entretien de la CRCF avec le président de la République Élysée

Octobre

1er Colloque institut Ad Memoriam Covid-19 Paris
6 Rencontre avec la pastorale des pasteurs retraités de Valence
7 Réunion de la plateforme Liban visioconférence
8 Table ronde colloque APATZI Paris
9 Conseil de la FPF visioconférence

10 Conseil du DEFAP visioconférence
16 Bureau de la Fondation du protestantisme visioconférence
17 Dernier accueil des Couloirs humanitaires Roissy
21 Commission des finances de la FPF visioconférence
21 Hommage national à Samuel Paty cour d'honneur Panthéon Sorbonne, Paris
22 Festival de Fès de la culture soufie « Que faire ensemble de l'héritage d'Abraham » visioconférence
23 Inauguration du Pôle Alès-en-Cévennes de la FPF Alès
24 Synode de l'EPUdF visioconférence
30 Réunion avec Louis-Xavier Thirode, conseiller du ministre de l'Intérieur, sur le projet de texte de loi concernant l'organisation des cultes place Beauvau, Paris

Novembre

2 Bureau de la FPF visioconférence
2 Réunion de la CRCF visioconférence
3 Réunion des responsables des cultes avec le ministère de l'Intérieur sur le protocole sanitaire Covid-19 visioconférence
3 Rencontre de la FPF et de la Fédération de l'Entraide protestante Paris
5 Commission des relations avec le judaïsme de la FPF visioconférence
5 Conseil de la Fondation du protestantisme visioconférence
6 Bureau de la Fondation du protestantisme visioconférence
7 Hommage aux victimes de l'attentat de Nice Nice
10 Visite de courtoisie du nouvel ambassadeur d'Allemagne, Hans-Dieter Lucas Paris
10 Réunion de la plateforme Liban de la FPF visioconférence
10 Bureau de la FPF visioconférence
12 Réunion sur l'avenir de la SHPF avec le Cabinet d'Anne Hidalgo Maire de Paris
12 Rencontre de la FPF et du DEFAP avec la Fédération protestante d'Haïti visioconférence
13 Assemblée générale des Rendez-vous de la pensée protestante visioconférence
16 Bureau du CECEF visioconférence
17 Rencontre des présidents et trésoriers de la FPF visioconférence
19 Assemblée du CECEF visioconférence
20 Rencontre des pôles de la FPF visioconférence
23 Réunion des responsables des cultes avec le ministère de l'Intérieur sur le protocole sanitaire Covid-19 visioconférence
24 Assemblée générale constitutive de l'association Église verte France visioconférence
27 Rencontre avec L'Église protestante unie d'Aix-en-Provence visioconférence

Décembre

1 Réunion des responsables des cultes avec le ministère de l'Intérieur sur le protocole sanitaire Covid-19 visioconférence
2 Bureau de la FPF visioconférence
8 Masterclass EMOUNA « Quel rôle pour les religions dans une république laïque ? »
9 Rencontre de la FPF avec le CNEF Paris
10 Bureau de la Fondation du protestantisme visioconférence
10 Audition par la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (CIASE) visioconférence
11 – 12 Conseil de la FPF visioconférence
15 Préfiguration du musée-mémorial des sociétés face au terrorisme visioconférence
17 Débat au Conseil national des barreaux « Liberté de croire, liberté de ne pas croire » visioconférence
17 Enregistrement de l'émission « Blasphème et liberté d'expression » pour France 2 Paris

Du côté des pôles

Pôle FPF – Alès
Le dernier-né des pôles ! Inauguré comme il se doit le 23 octobre, en présence des élus et acteurs locaux et sous la présidence de Gisèle Guillemin (UNEPREF).

Pôle FPF – Marseille
Une belle dynamique fédérative, en lien avec les œuvres, sous la présidence d'Arnaud Jeuch (FEEBF). Impliqués politiquement comme avec des interviews radio avec RCF et de deux candidates à la mairie de Marseille.

Pôle FPF – Alpes-Maritimes
Un nouveau président élu, Bernard Kohl (EPUdF) très en lien avec les autorités du département. La préparation d'un culte de la Cité, au 31 octobre, finalement annulé et reporté en 2021.

Pôle FPF – Bordeaux
Une belle dynamique, de nouveaux pasteurs arrivant dans le pôle et des projets en perspective, le tout conduit par le pasteur Paul Brandao (UAPM).

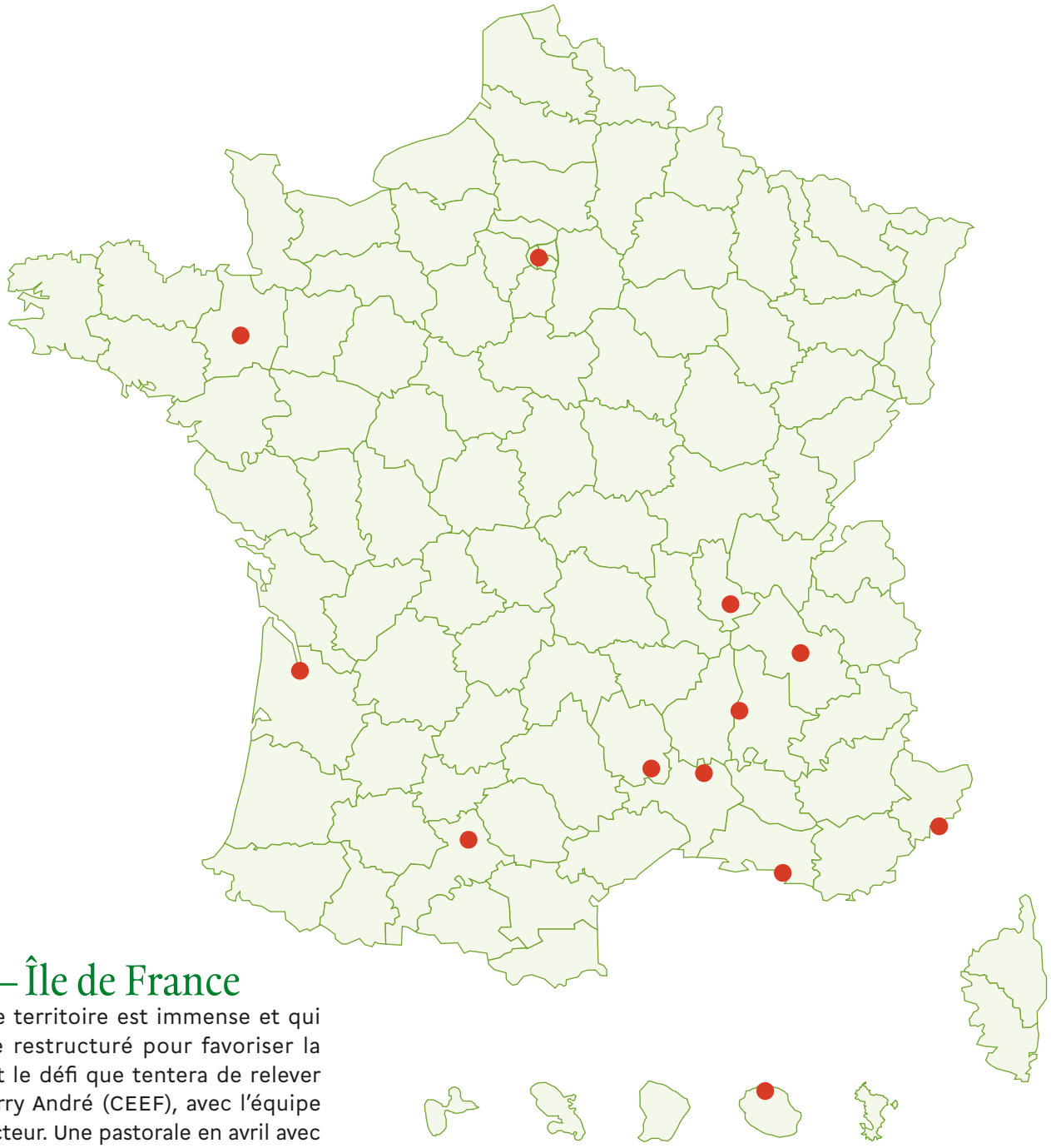
Pôle FPF – Montélimar
Un pôle fédératif, présidé par Jan Hendrik Dijkman (UEEAF), principalement articulé autour de la commission locale d'accompagnement de l'aumônerie hospitalière.

Pôle FPF – Toulouse
Un pôle très présent dans ses relations avec les autorités, avec un engagement dans Toulouse – Fraternité ou le conseil de la laïcité en Haute-Garonne, tout ça grâce à la persévérance du pasteur Didier Bernis (CEEF).

Pôle FPF – Grenoble
Un jeune pôle qui se structure et soutient une aumônerie fédérative, sous la conduite du pasteur Paul Efona (FEEBF).

Pôle FPF – Cévennes
Un tout jeune pôle, en pleine structuration ! Grâce à la ténacité de son initiateur et président, le pasteur retraité Pierre Unger (UNEPREF). Un culte fédératif fin juin, sous les arbres, au Centre Carrefour Béthanie, en direct sur France 2, avec *Présence Protestante*.

Pôle FPF – Lyon
Une belle équipe en place, qui vit une dynamique de relation et qui fait tout pour que les membres des communautés représentées le soient également grâce à l'engagement de sa présidente, la pasteure Nicole Fabre (EPUdF). Un très beau culte de la Cité le 11 octobre au Grand Temple de Lyon !



Pôle FPF – Île de France

Un pôle dont le territoire est immense et qui a besoin d'être restructuré pour favoriser la proximité. C'est le défi que tentera de relever le pasteur Thierry André (CEEF), avec l'équipe du Comité directeur. Une pastorale en avril avec Nicolas Cadène, pour parler sur les enjeux de la laïcité, annulée pour raison de la Covid-19… mais reportée à 2021.

Pôle FPF – Bretagne

Un vrai défi que de rassembler deux fois par an les acteurs d'un pôle disséminés sur un si large territoire mais c'est celui que tente de relever avec persévérance Yannick Chiron (Agape-France).

Pôle FPF – Île de la Réunion

Un pôle qui redémarre sous la conduite du pasteur Christophe Cousinié (CEEEFE), avec une belle présence d'aumôniers de prison, de la marine et de l'armée.

Une du *Midi Libre*, 23 octobre 2020.



La Fédération protestante de France s'offre un pôle alésien

RELIGION

Il sera inauguré ce vendredi en présence de François Clavairoly, président de la FPF.

Adrien Boudet

Dix mouvements alésiens affiliés

Rapport des services



Aumônerie protestante aux Armées



Aumônerie des établissements sanitaires et médico-sociaux



Justice – Aumônerie des prisons



Télévision



Relations avec les Églises chrétiennes



Communication

Pasteur Georges Michel, secrétaire général

Introduction aux rapports des services

L'année 2020 restera dans les mémoires de tous. Ce fut une année inattendue, passionnante, intense et riche en rebondissements.

Dès le premier confinement notre premier défi a été de mettre en place le télétravail tout en gardant une cohésion d'équipe et une fluidité dans la mission de chaque service. Alors que seuls les chefs de services étaient dotés de matériels informatiques portables, il a fallu équiper l'intégralité du personnel dans sa capacité au travail à distance. Dès lors nous étions opérationnels pour le télétravail avec une connexion au réseau de la FPF efficace. Les réunions d'équipes, les staffs des chefs de service du lundi assurés en visioconférence ont très rapidement confirmé que nous gardions le cap dans nos objectifs communs pour 2020.

La mise en place des services d'écoute des personnes qui le souhaitaient par les aumôneries des prisons et AESM fut une découverte pour chacun.

Nous avons fait émerger de nouvelles pratiques et des nouvelles compétences liées à cette mission d'écoute, d'aide et d'accompagnement des détenus, des malades et de leur famille.

Le deuxième confinement a confirmé l'importance du maintien du numéro vert pour les prisons, qui, nous en sommes convaincus, restera opérationnel au-delà de la fin de la pandémie.

L'organisation des bureaux et des conseils en visioconférence aura été une première pour chacun. Au-delà des quelques rares réserves exprimées au début, **la fluidité des échanges et l'efficacité du travail se sont confirmées** rapidement au fil des mois.

Le staff des chefs de service conduit par le secrétaire général avec la participation du président de la FPF, se retrouve tous les lundis pour





↖ Pasteur Georges Michel, secrétaire général de la FPF.

↑ Staff de rentrée 2020. Les responsables de service, à St-Malo.

une mise en commun des actions de la semaine écoulée et l'examen des perspectives de celle qui débute. C'est un moment important de parole où chacun informe et partage sur la réalité qui est la sienne dans sa mission. Le président de la FPF évoque l'actualité fédérative et d'actualité religieuse en fonction de son agenda.

Comme lors de chaque mois de septembre, le «staff de rentrée» qui se déroule au minimum sur deux jours, permet à chacun un réel partage sur les orientations de chaque service pour la nouvelle année qui s'ouvre. Les actions spécifiques et les actions communes y sont définies.

Le service Communication rappelle les événements majeurs que les membres de la FPF doivent connaître afin d'associer les actions des services à la réalité du vécu fédératif.

Comme cela avait été prévu avant le deuxième confinement, **cette fin d'année à été marquée par un programme de formation et de mise à niveau en bureautique pour tous**, selon les aptitudes et les souhaits de chacun. Par groupe de cinq, l'ensemble des salariés et des chefs de service a connu des moments riches en formation de même, bien évidemment, qu'en convivialité.

Le secrétaire général assume, en concertation avec le trésorier, la gestion quotidienne et le suivi du budget voté par l'assemblée générale. Les dépenses ont été contenues.

La rédaction et l'assemblage de ce rapport de gestion restent toujours une tâche passionnante et complexe, car réalisée dans des délais très courts. Le service Communication, sous la responsabilité du secrétaire général, en assure la cohésion rédactionnelle et graphique, accompagné par le bureau et le conseil de la FPF. Une équipe remarquable au sein du service Communication y consacre une part du travail dès les deux derniers mois de l'année, en plus de la charge de travail normale ou exceptionnelle qui lui incombe.

Je veux ici transmette un grand merci à toute l'équipe.

Enfin, le nouveau défi d'une assemblée générale en visioconférence le 30 janvier 2021, situation exceptionnelle, mobilise à nouveau l'ensemble de l'équipe. En décembre et janvier, président, secrétaire général, chefs de service, salariés et bureau de l'AG vont donc unir leurs actions pour ce moment incontournable de la vie fédérative.

L'année 2020, une année si particulière, nous aura donc vus toutes et tous plus actifs et solidaires que jamais, toujours au service des membres de la FPF.

Pasteur Étienne Waechter, responsable du service
Général de division (2s) Jean-Fred Berger, président de la commission

Aumônerie protestante aux Armées

L'Aumônerie protestante aux Armées (APA), avec ses 70 aumôniers, issus des diverses unions d'Églises protestantes de France, a accompli ses nombreuses missions d'accompagnement et de soutien spirituel tout au long de l'année 2020, malgré l'épidémie de la Covid-19 : dans les périodes de confinement puis de post-confinement, l'engagement de chacun pour poursuivre son ministère a été exemplaire.

Malgré les contraintes et les restrictions successives, nos aumôniers ont été partout présents, adaptant et innovant dans bien des domaines, agissant parfois à distance via divers médias et réseaux sociaux, pour les contacts, entretiens, échanges, réunions, mais aussi le télétravail, les cultes, les études bibliques et les temps de prière.

Dans les Hôpitaux d'instruction aux Armées (HIA), des comités d'éthique ont été réactivés pour aborder des situations concrètes à gérer, les représentants des différents cultes y étant impliqués.

Nos aumôniers ont donc été très sollicités pour accompagner des situations difficiles de stress, de tension ou de fatigue, voire pour aider à faire face à des soucis familiaux. Leur soutien personnalisé aura pris une place toute particulière face à des situations de vie dégradées : difficultés relationnelles, perte d'un proche, travail de deuil accompli avec difficulté, etc.

En tout cela, des relations ont été renforcées avec les familles. L'aumônier est bien souvent un lien privilégié entre les familles et les militaires soumis aux mesures de quarantaine car touchés par la Covid-19 ou engagés dans des missions opérationnelles : que ce soit avant le départ ou en fin de mission d'opérations extérieures (OPEX) ou d'embarquement, juste avant le retour dans la famille.

Tous les aumôniers de l'APA ont été mobilisés, y compris à la direction de l'APA située rue de Clichy à Paris, pour soutenir ces situations si complexes. Nos réunions de travail en équipe ont ainsi eu lieu à distance et en visioconférence, y compris avec les collègues projetés en mission OPEX.

Dans cette période critique de l'épidémie de la Covid-19, l'Aumônerie protestante aux Armées dans son ensemble a fait preuve de belles qualités humaines et spirituelles, prenant des initiatives avec créativité et réactivité pour accomplir sa mission de soutien auprès de tous, militaires et familles, et participer sur le sol national à des actions de soutien logistique menées par les armées au profit des populations civiles.

Enfin, nos aumôniers militaires se sont succédés à un rythme très soutenu dans les opérations extérieures et les embarquements, accompagnant sur le terrain ou en mer les unités et les navires des armées françaises. Dans des conditions souvent extrêmes de rusticité et de danger, ils ont partagé la vie et les deuils des militaires envoyés avec eux au loin en mission, vivant à leurs côtés l'âpreté des conditions de vie et particulièrement celle des combats en zone subsaharienne.

Evénements importants de l'année 2020



Les aumôniers en pastorale à Sète (©N. Butel/APA)

Journées d'études

Les Journées d'études ont été organisées du 6 au 10 janvier à Angers par la pastorale régionale Ouest. Ce temps précieux de travail et de réflexion, articulé autour du thème « Bâtir », a été développé dans des approches très diverses (génie militaire, construction éthique, mise en pratique de groupe).

Rassemblement international militaire protestant

Notre grand rendez-vous annuel du Rassemblement international militaire protestant (RIMP) qui devait avoir lieu en juin, a été annulé en raison de l'épidémie. Nous espérons donc vivement pouvoir l'organiser du 17 au 20 juin 2021. Ce sera l'occasion de fêter à Méjannes-le-Clap (Gard) et à Mialet (Musée du désert) ses 70 ans d'existence (1951 – 2021). Cette date mérite de figurer dans les agendas !

Pastorale nationale de rentrée

La Pastorale nationale de rentrée, du 5 au 9 octobre à Sète (domaine du Lazaret). Cette pastorale d'une semaine est toujours l'occasion d'une réflexion théologique qui a bénéficié cette année du professeur David Bouillon, enseignant à HET-PRO (Haute école de théologie de Saint-Légier, Suisse) sur le thème « Renouveler notre lecture de la Bible pour mieux la partager », à partir du livre de Jonas.

Elle nous a aussi permis de renforcer notre cohésion et de réfléchir ensemble sur l'organisation de l'APA (travaux de répartition des postes en France, outre-mer et étranger, et les mouvements à envisager) et d'aborder plusieurs grands dossiers, parallèlement aux travaux actuellement menés par l'État-major des armées (EMA) avec les quatre aumôneries militaires (catholique, israélite, musulmane et protestante).

Une importante réflexion est en effet conduite afin de rédiger en 2021 un document officiel sur la place et le rôle des aumôniers au sein des armées, afin d'en améliorer la gouvernance.

Ces réflexions de fond (qui devaient commencer dès mars) ont bien évidemment été différées du fait de l'épidémie. Des groupes de travail ont finalement commencé leurs travaux en septembre sur les thèmes « Rôle de l'aumônier au XXI^{e} siècle, parcours professionnel des aumôniers, engagement opérationnel », ainsi que « Positionnement et besoins en effectifs ».

À noter que plusieurs de ces sujets sont au cœur de notre réflexion d'aumônerie depuis 2019 : nous espérons des évolutions notoires, en particulier en termes de préservation de nos effectifs et d'évolution des moyens alloués.

Nous restons convaincus de l'importance de la présence d'aumôniers protestants au sein des armées, pour un ministère spécifique que nous voulons de qualité.

Assemblée générale de l'Association de soutien de l'APA

L'Assemblée générale de l'ASAPA (Association de soutien de l'APA), le 8 octobre 2020 avec le lancement de l'opération « Noël pour nos soldats ».



Cultes du souvenir

Les cultes du souvenir (organisés le dimanche le plus proche des dates d'armistice des deux guerres mondiales) : celui du mois de mai a été annulé et le second qui devait avoir lieu le dimanche 15 novembre, en commun avec la paroisse luthérienne de Courbevoie, a aussi été annulé.

Formation en cours

Trois aumôniers sont engagés en 2020 – 2021 en vue de l'obtention du Diplôme universitaire des aumôniers (DU).

Déplacements de l'aumônier en chef (AUMC)

Un seul rendez-vous international a eu lieu cette année : la Rencontre internationale des aumôniers en chef (IMCCC), du 27 au 31 janvier 2020 à Berlin. L'AUMC y était accompagné par l'AUMC-Adjoint Air.

La plupart des déplacements prévus ont été annulés mais ont repris dans les régions / zones de défense : dès juin 2020 en Île-de-France, dans l'Est en octobre, dans le Sud-Ouest en novembre et enfin dans l'Ouest en décembre. Par contre, aucune visite pastorale outre-mer ou à l'étranger n'a pu être effectuée.

Nombres de postes en 2020 et unions d'Églises d'origine

Églises	A	RO / CC	CD	RC	Total
EPUDF	5	3	1	7	16
FEEB	10	4	-	2	16
UNEPREF	4	-	-	1	5
UEPAL	2	3	-	-	5
UEER	1	1	-	-	2
Églises protestantes hors métropole	2	3	-	-	5
UEEL	6	-	-	-	6
UEEMF	1	-	-	1	2
CEEF	-	1	-	-	1
UEDF	1	-	-	-	1
Hors FPF, avec convention	4	4	-	3	11
Total	**36**	**19**	**1**	**14**	**70**

A : aumônier d'active / plein temps
RO / CC : réserve opérationnelle ou concordataire
CD : civil desservant
RC : réserve citoyenne (bénévole)

Actions de la commission d'accompagnement de l'aumônerie protestante aux Armées

Originale par son histoire (créée en 1854) et sa composition (car réunissant membres délégués des Églises de la FPF et délégués militaires venant des armées et engagés dans leurs Églises), elle agit au quotidien en appui de l'aumônier en chef et du conseil de direction de l'APA.

La commission d'accompagnement poursuit sa réflexion dans de nombreux domaines essentiels : vision stratégique pour l'APA ; qualités et compétences recherchées pour ses aumôniers ; approfondissement de la connaissance et de la compréhension des conditions d'exercice du ministère, de plus en plus souvent dans des conditions extrêmes, parfois de combat ; réflexion et travaux sur le recrutement, les nominations et les mutations des aumôniers.

Une attention toute particulière est accordée à l'écoute des aumôniers, soumis ainsi que leurs familles à de fréquents départs en opérations extérieures ou à des embarquements en mer de longue durée (plusieurs mois). De plus, l'effort est mis sur le renforcement des liens entre les aumôniers et leurs Églises et unions d'Églises, ainsi que sur l'indispensable renforcement des relations avec les facultés de théologie et instituts bibliques.

Soucieux d'accompagner avec sérieux et consécration le ministère des aumôniers, les membres de la commission d'accompagnement s'y investissent avec énergie et disponibilité, au service de la FPF.

Perspectives pour 2021

Divers évènements sont prévus :

- les Journées d'études organisées par la région Île-de-France du 1er au 5 février 2021, à Chevilly-Larue ;
- les déplacements de l'AUMC : à l'étude en fonction de l'évolution de la situation sanitaire ;
- le Rassemblement international militaire protestant célébrant ses 70 ans (1951 – 2021) du 17 au 20 juin à Méjannes-le-Clap sur le thème « Tous un en Jésus-Christ » ;
- la pastorale de rentrée 2021 en région Sud-Ouest, du 4 au 8 octobre 2021 à Rochefort.

Et enfin tous les rendez-vous réguliers de l'APA (pastorales régionales, contacts avec les paroisses et pasteurs locaux) et à construire : projets, événements et temps forts en lien avec les régions, les différents pôles FPF et les paroisses.

Composition du service

Pasteur Étienne Waechter, responsable du service
Cédric Dubus, secrétaire de direction
Frédéric Nasone, conducteur et adjoint au secrétariat

Composition de la commission d'accompagnement

- Voix délibératives
  - Membres de droit : les pasteurs François Clavairoly, président de la FPF et Georges Michel, secrétaire général de la FPF.
  - Président de la commission : Général de division (2s) Jean-Fred Berger.
  - Représentants d'Églises : pasteur Thierry Auguste (FEEBF et vice-président de la commission), pasteur Didier Crouzet (EPUdF et représentant du conseil FPF), pasteur Pascal Girard (UEEL), Marc Poncin (UEPAL) et pasteur Pierre Unger (UNEPREF et vice-président de la commission).
  - Membres militaires (titulaires et suppléants) : Arnaud A., Cécile B., Patrick B., Édouard B., Philippe B. (jusqu'en septembre 2020), Catherine B., Benoît C., Magali D., Jean-Michel F.
- Voix consultatives : pasteur Etienne Waechter (AUMC), Jacques-André B. (représentant des aumôniers) ou son suppléant Arnaud B. puis pasteur Julien T. (depuis octobre 2020), pasteur Basile Zouma (DEFAP).
- Invités : Laurent C., un aumônier adjoint ou régional.

Aumônerie des établissements sanitaires et médico-sociaux

Pasteur Victor Adzra, responsable du service

Bernard Rœhrich, président de la commission

Le service Aumônerie des établissements sanitaires et médico-sociaux (AESMS) a vu au dernier trimestre 2019 la nomination d'un nouvel aumônier national pour succéder à la pasteure Isabelle Meykuchel en poste depuis huit ans : le pasteur Victor Adzra dont la prise de fonction est effective depuis novembre 2019. La phase de prise en main du service a été vite mise à mal par la crise sanitaire liée à la Covid-19 qui a fait pencher les priorités du côté de l'accompagnement des aumôniers face aux restrictions et contraintes imposées par les nouvelles réglementations nationales. Cette situation a sérieusement ralenti le fonctionnement du service.

L'urgence sanitaire décrétée et ses restrictions vont à nouveau sérieusement poser la question de la place de l'aumônerie en milieux sanitaire et médico-social.

Principaux événements de 2020

La gestion pendant le confinement

Le temps de confinement lié à la Covid-19 fut une période de grande épreuve et de frustration vécue par les aumôniers comme une double peine : d'abord, de réaliser avec amertume que « l'aumônerie n'était pas attendue » – leur présence n'était pas autorisée sur le terrain alors que les décès se comptaient par centaines –, ensuite de se voir reprocher leur absence pendant la période de crise.

Suivant les lieux, dans la même Agence régionale de santé (ARS), le confinement a été différemment vécu par les aumôneries. C'est l'occasion de témoigner notre reconnaissance aux aumôniers et à leurs équipes d'auxiliaires qui ont usé d'imagination et de créativité pour garder le lien avec leurs établissements. Il est important de signaler que plusieurs aumôniers ont été infectés par la Covid-19 dès le début du confinement, en Île-de-France et en Alsace-Moselle mais qu'ils s'en sont tous bien sortis.

Les aumôniers et leurs activités

Face aux difficultés liées à leur présence, les aumôniers se sont vite repositionnés en adoptant de nouveaux moyens et de nouvelles formes de présence par :

- le téléphone, les mails et la visioconférence pour l'écoute, l'accompagnement et les services funèbres ;
- la disponibilité à répondre aux sollicitations des cellules de réflexion éthique, très actives dans les établissements ;
- en soutien aux efforts des aumôniers, se sont mises en place deux plateformes d'écoute : Écout'Aumônerie par la région Alsace-Moselle-UEPAL (un projet qui a bénéficié d'un financement de la Fondation du protestantisme), et L'écoute Protestante, un numéro vert national d'écoute de la FPF, animé par des volontaires. Des équipes de pasteurs, d'aumôniers, d'auxiliaires s'y



Membres de la commission d'accompagnement. Septembre 2019.

sont relayées pendant 83 jours. L'objectif visé par ces plateformes était de garantir aux patients, résidents et leurs familles, une présence et un accompagnement en cette période délicate. La réalité révèle que très peu d'appels (moins de 5 %) étaient directement liés à la Covid-19 et que plus de 90 % des appels provenaient de personnes en situation de grand isolement liée au confinement, et y ont trouvé une écoute apaisante.

L'aumônier national et les référents régionaux

L'aumônier national a, durant de longues journées, par téléphone et par mail, accompagné les aumôniers dans leur situation personnelle et professionnelle. Il a encouragé leurs initiatives, fait le point régulièrement avec certains d'entre eux et avec les référents régionaux, attentif à suivre les directives nationales et régionales ainsi qu'à diffuser les nombreuses réflexions éthiques[1] aux aumôniers. Ce fut également une période de grandes sollicitations par les médias pour une communication vers l'extérieur sur la place et le rôle des aumôneries pendant la crise sanitaire.

Les référents régionaux, en dialogue avec l'aumônier national, ont accompagné le retour des aumôniers sur le terrain dès le début du déconfinement. La situation n'étant pas homogène sur l'ensemble de la métropole, cela s'est fait progressivement, au cas par cas, dans le respect des règles édictées par les différentes administrations d'établissements. Par ailleurs, la situation des auxiliaires à la fin de l'année 2020 n'est toujours pas totalement résolue.

Plusieurs rendez-vous au plan national, régional et local ont été annulés, à cause des deux vagues de la Covid-19 ayant entraîné le confinement de la population. Prévue d'abord pour avril puis reportée en novembre, l'installation liturgique de l'aumônier national Victor Adzra dans ses fonctions n'a toujours pas eu lieu un an après sa prise de fonction. Il en est de même de la rencontre nationale des aumôniers en 2020 qui n'aura finalement pas lieu.

Autres événements

▷ La Fondation Diaconesses de Reuilly : Christine Renouard, coordinatrice nationale des aumôneries de la Fondation, vient d'être admise à la retraite. Son successeur Jean-Louis Massot a été installé dans ses fonctions lors d'un culte le 2 octobre 2020 à Versailles. L'aumônier national est invité permanent au comité d'aumônerie de la Fondation Diaconesses de Reuilly. Maintenant que la fondation est devenue membre de la FPF, il faudra penser à définir la base de nos relations.

1 Entre autres : « Les enjeux éthiques décisionnels en réanimation dans le contexte de la COVID-19 », « La fin de vie et la mort dans le contexte de la COVID-19 », « Comment symboliser ces morts dans l'immédiat et préserver un minimum de rites indispensables aux équilibres de la communauté ».



Pasteur Victor Adzra, aumônier national AESMS.

▷ Pour faire connaissance, l'aumônier national a été invité par son homologue catholique au Conseil national de l'aumônerie catholique en janvier 2020 au siège de la Conférence des évêques de France à Paris.

▷ Les aumôniers nationaux en milieu de santé protestant, catholique, israélite, musulman et bouddhiste, ont entrepris une démarche commune à la DGOS[2] pour un entretien avec M^me^ Catherine Faure-Beaulieu (chargée de mission responsable du statut des aumôneries hospitalières) et M^me^ Odile Brisquet (responsable des statuts du personnel de la fonction publique hospitalière) sur les sujets suivants :

- le statut et la rémunération des aumôniers suite aux exigences de formation imposées par l'État[3] ;
- le statut des aumôniers nationaux vis-à-vis de l'État et la question de leur rémunération ;
- la célébration en 2021 du 10^e^ anniversaire de la charte nationale des aumôneries des établissements relevant de la fonction publique hospitalière sous le thème « La place de l'aumônerie en l'hôpital public » ;

▷ Les aumôniers nationaux se sont ensuite retrouvés au siège du Conseil français du culte musulman (CFCM) pour un débriefing sur les discussions à la DGOS et ont émis l'idée d'une relecture de la charte nationale en vue d'un bilan d'application.

Dans les régions

▷ Afin de permettre aux aumôniers qui le désiraient de déposer, partager et mettre en perspective ce que chacun avait pu vivre comme aumônier dans la période du confinement et la première phase du déconfinement, le référent régional des régions Alsace-Moselle et Bourgogne-Franche-Comté a organisé le 18 juin 2020, une demi-journée de paroles libres à Strasbourg.

▷ L'aumônier national s'est rendu à Romans-sur-Isère (Auvergne-Rhône-Alpes) pour rencontrer le président et un autre membre de la commission locale ainsi que l'aumônier. La volonté exprimée par cette commission a orienté les discussions vers l'idée d'une mobilisation des énergies pour créer une dynamique régionale devant conduire au choix d'un référent et à la mise en place d'une commission régionale. Une journée régionale de réflexion est prévue pour mars 2021.

▷ La pastorale des aumôniers de la région Nouvelle-Aquitaine s'est tenue du 26 au 28 octobre 2020 à Échourgnac en Dordogne sur le thème de « La souffrance au travail des agents hospitaliers (dont font partie les aumôniers) et sa prévention par une démarche participative ». Cette pastorale, animée par le référent régional Joël Ceccaldi et le professeur Emmanuel Gyan, référent région Centre-Val de Loire, s'inscrit dans le cadre de la

2 Direction générale de l'offre de soins (DGOS) du ministère des Solidarités et de la Santé

3 Obligation d'être titulaire d'un Diplôme universitaire civil et civique



formation continue des aumôniers. Une occasion pour l'aumônier national de rencontrer et de partager avec ces derniers.

▷ La commission AESMS de l'UEPAL a renouvelé sa confiance au pasteur Pascal Hubscher en le reconduisant dans ses fonctions de coordinateur des AESMS de l'UEPAL suite à l'évaluation du poste. Le service AESMS de la FPF se réjouit de cette bonne nouvelle.

Principaux dossiers

La création d'aumôneries fédératives

L'année 2020 a vu la création de deux aumôneries fédératives : Grenoble (Auvergne-Rhône-Alpes) et Noyon–Compiègne (Hauts-de-France-Normandie).

Sont en gestation : Clermont-Ferrand (Auvergne-Rhône-Alpes) avec la mise en place effective d'une commission fédérative locale, Les Mureaux, Étampes, Montfermeil et Montreuil (Île-de-France), Foix (Ariège) et Tarbes–Lannemezan (Occitanie).

Région Bretagne-Pays-de-Loire : pasteur Daniel Queinnec, référent régional arrivé en fin de mandat, ne l'a pas renouvelé. Il a cependant préparé le relai. Un successeur a été proposé lors d'une rencontre des aumôniers en février à Vannes. Cette région connaît une belle évolution avec la mise en place d'une commission fédérative départementale Loire-Atlantique, et évolue vers une commission bi-régionale Bretagne-Pays-deLoire.

La région Hauts-de-France-Normandie relance les démarches pour l'ouverture de postes dans l'ouest de la région.

Formation

DU : la promotion 2019 – 2020 compte 39 étudiants « spécialité santé » dont cinq proposés par les référents régionaux et présentés par le service AESMS de la FPF. La session d'octobre a bien eu lieu en présentiel. Par contre celle de juin avec les examens s'est faite à distance.

La session 2020 – 2021 accueille quarante étudiants dont trois recommandés par les référents régionaux (donc AESMS de la FPF). Ces derniers bénéficient d'une organisation du service pour leur accueil, hébergement et restauration à Strasbourg, assurée par Véronique Picard, secrétaire du service. La première semaine de cours s'est déroulée en présentiel du 19 au 23 octobre à l'UNISTRA.

L'AESMS de l'UEPAL propose chaque année une série de formations. Le service AESMS de la FPF pense à faire bénéficier les autres régions de cette richesse.

Actions de la commission d'accompagnement du service

▷ La commission nationale n'a pu se réunir qu'une fois en présentiel sur les quatre réunions prévues à l'agenda, alors que le bureau de la commission s'est réuni quatre fois dont deux en visioconférences pour faire le point sur la situation et prendre les décisions qui s'imposent. Il a ainsi, en mars et juin, au nom de la commission nationale, adressé deux messages d'orientation aux aumôniers, puis en octobre un message aux directions d'établissements par le biais des aumôniers, afin de leur permettre d'entrer dans une discussion constructive avec les directions sur la place des aumôneries et sur le fonctionnement à adopter en cette période de crise.

▷ Les agréments : le groupe d'examen des candidatures (GEC) s'est réuni en février et en octobre. Le bureau de la commission, après avis et recommandations du GEC, a décidé de six agréments pour les hôpitaux de Compiègne-Noyon (Hauts-de-France-Normandie), Grenoble, Clermont-Ferrand et Annecy (Auvergne-Rhône-Alpes), Tarbes / Lannemezan (Occitanie), Necker (Île-de-France). Un agrément a été accordé pour l'hôpital Avicenne (Seine-Saint-Denis-93) à un aumônier déjà en poste en Île-de-France en remplacement de Victor Adzra.

Perspectives pour 2021

▷ Poursuivre l'accompagnement des aumôneries dans leur relation avec les établissements : accompagner et définir leur place et leurs activités selon les textes de référence en vigueur.

▷ Célébration du 10e anniversaire de la charte nationale de l'aumônerie : un événement à organiser par les cinq aumôneries de la santé, la DGOS et le bureau central des cultes du ministère de l'Intérieur, à partir d'une évaluation de l'application de la charte en vue de nouvelles perspectives. Une journée thématique sous forme de colloque est envisagée au Sénat en septembre 2021.

▷ Rencontres régionales des aumôniers : l'année 2021 est celle des rencontres régionales. Elles seront des temps de partage d'expériences et de formation des aumôniers et auxiliaires.

▷ Pourvoir les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bretagne-Pays-de-Loire de nouveaux référents.

▷ Participation au rassemblement du Réseau européen des aumôneries hospitalières, prévu en Crète en juin 2020 et reporté en juin 2021.

▷ Premières étapes de la préparation des JAF (Journées des aumôneries francophones) de 2022 en Belgique, avec la constitution des équipes d'organisation et les premières réunions. L'organisation matérielle de ces journées revient aux aumôneries belges et à la région Hauts-de-France-Normandie (FPF), sous la supervision de l'aumônier national AESMS de la FPF et de la responsable nationale de l'aumônerie hospitalière de Belgique.

Églises d'appartenance des aumôniers des établissements sanitaires et médico-sociaux

Agréés par le bureau de la commission nationale AESMS de la FPF

Église	Effectif
ADFP	6
CEAF	1
EPUDF	7
FECF	1
FEEBF	10
UAPM	2
UEEMF	1
ADD	3
Autres	11
Total	**42**

Pour l'Alsace-Moselle, nommés par le conseil de l'UEPAL

Église	Effectif
UEPAL	38
EPUDF	3
Total	**41**



Composition du service

Pasteur Victor Adzra, responsable du service
Véronique Picard, secrétaire

Composition de la commission d'accompagnement

- Président : Bernard Rœhrich (EPUdF).
- Représentant du conseil de la FPF : pasteure Emmanuelle Seyboldt (EPUdF).
- Membres de la commission : pasteur Claude Roussel (ADFP), majore Anne Thöni (ADS), Dr Joël Ceccaldi (CEEF), Béatrice Birmelé (EPUdF), Myriam Moyen (EPUdF), Dr André Mongo (FEEBF), pasteur Didier Astorga (FEEBF), pasteur Philippe De Pol (UEEL), pasteur Pascal Hubscher (UEPAL), Annick Vandenlinden (UEPAL), Jean-Claude Walrawens (UNEPREF).
- Membres de droit : Les pasteurs François Clavairoly, président de la FPF et Georges Michel, secrétaire général.

Pasteur Brice Deymié, responsable du service
Maître Jocelyne Le Bivic, présidente de la commission

Justice et aumônerie des prisons

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et par la fermeture des prisons aux intervenants extérieurs dès la mi-mars. Pendant ce temps de confinement, les aumôniers sont restés en contact avec les personnes qu'elles suivaient, par courrier essentiellement et parfois par téléphone. La réouverture des prisons aux aumôniers s'est faite progressivement à partir du 12 mai. Les visites individuelles sont possibles dans les parloirs après prise de rendez-vous, et les cultes sont limités à dix personnes maximum. Beaucoup d'incertitudes pèsent encore sur l'avenir et les aumôniers sont parfois découragés par la mise en place de tous ces filtres sanitaires qui, bien que nécessaires, gênent beaucoup l'accompagnement des détenus. Nous devons également être vigilants pour qu'une telle situation ne perdure pas dans les établissements une fois la crise derrière nous.

Crise sanitaire

D'une manière générale, cette période de pandémie nous a conduits à réfléchir à la place de l'aumônerie au sein de l'institution pénitentiaire. Contrairement à certains pays du nord de l'Europe, l'aumônerie en France n'est pas considérée comme une activité essentielle mais nous sommes classés comme intervenants extérieurs, au même titre que les professeurs ou les animateurs socio-culturels. Dès qu'une crise éclate, le plus souvent des grèves, nous sommes empêchés d'entrer dans l'établissement. La crise actuelle est particulière, car elle n'est pas due à une volonté humaine mais à un virus dont on connaît mal la manière de nous atteindre. L'approche strictement médicale est insuffisante pour apaiser celles et ceux qui souffrent de la maladie ou de la peur de l'attraper. Le spirituel n'est pas un emplâtre sur une jambe en bois mais le lieu d'une synthèse possible entre rationnel et irrationnel. Évacuer l'aumônier c'est souvent, dans un cas comme ici, laisser la place à toutes les pathologies religieuses. L'humain réunifié et apaisé est souvent plus à même d'affronter l'adversité.

Nous devons mener cette réflexion de façon approfondie dès maintenant et ne pas l'arrêter quand l'épidémie cessera. L'aumônerie n'est pas une activité comme une autre et le cadre de ses activités est inscrit dans le Code de procédure pénale.

Pendant le confinement, le face à face surveillants et détenus ne s'est pas mal passé. Devant l'exceptionnel de la situation, l'administration a encouragé la parole d'un côté comme de l'autre. « Les surveillants se sont mis à nous parler comme jamais ils ne l'avaient fait », confie un détenu. Des responsables détenus sont nommés pour faire passer les informations à l'ensemble de la population pénale. La peur de l'épidémie est bien prise en compte et, pour une fois en prison, cette peur parvient vraiment à être verbalisée et écoutée. « Finalement, dit un surveillant, pour une fois nous luttons tous contre la même chose : la maladie. Les détenus ont peur qu'on leur apporte le virus de l'extérieur, il faut essayer de les rassurer pour éviter à tout prix des marques d'hostilité ». En prison, surtout

dans les maisons d'arrêt en temps normal, les mouvements sont incessants. On se déplace pour aller aux ateliers, à l'école, au parloir, en activité, au tribunal. Les surveillants passent une grande partie de leur journée à accompagner cette circulation. « Depuis le début de la crise liée au coronavirus, on travaille beaucoup mieux, c'est plus tranquille, fait remarquer un surveillant. Comme il n'y a plus d'activités ni de parloirs pour les détenus, on n'a plus que deux mouvements par jour à gérer : la douche et la promenade ». Un autre facteur de décontraction au sein des détentions fut la libération de 11 500 détenus en six semaines, la plupart purgeaient de courtes peines[1] ou étaient en fin de peine. Ces libérations ont permis de faire passer le taux d'occupation en maison d'arrêt de 140 % avant le confinement à 110 % après.

La nouvelle commission JAP n'a pas pu se réunir depuis sa formation. Nous organisons régulièrement des visioconférences avec les aumôniers régionaux, pour faire le point sur les conditions de reprise de l'activité. Ces réunions par Zoom ont permis d'intégrer les responsables de l'outre-mer. Depuis le début du confinement, en lien avec la communauté de Pomeyrol, nous avons établi un « Office du vendredi midi » que nous avons envoyé à tous les aumôniers, chaque semaine dans les deux premiers mois et tous les mois maintenant, pour créer une communion de prière entre nous.



Le Numéro vert

À partir du 22 avril 2020, chaque aumônerie pénitentiaire, sauf l'aumônerie du culte juif, a mis en place un Numéro vert pour que les détenus de tous les établissements de France et d'outre-mer puissent s'entretenir de façon anonyme avec l'aumônier du culte de son choix. Le financement a été à la charge de chaque aumônerie. L'administration pénitentiaire nous a demandé que les écoutants soient tous des aumôniers agréés par elle. Les conversations n'ont été ni écoutées, ni enregistrées. Il y a eu 70 aumôniers volontaires pour ce service. À la fin du confinement, s'est posée la question de la poursuite de ce Numéro vert : l'administration y était très favorable et nous beaucoup moins. Fin juin, nous avons interrompu ce service, d'une part parce que les aumôniers volontaires ont progressivement retrouvé le chemin de la prison et d'autre part, parce que nous ne voulions pas pérenniser une aumônerie à distance.

Les aumôniers écoutants ont beaucoup apprécié de pouvoir continuer à être aumôniers pendant le confinement. Certains ont même trouvé que la parole au téléphone était plus libre et sincère que lorsque l'on se trouve face à la personne en cellule. Du 22 avril à fin juin, il y a eu 655 conversations (une conversation est un appel de plus de cinq minutes) pour 214 heures d'écoute. Dès lors, s'est posé la question de la reprise de ce numéro pour pallier les difficultés sanitaires actuelles et pour tenter, à côté de l'aumônerie traditionnelle, de tester une aumônerie téléphonique, sachant que dans un proche avenir toutes les 50 144 cellules en France seront équipées d'un poste téléphonique. Avec le deuxième confinement, le Numéro vert a été réactivé et connaît le même succès que précédemment.

1 À noter que 46 % des peines en cours d'exécution sont inférieures à un an.

Diplôme Universitaire

Le DU « Aumôniers, formation civile et civique, théologique et pratique » de l'Université de Strasbourg continue à être la formation de base pour les aumôniers de prison. Il aborde les aspects légaux, théologiques et pratiques du ministère d'aumônier et il est reconnu par le ministère de l'Intérieur. Les promotions d'année en année comptent une trentaine d'aumôniers. Les abandons en cours de parcours sont de plus en plus rares grâce à l'accompagnement que les régions ont mis en place pour aider les étudiants entre les deux sessions de cours. Contrairement à ce que l'on aurait pu craindre au départ, l'exigence du DU n'est pas un frein au recrutement des aumôniers. Le temps passé à Strasbourg est généralement très apprécié. Toutes les sensibilités du protestantisme se retrouvent sur les bancs de l'université, et les paroles s'échangent librement, même dans un cadre académique. Les aumôniers d'outre-mer peuvent également rejoindre cette formation. Nous constatons qu'être tous ensemble est fondamental pour la réussite de cette formation et pour développer le sentiment d'appartenir au corps des aumôniers de prison de la FPF.

La formation continue s'effectue toujours dans les régions, sous la responsabilité des aumôniers régionaux, à raison d'une ou deux réunions par an. Les thèmes abordés lors de ces réunions tiennent compte à la fois de l'actualité et de l'attente des aumôniers.

La région outre-mer est divisée en trois sous-régions : Antilles-Guyane, Réunion-Mayotte et Nouvelle Calédonie-Polynésie française. Les formations ont lieu tous les deux ans aux Antilles-Guyane et Réunion-Mayotte. Une formation à Cayenne aurait dû avoir lieu en mars 2020 ainsi qu'une formation pour la Polynésie française en mai 2020, toutes deux reportées à cause de la Covid-19. Une formation Réunion-Mayotte devrait avoir lieu en juillet 2021. Pour la Nouvelle-Calédonie, nous attendons la construction d'une deuxième prison pour, à la fois, lancer un recrutement et une formation.

Nous envisageons un deuxième colloque « Océan Indien » en octobre 2021. Ce colloque réunira, outre les aumôniers de Madagascar, ceux de la Réunion, de Mayotte, du Mozambique, de l'Île Maurice comme en 2017 et, peut-être cette fois-ci, d'Afrique du Sud et des Comores. Ce colloque aura lieu à Madagascar comme le précédent.

À l'international

David Buick, aumônier régional de Bretagne, a été élu président mondial de l'*International Prison Chaplains' Association* (IPCA). C'est la première fois qu'un Français est président au niveau mondial de cette association. Le congrès mondial qui devait avoir lieu en novembre à Bangkok a été annulé. Il est important que l'aumônerie française soit impliquée au niveau international, car nous apprenons beaucoup de la pratique des autres, et le partage d'expériences permet d'être plus incisifs lors de nos discussions avec nos propres pouvoirs publics. Beaucoup d'aumôneries chrétiennes dans le monde souffrent soit d'un manque de reconnaissance soit, pire, de persécutions. Il est bon qu'elles puissent ne pas se sentir seules et être aidées par les aumôneries des pays plus privilégiés.

L'aumônerie protestante fait partie du Groupe national de concertation prison (GNCP), qui est un collectif d'associations qui travaillent autour ou dans la prison. Nous organisons chaque année les Journées nationales prison. Ces journées ont pour objectif de sensibiliser l'opinion publique à la question carcérale. Cette année le thème était : « La prison : une communauté à part ? »

Dynamique fédérative

Le DU à Strasbourg et les réunions régionales de formation continue sont les moyens principaux de créer du lien entre les aumôniers issus des Églises membres de la FPF et ceux issus des Églises non-membres. On aborde des questions théologiques et bibliques qui parfois divisent, parfois rassemblent mais on apprend deux choses : d'abord que le service auprès des personnes détenues est notre moteur principal et que d'autre part le débat est source de richesse collective. Il faudrait que nous puissions investir d'avantage le terrain de la recherche pour écrire ensemble l'histoire de l'aumônerie.

L'aumônerie va collaborer à un blog de *Regards protestants* et proposer mensuellement des articles sur la prison et l'aumônerie.

Églises d'appartenance des aumôniers de prison en novembre 2020

Église	Effectif
ADD/ADFP	74
ADS	6
CAEF	6
CEAF	2
CEEF	5
EDF	1
Église adventiste	16
Église américaine	1
Église Hillsong	2
Église Maohi	2
Églises évangéliques diverses	70
EPE	6
EPUdF	77
FEEBF	12
METF	59
UAPM	2
UEER	2
UEPAL	8
UNEPREF	4
UEEL	6
Total	**361**





↑ Rentrée du DU « Visite, écoute et accompagnement », université de Strasbourg (2019).

↗ Pasteur Brice Deymié, aumônier national des prisons

Composition du service

Pasteur Brice Deymié, responsable du service
Véronique Picard, secrétaire

Composition de la commission d'accompagnement

- Présidente : maître Jocelyne Le Bivic (UEEL).
- Représentant du conseil de la FPF : pasteur Mario Holderbaum (Vie et lumière - METF).
- Membres de la commission : maître Élisabeth Ehresmann-Fasiolo (UEPAL), sœur Sylvie Farges (EPUdF / Moria), Gilles Latapie (EPUdF), pasteur Bertrand Mathys (LLB), Marie-Pierre Péchoux (UFA), maître Marguerite Rodenstein (UEPAL), pasteur François Roynel (ADFP), Jean-Claude Walrawens (UNEPREF).
- Membres de droit : les pasteurs François Clavairoly, président de la FPF et Georges Michel, secrétaire général.

Christophe Zimmerlin, responsable du service, producteur éditorial
Pasteure Agnès Von Kirchbach, présidente de la commission

Télévision

Enjeux du service pour l'année écoulée : produire malgré tout

Sans surprise, la pandémie aura été l'élément le plus marquant de l'année pour le service Télévision. On ne compte plus les tournages modifiés, reportés, suspendus, les rediffusions jusqu'à la corde… Entre janvier et juillet, la grille des programmes a été modifiée maintes et maintes fois. Une image saisissante qui permet de visualiser la taille de l'iceberg qu'a rencontré France Télévisions (FTV) : le 16 mars le bâtiment amiral de FTV, s'est fermé comme une huître. Seule la diffusion était assurée par une petite équipe, depuis un « bunker », au cœur de l'immeuble.

Pendant trois longs mois, le Service public n'a plus assuré d'activité de production. Et quand il était impossible de faire autrement, les prestations techniques ont été confiées, bon gré, mal gré, à des entreprises privées. Puis soudainement, à la fin de l'année, se sont greffées les horreurs du terrorisme et le deuxième confinement.

Que retiendrons-nous de cette période ? Qu'il faut être là pour répondre à l'appel malgré tout et espérer.

Pour exister, il faut être agiles : il y a peu, il aurait été impensable pour FTV et francetv.studio (FTVS), de rediffuser un culte, de « recevoir » dans une émission un invité en visioconférence, d'interviewer des personnes masquées, de boucler une émission la veille de sa diffusion, de tourner un culte dans un studio. Et pourtant, nous avons dû le faire.

Pour espérer, il faut être solidaires : quand le 13 septembre, les producteurs des émissions religieuses ont été invités à la Grande Synagogue de la rue de la Victoire pour assister à la Cérémonie du souvenir, tous y étaient, y compris notre collègue musulman. Et quand le 1er novembre, après l'attentat de Nice, le producteur du *Jour du Seigneur* (JDS) a invité les mêmes à participer à la messe télévisée, nous y étions encore.

Principaux événements pour le service en 2020

Brèves

Les émissions religieuses plus visibles

En 2020, Laurence Godon, de l'unité des émissions religieuses de FTV a œuvré à la mise en place de partenariats internes et externes. Trois exemples :

- échange de visibilité entre *La Croix* et *Les chemins de la foi*[1] à l'occasion d'une matinée spéciale Covid-19 le 7 juin ;
- montage d'extraits du documentaire sur Rodha Scott[2] sur le site france.tv/spectacles-et-culture ;

1 *Les chemins de la foi* est le nom de l'ensemble des programmes religieux proposés par France télévisions le dimanche matin.

2 www.france.tv/spectacles-et-culture/culture-prime/1886373-rhoda-scott-l-orgue-dans-la-peau.html





↖ Christophe Zimmerlin en régie.

↑ Yannick André, déléguée à la production.

— annonce des documentaires sur Billy Graham dans le communiqué de presse de France FTV sur les élections américaines.

L'habillage

Après plus de 20 ans de service, les génériques et la charte graphique des *Chemins de la foi* vont être renouvelés début 2021.

De l'antenne au programme

Une réorganisation profonde du groupe FTV est en cours et c'est désormais sous la responsabilité de la Direction des programmes et de Diego Buñuel que dépendent *Les chemins de la foi*.

De l'antenne à la communication

Antoine Boiley, qui était directeur délégué de France 2, et à ce titre, un interlocuteur fréquent, a annoncé aux producteurs qu'il rejoignait la direction de la communication du groupe FTV. Aucun successeur n'a pour l'instant été désigné. Il est difficile de discerner à ce stade ce que l'avenir nous réserve. Mais l'exemple de la RTS et de la progressive dissolution des programmes religieux dans la grille invite à la veille et à la prudence.

Frank David, un nouveau visage à FTVS[3]

Laurence Bobillier, responsable de l'unité des émissions religieuses de FTV sur le départ, a demandé au printemps que Frank David soit rattaché à la cellule de production dédiée de FTVS. Sa fonction : insuffler de la souplesse dans des schémas de production très – trop – normatifs et industrialisés. Cette dernière est appelée à prendre de nouvelles fonctions au sein du groupe FTV en 2021, sa / son successeur n'est pas encore désigné·e.

Le télétravail

Pour le service Télévision, l'année aura été marquée par un jalon technologique : à quelques tâches près, le télétravail n'est plus un problème pour ses quatre salariés. Après le webmail, la gestion partagée des contacts, la mise sur serveur distant de documents (via Dropbox depuis deux ans), la dématérialisation des vidéos l'année dernière, et les réunions virtuelles cette année, Bertille Stennier et Marine Torrente, qui n'étaient pas équipées d'ordinateurs portables l'ont été à l'automne.

L'arrivée de Yannick André

L'événement le plus visible de la vie quotidienne du service Télévision cette année restera certainement l'arrivée, en juin, de Yannick André au poste de déléguée à la production. Un poste vacant depuis le départ de Benjamin Bories pour le service Communication en septembre 2019.

Après une année assez dure, dans ce silence du confinement, le service Télévision avançait en sous-effectif et en surchauffe. Yannick commence à coordonner des cultes télévisés, puis prendra peu à peu en main l'accompagnement d'autres programmes.

3 France.tv.studio est une S.A., filiale de France télévisions dédiée à la production. Sur l'année 2019, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 64 907 200 €. Le total de son bilan a augmenté de 12,13 % entre 2018 et 2019 (source : Societe.com).

Baromètre 2020 de *Présence protestante*

Les succès d'audience et le Service public

Sur le terrain, le confinement aura servi à rappeler deux choses essentielles :

- la télévision est et demeure plus qu'un simple média. Elle est un vecteur d'unité nationale, linguistique et culturelle, une référence et, osons l'écrire, une valeur refuge ;
- les émissions religieuses diffusées sur France 2 sont vraiment, profondément, un service public, au sens le plus direct du terme : un service de l'État vers et pour les citoyens.

Avec, entre autres, 344 000 téléspectateurs pour le culte du 23 mars, 388 000 pour le culte en studio du 5 avril, 758 000 pour le culte de Pâques, 585 000 pour le documentaire[4] sur l'écologie du 19 avril produit conjointement avec le JDS (qui était pourtant une rediffusion !) ou 425 000 pour « Ma Foi… » sur la mort, le 1er novembre, les audiences des émissions religieuses et notamment chrétiennes ont explosé pendant le confinement et au-delà. Et cela n'est pas passé inaperçu, y compris au niveau de FTV.

C'est un signal très positif et bienvenu qu'a reçu le Service public.

La production

En 2020, le service Télévision aura élaboré 54 programmes, dont 42 inédits, ce qui représente 2075 minutes diffusées pour 1691 minutes inédites produites ou achetées[5].

La programmation en linéaire et en ligne

La diffusion linéaire

Tous les programmes de *Présence protestante* ont été diffusés dans le cadre des émissions religieuses de France TV, *Les chemins de la foi*. À l'exception des cultes de l'Ascension et de Noël, ils ont tous été programmés le dimanche matin.

La diffusion en replay

Après chaque diffusion, les programmes sont visibles pendant au moins une semaine sur www.protestants.org[6]. Aussi longtemps que possible, ils restent visibles sur la page Facebook Présence protestante et sur france.tv.

La multidiffusion

FTV et FTVS achètent généralement les droits des programmes et de certaines archives pour un à trois ans et une à trois « multidiffusions ». Une multidiffusion court sur 30 jours.

Seize programmes de *Présence protestante* et quatre programmes œcuméniques ont ainsi pu être rediffusés de nuit en 2020.

Le décalage des horaires de diffusion

En 2020, les horaires de diffusion ont été décalés à trois reprises : le 6 septembre en raison du Tour de France ; le 13 septembre en raison de la Cérémonie du souvenir et le 1er novembre, pour que les programmes de *Chrétiens orientaux* et d'*Orthodoxie* puissent être diffusés en ce jour de la Toussaint qui tombait exceptionnellement un dimanche.

Aucune annulation de diffusion

Aucune diffusion n'a été annulée en 2020.

Les rediffusions

Douze programmes diffusés en 2020 ont été des rediffusions, ce qui représente 22,22 % des diffusions[7].

Les durées

Les 54 programmes de *Présence Protestante* ont tous eu une durée équivalente de 29 minutes environ sauf :

- les quatre cultes en Eurovision (Pâques, Ascension, Pentecôte, Noël) ;
- la matinée œcuménique (19/01/2020) ;
- la matinée interreligieuse (22/11/2020) ;

4 Audience télévisée de France 2 uniquement en France, hors replay.

5 La minute antenne est l'unité de mesure du coût des programmes (de la grille) d'un diffuseur.

6 www.protestants.org/page/875280-television

7 Rediffusions les années précédentes : en 2012, trois, en 2013, neuf, en 2018, douze, en 2019, huit.

— les trois programmes exceptionnels proposés par *Présence protestante* et *Le Jour du Seigneur*.

La typologie des programmes

La majorité de la programmation a été constituée de programmes de flux tels que les cultes, « Ma Foi… », « Variations éthiques » mais dix documentaires, des programmes dits « de stock »[8], ont aussi été diffusés en 2020.

Les programmes

En raison de la Covid-19, 2020 restera une année très difficile dans la production et le renouvellement des programmes. On retiendra cependant :

Sur les traces de Jésus

Le 29 décembre 2019, Christelle Ploquin présentait un nouveau rendez-vous commun du *Jour du Seigneur* et *Présence protestante* : « Sur les traces de Jésus à… Lille ». À l'heure où nous écrivons ces lignes, le tournage se prépare à Montpellier…

La matinée œcuménique

La matinée œcuménique (diffusion le 19 janvier) coordonnée par le pôle de Bordeaux restera dans les mémoires comme un magnifique moment de communion et d'échange autour du pain et du vin, que l'on partage, ou pas.

Les cultes confinés

En plein cœur du confinement, *Présence protestante* a pu proposer deux cultes inédits. Ils ont été produits par le Studio des Cèdres et enregistrés et montés dans les jours qui ont précédé leur diffusion.

La prédication du culte du 5 avril était apportée par le pasteur Thierry André, et celle du 26 avril par la pasteure Dominique Hernandez.

Actions de la commission en 2020

La commission d'accompagnement du service télévision s'est réunie cinq fois en 2020. Quatre fois en virtuel et une fois en présentiel, en septembre.

En mars, alors que la production était à l'arrêt à FTV, l'action et le soutien de la commission ont été décisifs. Réunis en urgence en virtuel, les membres ont souhaité que *Présence protestante* puisse enregistrer et diffuser autant de cultes que possible. Grâce à l'appui de la commission et du président de la FPF, FTVS et FTV ont accepté de financer la production externe des deux cultes en studio, avec le succès que l'on sait.

Perspectives pour 2021

Même si les programmes de *Présence protestante* seront encore largement impactés en 2021 par la crise sanitaire, la fédération, ses membres et ses services seront présents dans les programmes tout au long de l'année.

À l'occasion des 50 ans du Defap, un documentaire prévu pour mars 2021 fera la part belle à la mission tandis qu'en juin un culte d'une heure sera exceptionnellement diffusé pour fêter les soixante-dix ans du Rassemblement international militaire protestant (RIMP).

Après un documentaire sur Vie et Lumière, diffusé en décembre 2020, le deuxième volet de la collection « Histoires vivantes du protestantisme » s'intéressera en 2021 au méthodisme.

Composition du service

Christophe Zimmerlin, responsable du service, producteur éditorial
Yannick André, déléguée à la production
Bertille Stennier, assistante de production
Marine Torrente, secrétaire

Composition de la commission d'accompagnement

- Présidente : pasteure Agnès Von Kirchbach (EPUdF).
- Représentant du conseil de la FPF : pasteure Valérie Mitrani (EPUdF).
- Membres de la commission : Matthieu Bouton (FEEBF), pasteur Jéthro Camille (UFA), Olivier Chamard (FEEBF), pasteur Philippe François (UEPAL), Francis Husson (Agapé), pasteur Vincent Mieville (UEEL).
- Membres de droit : les pasteurs François Clavairoly, président de la FPF et Georges Michel, secrétaire général.

8 Contrairement aux programmes dits « de flux », les programmes « de stock » peuvent être rediffusés sans que leur intérêt ne s'altère. Cette distinction entre les programmes a des conséquences sur leur financement, sur les achats de droits, sur la façon de les tourner, de les produire, etc.

Pasteure Anne-Laure Danet, responsable du service
Mireille Boissonnat, présidente de la commission

Relations avec les Églises chrétiennes

Les périodes de confinement ont bousculé les agendas avec des reports de rencontres, cependant des visioconférences ont permis de poursuivre le travail de la commission et de maintenir les liens avec les différents organismes institutionnels (CECEF, ISEO, comité de la revue *Unité des chrétiens*, Église verte, etc.). Les rencontres des équipes régionales ont dû être suspendues mais reprennent progressivement depuis septembre 2020.

Principaux événements pour le service en 2020

Les rencontres œcuméniques régionales

Anne-Laure Danet a participé aux rencontres des équipes œcuméniques régionales et a été invitée pour donner des conférences sur « Les enjeux du mouvement œcuménique aujourd'hui » au Mans, à Orléans, à Aix-en-Provence, à Paris, entre autres, ainsi qu'à la session œcuménique de Pomeyrol en août 2020 sur le thème « L'espérance en Christ ».

Ces rencontres faites de relations fraternelles, de partages et d'échanges théologiques sont autant d'occasions de mesurer la dynamique œcuménique dans de nombreux lieux.

Les Rendez-vous de la pensée protestante (RVPP)

Le conseil d'administration des RVPP a décidé de maintenir le week-end des 26 et 27 juin 2020 à l'Église EPUdF du Saint-Esprit à Paris avec les membres du CA et les quelques inscrits en présentiel. Huit binômes sont intervenus, rassemblant les six facultés protestantes en France et deux en Suisse. Le thème choisi est « L'autorité des Écritures : enjeux et perspectives ». Pour ne pas brader un sujet aussi important, il a été convenu de le travailler avec celles et ceux qui viendront à Paris, puis de reprendre à Vaux-sur-Seine et en visioconférence en juin 2021 ce même sujet, enrichi des apports de la rencontre 2020.

L'association Amitié œcuménique internationale (IEF)

Elle a organisé un colloque à Lyon en septembre en collaboration avec l'équipe œcuménique de Lyon, sur le thème « Irénée de Lyon, l'Église et l'unité ». La célébration au temple de l'EPUdF a été présidée par le pasteur Pierre Blanzat, membre de la commission œcuménique de la FPF.

Le Forum chrétien francophone (FCF)

Une équipe de coordination s'est constituée, dont Pierre Blanzat et Anne-Laure Danet font





↖ Commission d'accompagnement du service, en 2019.

↑ Rencontre avec les anglicans. Visite FPF en RDC.

partie, pour poursuivre la dynamique lancée par le FCF de Lyon. Cette équipe a mis en place un groupe d'une trentaine de participants en vue d'un prochain forum francophone européen. Il s'est réuni à Pradines du 26 au 28 octobre 2020 avec des délégués français, suisses et belges, en présentiel et en visioconférence.

Deux rendez-vous intra-protestants en visioconférence

Prévus pour toutes les personnes engagées, de près ou occasionnellement, dans des rencontres œcuméniques, le mercredi 25 novembre et le lundi 7 décembre 2020 afin de faire le point sur ce qui est vécu avec les autres Églises : les joies, les défis, les obstacles à partir de témoignages d'expériences, des réalisations originales et des projets novateurs.

Dossiers

La newsletter SREC

Le service envoie sa newsletter trimestrielle, élaborée en collaboration avec le service catholique pour l'unité des chrétiens, aux différentes Églises, œuvres et mouvements de la FPF. Il compte sur chaque organisme pour veiller à sa diffusion. Depuis septembre 2020, la newsletter est élaborée en concertation avec le service Communication de la FPF.

Le Conseil d'Églises chrétiennes en France (CECEF)

Le CECEF a connu quelques changements dans ses délégations : l'arrivée de Mgr Éric de Moulins-Beaufort, nouveau président de la Conférence des évêques de France (CEF) ; le départ de Mgr Jean suite aux tensions au sein des Églises orthodoxes entre le patriarcat de Moscou et celui de Constantinople ; l'arrivée dans la délégation protestante du pasteur Vincent Miéville, président de l'UEEL et président de la coordination évangélique de la FPF.

Le CECEF poursuit sa réflexion sur le thème du racisme au sein des Églises.

Il a reçu les représentants d'Église verte qui ont mené un travail de restructuration et l'association est désormais placée sous l'égide du CECEF. Les présidents et les co-secrétaires du CECEF sont membres, depuis, du CA d'Église verte.

Le CECEF poursuit sa démarche de plaidoyer. Il a fait un communiqué pour Pâques 2020 qui a été l'occasion d'un travail œcuménique et d'une collaboration entre les services de la FPF (communication et TV). Une vidéo du communiqué a été faite par KTO avec les trois co-présidents. Le communiqué a été diffusé sur les réseaux sociaux et dans différentes newsletters (FPF, SREC, Unité des chrétiens, etc.). Des extraits du communiqué ont été lus le dimanche de Pâques pendant le culte en eurovision et pendant la messe du *Jour du Seigneur*. Il a été relayé sur le site du Conseil œcuménique des Églises (CŒ).

Le CECEF a validé la nouvelle charte éditoriale de la revue *Unité des chrétiens*. Celle-ci se veut

plus accessible aux plus jeunes et cherche à allier témoignages et réflexions théologiques. Parallèlement, le site unitedeschretiens.fr se développe avec des onglets dédiés à la « Semaine de prière pour l'unité des chrétiens » (notamment en proposant diverses animations sur le thème), des extraits de la revue, etc.

Un gros travail de communication a été entrepris entre les directeurs de communication de la CEF (Vincent Neymon), de la FPF (Aude Millet) ainsi que les co-secrétaires du CECEF pour définir une ligne éditoriale commune pour le CECEF et tous les événements œcuméniques, notamment l'affiche pour la « Semaine de prière pour l'unité des chrétiens ».

L'Institut supérieur d'études œcuméniques (ISEO)

L'ISEO organise chaque année un colloque ouvert à toutes et à tous. En 2020, il a porté sur le thème « Dieu guérit-il encore ? Ressources liturgiques, discernement œcuménique » et a accueilli plus de 400 participants. Pour l'année 2021, il sera organisé avec l'Institut supérieur de pastorale catéchétique et le réseau Église verte sur le thème : « Responsabilités chrétiennes dans la rupture écologique. Quelles solidarités nouvelles ? », du 22 au 24 février 2021. L'originalité de ce colloque sera dans sa forme : décentralisée dans différents lieux en France avec une pédagogie interactive et des interventions pour tous en visioconférence.

L'ISEO, suite à des difficultés essentiellement économiques au sein de la faculté catholique, vit une année de transition et propose un programme allégé. Le conseil d'orientation réfléchit à d'autres pistes de collaboration, tout en cherchant à maintenir l'originalité de sa démarche avec des cours à trois voix (catholique, orthodoxe, protestante).

Les comités

▷ Le Comité baptiste – catholique s'est réuni trois fois en visioconférence pour terminer son chantier sur le processus de décision éthique.

▷ Le Comité catholique – anglican a terminé sa traduction de la liturgie des Heures. Il travaille sur le thème des ministères. Une publication est prévue.

▷ Le Comité mixte luthéro-réformé – catholique a publié aux éditions Olivétan et Salvator son *Guide de préparation au mariage interconfessionnel catholique-protestant*.

Travaux de la commission œcuménique

La commission s'est réunie trois fois, dont deux en visioconférence en raison de la crise sanitaire. Elle a élaboré des fiches pédagogiques d'accords doctrinaux signés par les Églises concernées ; ces fiches sont destinées aux groupes œcuméniques et sont disponibles sur le site de la FPF dans la rubrique « Relations avec les Églises chrétiennes ».

Les fiches disponibles concernent :

- la DCDJ (déclaration conjointe sur la doctrine de la justification) à l'occasion de la sortie d'un ouvrage élaboré par plusieurs enseignants de l'ISEO. Il comprend une nouvelle traduction en français de la DCDJ et il est complété par les textes de tous les signataires ainsi que par un glossaire théologique ;
- les accords de Reuilly entre luthéro-réformés français et anglicans à l'occasion de ses 20 ans en 2021 ;
- la charte œcuménique dont les 20 ans seront aussi fêtés en 2021. La CEC prépare cet anniversaire.

Suite au report de la rencontre des délégués œcuméniques à Lyon de novembre 2020, la commission a organisé deux rendez-vous intra-protestants en visioconférence des délégués protestants pour faire le point sur les actions, les attentes et les besoins. Elle compte aussi sur le colloque de l'ISEO en février 2021 pour renforcer des liens œcuméniques en région.

En préparation : Kirchentag 2021

Le prochain Kirchentag est prévu du 12 au 16 mai 2021 à Francfort a été reporté à cause de la crise sanitaire.

Perspectives pour 2021

▷ Poursuivre le travail de mise à disposition pour animation dans les groupes locaux, paroisses, etc. de fiches pédagogiques sur les grands documents œcuméniques peu connus des membres des Églises.

▷ Informer sur, et inciter à, la formation au dialogue œcuménique pour l'ensemble du public des Églises.

▷ Consolider et étendre les réseaux locaux et régionaux de référents œcuméniques, en particulier en lien avec le chargé de mission lien fédératif FPF.





La pasteur Anne-Laure Danet salue le Dr Denis Mukwegé nommé Docteur *honoris causa* de l'université de Kinshasa.

Composition du service

Pasteure Anne-Laure Danet, responsable du service
Charlotte Binet, secrétaire

Composition de la commission d'accompagnement

- Présidente : Mireille Boissonnat (UEEL).
- Représentante du conseil de la FPF : Marie-Christine Michau (EPUdF).
- Membres de la commission : pasteur Pierre Blanzat (EPUdF), pasteur Mino Randriamanantena (EPUdF), Valérie Duval-Poujol (FEEBF), pasteure Sylvia Epifanic (UAPM), pasteur Jehan-Claude Hutchen (UEPAL), pasteur Daniel Lucero (UEPFF), pasteur Bernard Sauvagnat (UFA), pasteur Pierre Vercier (UNEPREF), sœur Mireille Golliez (Diaconesses de Reuilly), major Bernard Fournel (ADS).
- Membres de droit : Les pasteurs François Clavairoly, président de la FPF et Georges Michel, secrétaire général.

Aude Millet-Lopez, responsable du service
Arnaud Bigex, président de la commission

Communication





À l'aide d'une nouvelle organisation du service, du travail du nouveau chargé de communication éditoriale Gaëtan Landes, de la refonte du site internet protestants.org, et de l'accompagnement des pôles, le défi de l'année 2020 pour le service Communication devait être celui de parfaire la fluidité de la communication tel qu'annoncé lors de l'assemblée générale de la FPF. C'est en tous cas en ce sens que le service a travaillé toute l'année envers et contre toutes les difficultés supplémentaires liées à la pandémie. Force a été de constater que cette crise sanitaire a aussi forcé le service à construire des modalités de fonctionnement et d'organisation qui ont servi sa structuration, chacun trouvant peu à peu sa place.

Le service a été très sollicité par cette situation exceptionnelle où tout lien avec l'autre et même le culte passait par Internet, les réseaux sociaux, la vidéo, les écrits, la parole publique, la radio… un service au cœur du dispositif.

↖ www.protestants.org fait peau neuve le 1er avril 2020. Refonte complète du site.

← Les cultes filmés se multiplient en 2020 ! Veillée de Noël, EPUdF Aubagne, 24 décembre 2020.

Principaux événements pour le service en 2020

Ressources humaines : structuration du nouveau service

Le service Communication a pu se structurer en 2020 grâce aux embauches prévues ainsi qu'à la répartition du travail dans de nouvelles fiches de postes. Sous la responsabilité d'Aude Millet-Lopez qui anime l'ensemble de l'équipe, le travail se répartit ainsi :

▷ Gaëtan Landes a pris ses fonctions de chargé de communication éditoriale en janvier 2020. Il est garant de la ligne éditoriale de la FPF pour l'ensemble des supports du service et accompagne chaque entité dans sa production. Il a particulièrement travaillé en 2020 à la conséquente production éditoriale du site protestants.org dans le cadre de sa refonte complète. Le second chantier considérable à son actif en 2020 est celui de la corédaction de la brochure sur les évangéliques de la FPF, à paraître en janvier – février 2021.

▷ Mathilde Mouttou assume les fonctions de secrétaire du service. Elle a restructuré l'ensemble des outils bureautiques du service, rangé le serveur, mis à jour les courriers et assume l'écriture de tous les comptes-rendus des réunions (commissions, comités de suivi, plateformes…). Elle assure également le secrétariat et la comptabilité liés au *Service Protestant* et le relationnel administratif avec France Culture.

▷ Benjamin Bories est depuis juin 2020 chargé des productions radio – vidéo de la FPF et animateur de la Plateforme protestante des radios. De janvier à juin 2020 il était responsable éditorial du *Service Protestant* sur France Culture. Il assurera dès janvier 2021 un nouveau programme d'émissions radio FPF.

▷ Magali Houziaux est chargée de projets vidéo et des réseaux sociaux. Dans le cadre du nouveau site internet, beaucoup plus audiovisuel qu'avant, elle a produit en 2020 de nombreuses capsules vidéo qui rencontrent un franc succès et notamment pour présenter les services et commissions de la FPF.

▷ Nadine Lambert, était webmaster du service depuis de nombreuses années et a pris sa retraite en juillet 2020 après avoir pris le soin de la refonte du site internet. Nous exprimons notre grande reconnaissance pour la qualité de son travail. Un poste va être ouvert dès janvier 2021 pour son remplacement avec une fiche de poste très sensiblement différente en cours d'élaboration, davantage axée sur la gestion du système d'information et des bases de données personnelles, incluant le lourd dossier de l'annuaire et du RGPD.

▷ Jean-Luc Gadreau, a été recruté en juin 2020 comme responsable éditorial du *Service protestant* sur France Culture, poste qu'il occupe à mi-temps.

▷ Aude Millet-Lopez assume la coordination de l'équipe ainsi que la communication externe : relations presse, relations institutionnelles, communication de la CRCF. Elle s'assure que les grandes orientations souhaitées par le conseil et les productions des commissions soient bien mises en œuvre et valorisées dans les différents supports de communication.





Gaëtan Landes, chargé de communication éditoriale.

Jean-Luc Gadreau, responsable éditorial du *Service Protesant* sur France Culture.

Ouverture du nouveau site internet www.protestants.org

Après plusieurs années de réflexion et malgré la pandémie, la nouvelle formule du site internet de la fédération a vu le jour le 1er avril 2020. Le site n'avait pas été retouché depuis 2009 et nécessitait une refonte complète tant au plan éditorial qu'au plan technique. Beaucoup plus simple d'utilisation et de navigation il met en avant l'actualité protestante, celle des services et des membres de la FPF dans une formule moins écrite et plus audiovisuelle. À parcourir sans modération sur www.protestants.org

Visibilité presse

L'année 2020 aura été une année très dense en termes de relations presse, à la fois sur la question de l'ouverture des lieux de culte mais également sur les sujets de société : plaidoyer pour « le jour d'après » en termes écologiques, communication sur la grande précarité liée à la crise sanitaire, communication en lien avec le projet de loi confortant les principes républicains, appels de Solidarité protestante de la fondation du protestantisme pour le Liban et la crise Covid-19. De nombreux communiqués ont été diffusés et il est à noter qu'il y a eu une forte sollicitation de la presse tout au long de l'année cherchant notre expertise sur ces sujets et donnant lieu à de nombreuses retombées presse.

Comité éditorial de la FPF

L'année 2020 aura été très prolifique pour la collection éditoriale de la FPF.

- *Actes du colloque de 2018, regards croisés juifs-protestants*, Éditions Olivétan
- *Compendium textes protestantisme et judaïsme*, Éditions Olivétan
- *Éléments de réflexion*, commission Éthique et société, Éditions Olivétan
- Plaquette sur les évangéliques de la FPF et actes du colloque de 2019
- *Accueillir les musulmans, un défi pour les œuvres sociales protestantes*, commission Relations avec l'Islam, Éditions Olivétan
- *La Foi et la Loi*, Jean-Daniel Roque, nouvelle édition, Éditions Olivétan

Accompagnement de la communication des pôles

De nombreux outils de communication ont été proposés aux pôles en 2020 : logos, plaquettes personnalisées, supports de présentation, sites… Une réelle politique d'accompagnement des pôles dans leurs événementiels et leurs relations est prévue par le service dans toutes les dimensions. Le service a travaillé en lien avec le pasteur Thierry André pour anticiper les besoins réels des pôles en matière de communication.

CECEF, outils de communication du Conseil d'Églises chrétiennes en France

Le service Communication de la FPF s'est beaucoup investi en lien avec celui de la Conférence des évêques de France pour proposer au CECEF une charte graphique complète ainsi que des éléments de communication de qualité pour la Semaine de prière pour l'unité des Chrétiens.

Service protestant

Benjamin Bories a assuré la fonction de responsable éditorial du *Service protestant* de janvier 2020 jusqu'à l'embauche du pasteur Jean-Luc Gadreau à ce poste en juin 2020.

Durant le premier confinement, le *Service protestant* a été contraint de rediffuser. Pourquoi ? D'une part, parce que France Culture a appliqué un confinement strict de son personnel et clos l'accès aux studios d'enregistrement et, d'autre part, parce que les moyens techniques n'étaient pas adaptés au travail à distance (montage ou enregistrement à distance impossibles). L'ensemble de la grille de France Culture est donc passé en rediffusion, à quelques exceptions près. Le *Service protestant* et toutes les émissions religieuses n'ont pas fait exception à la règle. Compte tenu de la situation de confinement et du besoin d'accompagnement spirituel exprimé par les auditeurs, le service a fait le choix de rediffuser exclusivement des cultes (mettant de côté les formats « entretien », ou « méditation longue sans liturgie »). Il a malgré tout été possible de réenregistrer à distance les introductions et conclusions de certains cultes comme par exemple le culte de Pâques afin de recontextualiser et de mettre à jour les émissions rediffusées. Cela a permis de poser des mots pour accompagner et soutenir les auditeurs dans la période difficile du confi-

▶ Programmation France Culture 2020

— douze chroniques Culture protestante
— six conférences du Carême Protestant
— l'enregistrement de l'Assemblée du Désert (sans public cette année et réalisé la veille !)
— les fêtes hors dimanche : Ascension, Toussaint (un dimanche cette année), Noël
— les dimanches : 53 émissions dont deux rediffusions en raison des grèves de Radio-France début 2020 et 12 rediffusions en raison de la crise sanitaire (1ère vague seulement), 5 rediffusions habituelles du mois d'août.

nement. Cela a été aussi l'occasion pour France Culture d'entamer une réflexion sur les outils de travail à distance qui ont pu être déployés lors du second confinement. Enfin, il faut noter le bon état d'esprit de France Culture vis-à-vis du *Service protestant*. Ils ont pu débloquer des moyens exceptionnels pour assurer la diffusion complète du Carême protestant (déjà enregistré mais non monté) et pour permettre d'enregistrer le culte de Pentecôte avec François Clavairoly à la Maison du Protestantisme.

Durant l'été Jean-Luc Gadreau a pu prendre en main les rennes du *Service protestant*. Il y a eu dès septembre 2020 un changement de la réalisatrice de l'émission, c'est à présent Anne-Laure Chanel qui accompagne la réalisation du *Service protestant* et les relations ainsi que la qualité de son travail sont excellentes. Un système d'enregistrement des émissions à distance, qui n'avait pu être mis en place lors du premier confinement, a permis d'assurer sans encombre l'enregistrement et le montage des émissions à distance lors du second confinement. La situation rencontrée en mars 2020 d'une rediffusion exclusive n'est donc plus à craindre à l'avenir. Depuis septembre, Jean-Luc Gadreau accompagné par le service Communication et par le comité de suivi éditorial nommé par le conseil de la fédération, travaille à la proposition d'une nouvelle formule de l'émission prévue pour un lancement en septembre 2021. De nombreux tests d'émissions sont en cours pour proposer aux auditeurs de France Culture la meilleure formule radiophonique pour une parole protestante cultuelle et culturelle de notre temps.

La valorisation des émissions sur le site internet et via les réseaux sociaux a été considérablement améliorée. Jean-Luc Gadreau réalise chaque semaine une bande annonce diffusée sur les réseaux sociaux. L'émission est aussi mise à l'honneur en amont et après la diffusion à la Une de protestants.org.

Plateforme protestante

Rencontres et dynamique relancées

En 2020, la Plateforme des radios protestantes s'est rencontrée cinq fois. Alors qu'elle se réunit d'habitude en présentiel, le confinement a poussé la plateforme à expérimenter les visio-conférences. Ce fut particulièrement bénéfique à la dynamique de groupe car le nombre de participants a considérablement augmenté. En effet, venir à Paris pour une réunion de la plateforme était un vrai investissement de temps que certaines radios ne peuvent plus se permettre.

Entre 10 et 13 radios ont participé à chaque fois à ces rencontres sur les 24 radios protestantes françaises identifiées à ce jour. Sans compter la présence régulière de membres du service Communication.
Ce bilan acte le nouvel élan constaté au sein de la plateforme, initié avec le plateau radio en direct du Parlement européen à Bruxelles en décembre 2019 et l'investissement particulier de certaines radios dans le fonctionnement de la plateforme.

Projets en cours de la Plateforme protestante des radios locales

▷ 2020 reste une année particulière et le projet d'une journée de rencontre des radios protestantes (conférences, ateliers, partage) est reporté à des temps plus cléments.

▷ Une série d'émissions en coproduction intitulée « Première foi(s) » (titre provisoire) retracera en trois minutes le premier contact qu'une personne a eu avec Dieu ou avec la foi. Le défi est de





↑ Un studio radio au 47 rue de Clichy pour enregistrer les émissions FPF.

↗ La commission d'accompagnement du service réunie en février 2020.

taille : faire tenir une histoire personnelle dans un format si court et dans un langage dont la diversité protestante et non croyante pourra se saisir. Un projet qui va dans le sens d'un renforcement du lien fédératif.

▷ Réflexion autour de la création d'un outil qui pourrait aider les radios à gérer la mise en ligne des podcasts, le partage des émissions entre les radios et la possibilité de tout rassembler dans une application unique pour plus de visibilité. L'enjeu est de taille mais demandera du temps pour une élaboration concertée.

▷ La reprise des visites de radios en régions : cela avait commencé avant la crise sanitaire et avait permis d'établir un lien fort avec certaines radios.

Productions radiophoniques de la FPF relancées

Benjamin Bories a pris les fonctions de chargé de production radio et vidéo au sein du service Communication. Il est ainsi en charge de la production d'émissions de radio propre à la FPF. Ces productions qui existaient jusqu'en 2017 avaient cessé depuis faute de temps et de ressources humaines. On y trouvait notamment « l'Invité du service Radio » ou « Féder'Action », émissions proposées ensuite à la diffusion en partage sur Audiobox aux radios de la plateforme et mises en ligne sur protestants.org.

Avec l'aide financière des ARTP, un studio radio équipé a été mis en place au 47 rue de Clichy. Celui-ci sera fonctionnel en janvier 2021 et permettra au service de produire à nouveau des émissions et de les partager. Une réflexion éditoriale est en cours avec l'aide de la commission d'accompagnement du service concernant ce programme. On y trouvera notamment, des émissions d'actualité pour valoriser les membres de la FPF.

Les actions de la commission du service en 2020

Comme toutes les commissions de la FPF, la commission communication a souffert de la crise sanitaire entravant ses rencontres et ses travaux. La journée annuelle des communicants prévue en juin n'a pas pu se tenir. La commission n'a pas souhaité remplacer ce rendez-vous par un rendez-vous virtuel, car le succès de cette rencontre tient avant tout à sa convivialité. Deux membres de la commission ont été très affectés par le virus, l'équipe s'est beaucoup inquiétée pour eux et se réjouit de les savoir à nouveau en bonne santé. La commission s'est réunie à quatre reprises en 2020 sous forme de visioconférences essentiellement. Le président de la commission est venu au mois de juin lors d'une de ces visioconférences pour accompagner la réunion du service Communication qui se tenait juste avant. La commission a beaucoup échangé sur la communication de crise et particulièrement celle qui touchait l'ensemble des membres au même moment mais avec des aspects divers. De ces échanges qui semblaient informels, sont nées des solutions. La commission a donc bien joué son rôle d'accompagnement du service et notamment concernant les conseils en communication interne, l'analyse du contenu du nouveau site internet, le retour constructif concernant la proposition éditoriale web et radio ainsi qu'un atelier créatif pour déterminer ensemble les titres des nouvelles émissions.

Perspectives pour 2021

Objectifs de la commission pour 2021

En 2021, la commission va poursuivre les trois dossiers engagés en 2020 :

- accompagnement du service dans son organisation et ses productions ;
- fluidification de la communication interne et valorisation du service apporté aux membres et aux pôles en communication ;
- relance de la précieuse dynamique du réseau des communicants avec l'organisation de la journée annuelle à nouveau prévue en juin.

Grands axes d'action du service prévus en 2021

Le service Communication va poursuivre son objectif général d'amélioration de la fluidité de la communication. Plus concrètement les actions suivantes sont prévues en 2021 :

- renforcer l'accompagnement des pôles avec des outils adaptés et plus particulièrement l'ouverture des sites internet des pôles ;
- lancer les programmes radio FPF ;
- travailler à la nouvelle formule du *Service protestant* ;
- produire et diffuser la brochure sur les évangéliques et les actes du colloque de 2019 « Les évangéliques de la FPF vers un nouvel élan ! » ;
- poursuivre le développement des intranets et des bases de données ;
- poursuivre la production de vidéos au service de l'actualité des pôles et des membres de la FPF ;
- témoigner au travers des productions éditoriales du travail des commissions de la FPF (Éthique et société, Relations avec l'Islam).





Exemples de couverture médiatique en 2020.

Composition du service

- Aude Millet-Lopez, responsable du service
- Nadine Lambert, webmaster (jusqu'au 30 juin 2020)
- Magali Houziaux, chargée de projets vidéos et réseaux sociaux
- Benjamin Bories, responsable éditorial du *Service protestant* sur France Culture (jusqu'en juin) puis chargé de productions radio et vidéo et coordinateur de la Plateforme des radios
- Mathilde Mouttou, secrétaire du service
- Gaëtan Landes, chargé de communication éditoriale
- Pasteur Jean-Luc Gadreau, responsable éditorial du *Service protestant* sur France Culture (depuis juin 2020)

Composition de la commission d'accompagnement

- Président : Arnaud Bigex (Fondation John Bost).
- Représentante du conseil de la FPF : Christiane Enamé (ADFP).
- Membres de la commission : Martine Fleur (EPUdF), Bernard Guillot (UEPAL), pasteur Daniel Cassou (EPUdF), pasteur Gérald Machabert (EPUdF), pasteur Jean-Luc Gadreau (FEEBF), Nelly Butel (Aumônerie aux Armées), Nabine Poadi (Radio Harmonie Cornouaille), Pedro Torres (UFA), Dimitri M'Foumou-Titi (FEEBF et Fréquence protestante).
- Invités : ensemble du service Communication
- Membres de droit : les pasteurs François Clavairoly, président de la FPF et Georges Michel, secrétaire général.

Pasteur Thierry André, responsable du service
Yannick Chiron, président de la commission

Lien fédératif

Le pasteur Thierry André a pris ses fonctions de chargé de mission pour le développement territorial du lien fédératif début septembre 2019.

Pour rappel, la mission qui lui a été confiée s'oriente selon trois axes principaux :

- analyse approfondie et développement des pôles fédératifs ;
- mise en place d'une lecture commune de la Bible entre les membres de la FPF ;
- travailler et développer la question des Églises issues de l'immigration (Mosaïc).

La première série de visites et de rencontres effectuée avec les acteurs des différents pôles, entre septembre et novembre 2019, a été enrichissante et enthousiasmante à bien des égards.

Elle a permis d'avoir rapidement une idée assez précise de l'état des lieux des différents pôles sur l'ensemble du territoire.

Cet élan a cependant été freiné brutalement par deux événements majeurs, qui ont porté un coup d'arrêt à toute une série de deuxièmes visites programmées avant l'été 2020, à savoir :

- les grèves des transports de décembre 2019 ;
- les confinements de mi-mars à mi-mai et d'octobre à décembre 2020.

Il a fallu s'adapter et modifier la façon de procéder, notamment par les moyens techniques permettant de garder et d'entretenir le contact.

Pour autant, la crise sanitaire a permis de mettre en relief des points de faiblesses relatifs aux pôles.

Principaux événements en 2020

Il existe à ce jour 12 pôles fédératifs sur l'ensemble du territoire :

- huit d'entre eux sont à dimension urbaine (Bordeaux, Toulouse, Marseille, Alpes-Maritimes, Lyon, Montélimar, Grenoble, Alès) ;
- quatre s'inscrivent davantage dans une réalité régionale (Île-de-France, Bretagne, Cévennes, île de la Réunion).

Des demandes de rencontres ont également faites en vue de la création de futurs pôles (Perpignan, Ariège, Tarbes, Montauban, Annecy).

Des contacts ont été établis avec quelques personnes se trouvant dans des villes ou des pôles confrontés à des situations de tensions, pour diverses raisons. Il s'agit donc dans ce cas d'accompagner pour tenter de trouver une issue.

Pour le volet lecture commune de la Bible, des démarches ont été faites :

- en concertation avec les Rendez-vous de la pensée protestante, un projet pilote de soirée théologique, sous forme de *disputatio* a été envisagé au niveau du pôle FPF – Toulouse. Ce projet a été ajourné par la crise sanitaire.
- avec l'Alliance biblique française et la Ligue pour la lecture de la Bible, pour redynamiser l'outil de lecture quotidienne *La Bible en 6 ans*, car la demande de pérennité de cet outil semble bien réelle.

Enfin, en ce qui concerne le volet Mosaïc, le pasteur Thierry André s'est plongé dans un travail de consultation des archives du service afin de s'en imprégner et d'engager de nouvelles perspectives.

Principaux dossiers

La première étape du chargé de mission a été consacrée à établir un état des lieux approfondi des pôles fédératifs qui a permis d'avancer en 2020 dans plusieurs dossiers :

- structuration de l'ensemble des pôles fédératifs existants ;
- aide et accompagnement des présidents de pôle en ce qui concerne la représentativité ;
- réflexion sur l'architecture générale des pôles sur l'ensemble du territoire, la crise sanitaire en ayant été un révélateur et un accélérateur ;
- mise en place de nouveaux pôles.

Actions de la commission

La commission s'est mise en place en même temps que la création du poste de chargé de mission. Ses membres se sont donc retrouvés tous ensemble pour la première fois, sous la présidence de Yannick Chiron.

La première rencontre de la commission du 27 novembre 2019 a été consacrée à la présentation des différents acteurs, de leurs ministères respectifs et à une relecture des textes de références (cahier des charges du chargé de mission, cahier des charges de la commission d'accompagnement). La feuille de route proposée par le secrétaire général a permis de définir les axes de travail de la commission.

Le pasteur Thierry André a présenté les grands axes de sa mission dans le cadre du développement du lien fédératif, et répondu aux questions. Les membres de la commission ont apporté leurs conseils, leurs interpellations sur différents points, notamment sur l'amplitude de la mission.

En 2020, la commission a pu se rencontrer deux fois, une fois en présentiel en février et l'autre en visioconférence en mai.

Lors de la première réunion, l'objectif a été d'amorcer une réflexion de fond sur la question du lien fédératif au sein de la FPF.

Celle de mai fut essentiellement un partage sur le vécu des Églises et des COM pendant le confinement et l'épreuve due à la Covid-19.





↑↑ Culte *Présence protestante*, prédication du pasteur Thierry André, 5 avril 2020.

↑ Inauguration du nouveau pôle à Alès le 23 octobre 2020.

Les points mis en avant lors des méditations bibliques des rencontres de la commission

▷ La rencontre de février (Marc 9, 33 – 41) :

1. nous sommes appelés à être serviteurs de tous ;
2. nous sommes appelés à avoir un principe d'ouverture.

▷ La rencontre de mai (1 Corinthiens 2,12 – 4,5) :

1. vivre selon l'Esprit de Dieu et non celui du monde ;
2. suivre un courant théologique, oui mais pas en être habité, tout est à nous mais nous sommes au Christ ;
3. seul Dieu fait croître et nous avons besoin de chacun pour que ça pousse = le royaume de Dieu se développe dans et par les différentes Églises, communautés, œuvres et mouvements.

Thème de réflexion lors de la rencontre de février

Le lien fédératif suppose des relations de confiance pour être autre chose qu'une simple démarche institutionnelle et administrative. Réfléchir sur les conditions permettant d'être en confiance les uns avec les autres. Travailler à l'écriture d'un texte proposant des recommandations de vigilance aux membres FPF, pour prévenir les dérives pastorales ou communautaires, promouvoir des règles de bonne conduite pour des vies personnelles équilibrées et des ministères ne donnant pas le flanc à la critique, refuser les tentations de dénigrements et de jugements simplistes, grandir en fraternité et dans le désir de nous bénir les uns les autres.

Réflexions sur l'identité fédérative de la FPF

La commission a conduit une réflexion sur la question de l'identité fédérative, une réalité perçue de façon très diverse des membres de la FPF. La diversité ecclésiologique, la composition des membres de la FPF rassemblant des Églises, communautés, œuvres et mouvements ainsi que les aumôneries oblige une réflexion et un dialogue sur la compréhension et le vécu par chacun de l'identité fédérative de la FPF.

Il y a donc un travail à approfondir pour aboutir à la rédaction d'un texte proposé au conseil de la FPF.

Perspectives pour 2021

Pour la question des pôles fédératifs

▷ Poursuivre l'accompagnement et la structuration des pôles existants.

▷ Avancer dans l'accompagnement et l'aide auprès des pôles « en souffrance ».

▷ Accompagner les demandes de mise en place de nouveaux pôles, en particulier là où la demande est exprimée.

▷ Poursuivre, en collaboration avec le service Communication, le travail de mise en place d'une aide aux présidents de pôles, en ce qui concerne la représentativité de la FPF auprès des autorités séculières et religieuses locales.

Sur la question de la lecture commune de la Bible

▷ Continuer d'asseoir la pérennité de la *Bible en 6 ans*, en collaboration avec les différents partenaires impliqués.

▷ Travailler et mettre en place le projet 2022 des pôles sur l'ensemble du territoire.

Mosaïc

Continuer le travail engagé dans le cadre du Projet Mosaïc en développant des rencontres avec les pasteurs et les Églises non-membres de la FPF principalement issues de l'immigration.



Interview par Radio Grille ouverte à l'occasion de l'inauguration du nouveau pôle à Alès.



La Bible en 6 ans et la lecture commune de la Bible, au cœur de la mission du lien fédératif.

Composition du service

Pasteur Thierry André, responsable du service
Charlotte Binet, secrétaire

Composition de la commission d'accompagnement

- Président : Yannick Chiron (EPUdF).
- Représentant du conseil de la FPF : Denis Drugeau (Jeunesse en Mission).
- Membres de la commission : pasteure Claudia Schulz (UEPAL) ; pasteur Christian Barbery (EPUdF) ; inspecteur ecclésiastique Laza Nomenjanahary (EPUdF) ; pasteur Henri Chai (FEEBF) ; pasteur Emil Lazar (UFA) ; pasteur Basile Zouma (DEFAP) ; pasteur Didier Bernis (CEEF).
- Membres de droit : les pasteurs François Clavairoly, président de la FPF et Georges Michel, secrétaire général.

Jacques Odier, président de la commission

Aumônerie protestante aux aéroports

La fin de l'année 2019 et le début de l'année 2020 laissaient augurer d'une bonne année pour les activités du transport aérien, même si le trafic vers la Chine commençait à montrer des signes de faiblesse dus à la situation sanitaire à Wuhan. Ainsi 2020 fut une année d'actions soutenues de soutien spirituel auprès des passagers et des personnels des différentes sociétés aéroportuaires.

Nouveau cadre des actions de l'aumônerie dans le contexte Covid-19

En quelques semaines, le transport aérien s'est retrouvé amputé de 90 % de son trafic. Au 31 mars, l'aéroport d'Orly a totalement fermé et les personnels ont été invités à rester confinés chez eux, sauf autorisation spéciale de présence pour raison de sécurité des installations.

Paris-Charles-de-Gaulle, Aéroports de Paris (ADP) a fermé progressivement plusieurs terminaux pour concentrer l'activité restante sur trois installations de CDG 2. Le programme des vols n'a représenté que 10 à 15 % du trafic normal pendant le confinement, principalement du transport de fret. Le groupe ADP a demandé dès le 14 mars la fermeture de tous les espaces clos, donc des espaces de prière.

Dans cette situation, les aumôniers ont affiché leurs contacts téléphoniques et courriels à l'entrée des lieux de prière, permettant ainsi le maintien d'un lien avec ceux qui les sollicitaient. Les aumôniers ont toutefois pu intervenir sur place, dans des circonstances particulières, bien sûr sans possibilité d'utiliser les lieux de prière.

Au cours de ces échanges, le pasteur Pierre de Mareuil a ressenti un fort besoin des personnes rencontrées de parler de la situation ainsi qu'une intense nécessité d'écoute. Même si l'été a laissé entrevoir une reprise des déplacements touristiques, les premières indications de l'automne ont montré que le transport aérien ne dépasserait pas 30 % de son trafic habituel dans les prochains mois, sans aucune visibilité sur l'avenir, notamment en raison de la reprise de la pandémie.

Des actions différentes

À la fin du confinement et avec la réouverture de l'aéroport d'Orly fin juin, les aumôniers ont accompagné progressivement la lente reprise des vols. En septembre, à Paris-Charles-de-Gaulle, le pasteur Pierre de Mareuil a notamment :

— accueilli et fait découvrir l'environnement aéroportuaire à deux nouveaux collègues catholiques ;
— établi avec les autres cultes un protocole sanitaire commun en vue de la réouverture des lieux de cultes.

De son côté, le pasteur David Gonzalez a mis à profit la fermeture totale d'Orly pour finaliser les montages des vidéos en relation avec des préoccupations rencontrées par les aumôneries, en coopération avec la Fondation Eugène Bersier et Campus protestant. Sur le site de Campus protestant et YouTube, les interventions suivantes sont disponibles :

— « Quand la spiritualité aide à vivre » par la pasteure Anne-Sophie Dentan-Verseils, aumônier à mi-temps à CDG[1]
— « Réinventer les aurores, plaidoyer pour la République » par Haïm Korsia, Grand Rabbin de France, par ailleurs aumônier juif pour les aéroports, à l'occasion de la sortie de son livre.[2]
— Enfin, un entretien entre le pasteur Pierre de Mareuil, et le père Yves Chalvet de Récy, aumônier catholique à Orly, sur le bien-fondé de la présence d'aumôniers en aéroport.[3] Ce sujet pourrait être largement diffusé auprès de toutes les communautés protestantes pour mieux faire connaître l'existence de cette aumônerie.

Relations avec Paris Aéroport

Pendant le confinement, Groupe ADP a procédé à des mouvements de personnels.

Bien que nommé conseiller du président du groupe, M. Henri-Michel Comet reste en charge des relations avec les aumôneries et garde auprès de lui son adjoint, M. Rémi Mancheron. À ce titre, Groupe ADP a confirmé ne pas modifier les termes de la convention avec la FPF ni le principe ni le montant de sa subvention.

Les aumôniers des différents cultes ont rencontré M^me^ Valérie Senentz, nouvelle directrice opérationnelle d'ADP sur les terminaux 2E et 2F qui assurera le suivi des aumôneries pour Paris-Charles-de-Gaulle.

À Orly, début octobre, M^me^ Justine Coutard, ENA, ex-directrice de cabinet du ministre G. Darmanin, succède à Régis Lacote à la direction de l'aéroport. M^me^ Justine Coutard avait déjà tenu un poste à responsabilité dans Groupe ADP entre 2015 et 2017 à CDG.

Accueil, écoute et soutien, couloirs humanitaires

Les aumôniers s'impliquent régulièrement dans le suivi des SDF présents dans les aérogares. Les multiples actions de la Croix-Rouge, très sollicitée durant le confinement, laissaient craindre une assistance très restreinte à cette population. Tant à Orly qu'à CDG, ADP a fait ouvrir des chambres d'hôtel pour les y accueillir pendant la période de confinement total.

À CDG, les aumôniers ont eu la joie d'apprendre la reprise des couloirs humanitaires le 17 octobre 2020. Le contingent d'accueil de 500 réfugiés est désormais atteint et, sans trop savoir la suite qui sera donnée à ce protocole d'accueil, nous notons les réflexions suivantes :

— depuis juillet 2017, l'organisation de ces accueils sur CDG a été l'un des points remarquables de l'activité de l'aumônerie interreligieuse de l'aéroport, avec une belle implication de quelques collègues catholiques, musulmans et juifs, sous le leadership des aumôniers protestants. Ce fut une démarche proprement interreligieuse très porteuse, même si la Conférence des évêques de France et le Secours catholique ont décidé de se retirer de l'expérience.
— ces accueils sont réalisés avec un soutien appuyé des autorités de l'aéroport et des services de l'État depuis plus d'un an maintenant. L'aumônerie est systématiquement associée à toutes les arrivées de réfugiés et de déplacés (récemment, 112 réfugiés syriens en provenance de Jordanie ont été accueillis). Ces accueils ont donc permis un beau développement de l'aumônerie sur CDG.

Ces accueils ont été aussi l'occasion de renforcer les liens avec les différents partenaires,

1 campusprotestant.com/video/quand-la-spiritualite-aide-a-vivre

2 campusprotestant.com/video/reinventer-les-aurores-plaidoyer-pour-la-republique

3 campusprotestant.com/video/aumonier-daeroport-ca-sert-a-quoi

en particulier au sein de la FPF avec la FEP, le service Communication et la présidence. Ces liens favorisent, à leur modeste mesure, le lien fédératif, ce qui est pour le pasteur Pierre de Mareuil un grand sujet de satisfaction.

Actions internationales des aumôniers

Le pasteur Pierre de Mareuil, président en titre de l'IACAC (l'Association internationale des aumôniers de l'aviation civile), a organisé plusieurs réunions du bureau de l'association internationale pour mettre sur pied un congrès « électronique » en visioconférence qui s'est déroulé le 20 octobre 2020 avec une intervention remarquée du PDG de Groupe ADP : « *Chaplains are the face of hope in crisis* » (Les aumôniers sont la figure de l'espoir dans la crise).

Actions de la commission

La commission pour l'aumônerie protestante aux aéroports s'est réunie trois fois en 2020, une fois à CDG juste avant le confinement et deux fois par visioconférence en juin et en novembre.

Des échanges bilatéraux entre le président et les aumôniers ont été organisés lors de la reprise partielle d'activité des aéroports. La technologie des courriels ou les applications de messagerie instantanée permettent de maintenir le contact entre les membres de la commission.

Sur le plan interne, il est à noter que la composition des membres de la commission a peu évolué en 2020 pour le mandat en cours de juillet 2019 à fin juin 2023. Le pasteur Claude Roussel (ADFP), bien que désigné par son Église comme membre de la commission, a son occupation principale à Albi. Cela ne lui a pas permis de participer aux travaux de la commission, même s'il en a été tenu systématiquement informé. C'est avec regret que nous avons enregistré son souhait de s'en retirer.

Situation des aumôniers

Fin 2019, la pasteure Anne-Sophie Dentan-Verseils avait fait part de son souhait de reprendre une paroisse à plein temps et de quitter son poste à mi-temps à l'aumônerie de CDG. Ayant trouvé un poste en juillet 2020 dans le Gard, celle-ci a anticipé son départ à la faveur du confinement.

Des échanges récents entre le pasteur Pierre de Mareuil et Rémi Mancheron indiquent que le Groupe ADP attend bien de la FPF la nomination d'un pasteur sur le poste à mi-temps vacant. Nous confirmons donc le besoin de lancer les démarches de recrutement fin 2020. Bien qu'il n'y aurait pas d'obligation légale pour nos aumôniers d'obtenir le DU, il est préférable vis-à-vis du ministère de l'Intérieur que les aumôniers d'aéroport puissent en être titulaires.



↑ Les Couloirs humanitaires, une mission forte d'accompagnement et d'accueil pour l'aumônerie aux aéroports, même en 2020.

↗ Aéroport de Roissy, l'aumônier Pierre de Mareuil et François Clavairoly à l'espace de recueillement inter-religieux.

→ L'espace de recueillement inter-religieux.

Perspectives pour 2021

2021 sera une année de transition extrêmement difficile pour les personnels du transport aérien dont le volume ne justifie plus les effectifs actuels. Une grande écoute, un soutien relationnel et spirituel seront les axes principaux de préoccupation des aumôniers, avec la reprise des moments spirituels en présentiel.

La commission mettra à profit la récente nomination de M. Franck Goldnadel à la direction des aéroports de Nice pour relancer la présence de bénévoles sur cet aéroport. M. Goldnadel fut directeur d'Orly et de CDG et très favorable aux aumôniers en aéroport.

Composition de la commission d'accompagnement

- Président : Jacques Odier (EPUdF).
- Représentant du conseil de la FPF : Patrick Lagarde (UFA).
- Membres de la commission : Alan Hornstein (EPUdF), Laurence Arrieu (EPUdF), Étienne Meyer (CEEF), Pascal Rychen (FEEBF).
- Membres de droit : Les pasteurs François Clavairoly, président de la FPF et Georges Michel, secrétaire général de la FPF.
- Aumôniers invités : pasteure Anne-Sophie Dentan-Verseils (EPUdF) (jusqu'au 15/03/2020), Paris Charles de Gaulle ; pasteur Pierre de Mareuil (FEEBF), Paris Charles de Gaulle ; pasteur David Gonzalez (EPUdF), Paris Orly.





Sœur Christiane Jouve (communauté de Pomeyrol), présidente du DRC
Pasteur Benoît Ingelaere (communauté de Caulmont), vice-président du DRC

Dialogue & recherches communautaires

Changement de nom

Avec la disparition des départements au sein de la FPF, le nom du groupe Département de recherches communautaires est devenu Communautés – Communions et Fraternité spirituelle. Afin de pouvoir garder notre sigle DRC, nous avons sollicité le conseil de la FPF en proposant une nouvelle appellation Dialogue et recherches communautaires. Le conseil en décembre a acté cette décision.

Le DRC rassemble les Communautés, Communions et Fraternités spirituelles de la FPF. Il est un lieu et un lien de communion entre ses différents membres. Sa vocation réside dans le partage et la mutualisation du vécu de chacune de nos communautés, témoins du Christ dans l'accueil et la prière, au quotidien et sur le long temps.

Aux membres français, il faut ajouter les invités des communautés religieuses et communions de Suisse (alémaniques, romandes et italiennes).

Activités

Nos activités sont donc principalement faites de nos deux rassemblements annuels.

▷ Celui du mois de mars, qui dure trois jours et demi, et réunit des représentants de chaque communauté, communion et fraternité spirituelle autour d'un thème, différent chaque année. Le thème est choisi par le bureau du DRC. Il est toujours en relation avec un aspect de notre vocation communautaire et avec l'actualité.

À cette occasion, nous invitons un théologien (protestant luthérien, réformé ou évangélique) qui nous accompagne dans notre réflexion. C'est aussi comme une escale : un temps fort de partage, de rencontre, et de prière partagée.

▷ Le second de nos rassemblements est en général au mois de mai : c'est la réunion annuelle du bureau (composé de tous les responsables des communautés, communions et fraternités spirituelles membres du DRC, ou de leurs représentants.

Cette rencontre d'une journée nous permet de faire ensemble le point sur l'année écoulée et sur l'année à venir (projets et perspectives) et de partager les nouvelles que nous désirons porter ensemble dans la prière pour nos différentes communautés ou / et pour l'Église, entre autres.

▷ Cette année 2020 a été exceptionnelle pour nous comme pour beaucoup : la pandémie, le confinement, les rencontres interdites, et pas question de voyager et de franchir les frontières nationales (ni même régionales !).

Notre rencontre nationale annuelle de trois jours et demi en mars aurait dû avoir lieu à Pomeyrol pour cette année 2020. Or, il ne pouvait être envisageable de remplacer une telle rencontre par des heures de visioconférence.

« Pomeyrol 2020 » a donc été annulé. Dieu voulant, nous aurons « Pomeyrol 2021 » !

Les dates retenues sont du 18 au 21 mars 2021, avec le pasteur Jean-Marc Potenti comme intervenant principal. Nous prendrons aussi une après-midi autour des questions de la Création avec un intervenant spécialisé.

La rencontre des responsables de communauté (le bureau) prévue en mai a également été reportée en octobre pour cause de confinement. Prévue sous forme de visioconférence, elle a finalement été annulée. Les difficultés étant cette fois-ci d'ordre technique, auxquelles s'ajoutaient des problèmes de santé, passagers mais incontournables en ce mois-là.

Ce temps hors-norme de confinement a été pour la plupart d'entre nous un moment propice pour approfondir nos vocations et nos vies de prière personnelles et communautaires. Une prière solidaire, aussi, de ce monde dans ses convulsions, et écoute de ceux qui nous téléphonaient.

En effet, chacune des communautés du DRC a la vocation indissociable de prière et d'accueil. Privées d'accueil extérieur, il nous restait à vivre l'accueil les uns les autres à l'intérieur même de nos vies communautaires, et la prière pour l'Église et pour le monde !

Ces mois ont donc été autres, mais intenses. Nous avons expérimenté d'une manière particulièrement forte la dimension de la communion en Christ, de l'amitié fraternelle, et de la solidarité.

Parmi nous, c'est la communauté des diaconesses de Strasbourg qui a le plus souffert de l'épidémie de la Covid-19. Deux sœurs âgées sont décédées ainsi que la maman d'une sœur, et beaucoup de sœurs ont été malades.

En résumé, ce temps a été à la fois difficile à vivre mais aussi fécond :

La prière les uns pour les autres, les uns avec les autres, franchit tous les kilomètres et les obstacles d'éloignement physique et de frontières fermées. Nous en sommes témoins.

Ce temps a aussi été l'occasion d'un chemin de simplification, de dépouillement, de renoncement, et de retour à l'essentiel : de recentrement.

Les moments de fêtes liturgiques et les quelques rencontres possibles en ces mois ont été vécus encore plus intensément que d'habitude dans ces conditions si spéciales.

Avenir des Abeillères

Un grand sujet de prière pour notre DRC est l'avenir des Abeillères

Cette maison appartenant aux Frères moraves de Zeist (Pays-Bas), léguée pour « la vie de prière et le bien des âmes en Cévennes » a été habitée pendant 22 ans par la communauté de Pomeyrol. En 2003, la communauté de Pomeyrol se retire. Le pasteur et ermite Daniel Bourguet accepte alors d'assurer la poursuite d'une vocation spirituelle dans ces lieux avec un groupe de Veilleurs. Une association loi 1901 est créée. En juillet 2020, Daniel Bourguet se retire. Durant ces années de présence priante, les Abeillères sont devenues un haut-lieu de ressourcement spirituel œcuménique, et d'écoute. La prieure de la fraternité spirituelle des Veilleurs, la pasteure Claude Caux,

est invitée permanente au CA des Abeillères et elle assure le lien avec le conseil des responsables de la fraternité spirituelle des Veilleurs. Le conseil d'administration des Abeillères prie et délibère en ces mois, et nous prions avec eux pour discerner ce qui peut advenir de ce lieu, don de Dieu. Si aucun projet concret ne se dessine d'ici cet été, les conditions sanitaires compliquant la situation, la maison sera rendue aux Frères moraves.

La communauté Ichthus

En juin dernier, la communauté Ichthus, à Calvisson dans le Gard, a officiellement mis fin à presque 50 ans de vocation engagée au service du Christ dans les Églises protestantes par sa dissolution juridique. Restent le fruit porté par tant d'années de consécration et de service ainsi que la communion et l'amitié fraternelle qui perdurent.

La communauté de Goshen

La communauté de Goshen à la ferme de la Chaux (en Côte-d'Or) en période de probation pour l'année 2020 sera reconduite dans cette situation pour l'année 2021 en raison de l'assemblée générale 2021 en visioconférence de la FPF. Pour nous, cette candidature est signe d'espérance : elle nous ouvre à une nouvelle génération de la vie communautaire. C'est une fenêtre ouverte sur d'autres réseaux et d'autres manières de vivre ensemble.

Le nouveau groupe de dialogue nommé par le conseil de mars 2020 de la FPF pour accompagner Goshen dans cette démarche : M^me^ Marie-Christine Michau de l'EPUdF et le pasteur Ruben de Abreu de l'UFA se sont rendus à Goshen en septembre avec le pasteur Benoît Ingelaere.

Les visites réalisées ou programmées

En janvier 2020, sœur Christiane de Pomeyrol (présidente du DRC) et le pasteur Benoît Ingelaere de Caulmont (vice-président du DRC) se sont rendus à Goshen (pour 24 heures). Ce fut une rencontre ouverte et riche de partage, très sympathique, dans une complète authenticité.

En novembre 2020, sœur Christiane devait visiter les communautés et communions d'Alsace. Le voyage a été annulé pour cause de confinement.

Nous formons le projet d'une autre visite à Goshen dans les mois à venir suivant les possibilités.

Perspectives pour 2021

Projets de rencontres nationales :

- mars 2021 : rencontre à la communauté de Pomeyrol, en Provence.
- mars 2022 : rencontre à la communauté de Taizé.
- mars 2023 : rencontre chez les sœurs diaconesses de Reuilly à Versailles.

Pour plus de renseignements sur la vie et les évènements vécus dans les communautés, communions et fraternités spirituelles, nous vous invitons à consulter les sites web de ces communautés.

Composition du DRC

- Les communautés membres : les diaconesses de Strasbourg ; les diaconesses de Reuilly ; les diaconesses du Neuenberg ; les diaconesses du Bethesda (à Strasbourg) ; la fraternité de Moria ; la communauté des sœurs de Pomeyrol ; la communauté de Caulmont ; la communauté Rencontre ; la communion Penouël ; la fraternité spirituelle des Veilleurs ; l'union de prière de Charmes.
- Invités : la communauté Saint-Nicolas de Strasbourg.
- En probation : la communauté de Goshen.

Rapport des commissions

Droit et liberté religieuse

Écologie – Justice climatique

Relations avec l'Islam

Relations avec le Judaïsme

Jeunesse

Conseil scolaire

Éthique et société

Jean-Daniel Roque, président de la commission

Droit et Liberté religieuse

Projet de loi confortant les principes républicains

Depuis plusieurs années, les ministres successifs de l'Intérieur envisagent de réviser la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État. La Fédération protestante de France a rappelé l'importance du respect de deux principes fondamentaux: l'égalité de tous (y inclus de toutes les associations) devant la loi et le respect de l'autonomie interne de gestion de chaque culte, conformément à l'article 4 de la loi du 9 décembre 1905.

Extension du champ d'application de la laïcité et des contrôles relatifs au mécénat

Alors que les précédents projets étaient limités à la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905, ce projet concerne aussi certaines des dispositions des lois du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, du 28 mars 1882 sur l'instruction primaire obligatoire, du 2 janvier 1907 concernant l'exercice public des cultes ainsi que plusieurs codes (collectivités territoriales, éducation, civil local alsacien-mosellan, pénal…), ce qui laisse présager de vifs débats au Parlement…

Toute la première partie de la loi précise l'application du principe de laïcité aux institutions chargées d'un service public, ou sollicitant une subvention publique, ou délivrant des reçus permettant des réductions fiscales. D'autres dispositions tendent à renforcer la protection de la dignité humaine (par exemple proscription de la polygamie) ou le contrôle de l'instruction obligatoire (dorénavant possible hors des établissements publics ou privés uniquement dans certaines situations le justifiant et périodiquement vérifiées).

En outre, cette loi entraînerait, pour toute association plusieurs obligations nouvelles, notamment:

- obligation pour toute association sollicitant une subvention publique de signer un contrat d'engagement à respecter les valeurs de la République: en particulier respect de la dignité de la personne humaine, du principe d'égalité, notamment entre femmes et hommes, du principe de fraternité, du rejet de la haine ainsi que de la sauvegarde de l'ordre public; si ces engagements ne sont pas pris ou tenus, la subvention peut être refusée, voire devoir être remboursée si la vérification est postérieure au versement;
- obligation pour toute association établissant des reçus fiscaux d'établir à la fin de chaque exercice une déclaration récapitulative (nombre total des reçus et montant global des dons); un contrôle de conformité entre les registres comptables et les reçus fiscaux établis pourra être exercé sur place.

Harmonisation des règles applicables aux instances exerçant un culte

Le régime instauré par la loi du 9 décembre 1905 concernait initialement toutes les associations exerçant le culte. Mais le refus du principal culte de l'appliquer conduisit à permettre aussi que le culte soit organisé dans le cadre d'une association régie par la seule loi du 1er juillet 1901 (association ayant un objet à la fois cultuel et culturel ou social, dite «mixte»), voire par la simple organisation de réunions (loi du 2 janvier

1907). Toutefois le bureau des cultes du ministère de l'Intérieur constate que les différences entre ces différents régimes sont souvent méconnues et estime à seulement au mieux 60 % des associations concernées celles qui appliquent les règles de la loi de 1905.

L'objet premier des nouvelles dispositions est donc d'inciter le plus grand nombre d'associations ayant pour objet l'exercice du culte à se placer sous le régime de la loi de 1905, en étendant à toutes les associations ayant un objet cultuel (même si elles relèvent de la seule loi du 1er juillet 1901 ou du code local alsacien-mosellan) les contraintes applicables aux associations 1905 et en accordant de nouvelles incitations en faveur du seul régime d'associations de la loi de 1905.

Nouvelles règles pour les associations cultuelles (loi 1905, titre 4)

Pour ces associations (qui correspondent généralement aux associations cultuelles protestantes), et sous réserve du contenu de nombreux décrets d'application (à venir), les principaux changements pourraient être les suivants.

Les dispositions statutaires

Le préfet redeviendra compétent pour constater la conformité des statuts et activités de l'association avec les exigences de la loi de 1905, avec une vérification périodique (tous les 5 ans).

Les statuts de l'association cultuelle devront préciser quelle est l'instance qui détient quatre attributions : l'adhésion de tout nouveau membre, la modification des statuts de l'association, la cession de tout bien immobilier lui appartenant et, le cas échéant, le recrutement par l'association d'un ministre du culte.

Nous avons demandé que l'absence d'opposition du préfet à l'acceptation d'une libéralité entraîne automatiquement le renouvellement pour cinq ans du constat de la qualité d'association cultuelle, et que soit respectée l'autonomie interne d'organisation des cultes quand ceux-ci partagent ces décisions entre plusieurs instances, voire les attribuent à des instances d'une union d'associations cultuelles. Il sera aussi nécessaire que le décret d'application accorde plus d'une année pour la mise à jour des statuts quand elle sera nécessaire (notamment dans le cadre d'une union d'associations cultuelles) et précise le maintien du statut juridique des associations existant tant que la préfecture n'aura pas procédé à l'examen des milliers de dossiers qui vont lui être envoyés !



Dossier du plaidoyer, réalisé en décembre 2020.

Les ressources

Comme depuis 2014 pour les associations d'intérêt général, les associations cultuelles 1905 pourront posséder et administrer tout immeuble reçu à titre gratuit, même s'il n'est pas affecté directement à l'exercice du culte. Il faudrait que soient étudiées avec bienveillance toutes les situations constatées depuis 1906…

Lors des regroupements d'associations cultuelles, il ne sera plus possible que les collectivités territoriales exercent un droit de préemption (acquisition d'autorité).

Enfin les fonds provenant de l'étranger devront faire l'objet d'une déclaration obligatoire (au-delà de 10 000 €). Il est bien connu que de tels flux existent aussi dans d'autres domaines : pourquoi une telle mesure n'est-elle prévue que pour les associations à objet cultuel et non pas pour toutes les associations ?

Composition de la commission

- Président : Jean-Daniel Roque (EPUdF).
- Représentant du conseil de la FPF : Patrick Lagarde (UFA).
- Membres de la commission : maître Sabine Angely Manceau (EPUdF), Philippe Bartolo (FEEBF), Catherine Bergeal (EPUdF), maître et pasteur François Filipiak (UAPM), pasteur Gabriel Golea (UFA), professeur Robert Hertzog (UEPAL), maître Jocelyne Le Bivic (UEEL), professeur Patrice Rolland (expert), maître Pierre-Étienne Rosenstiehl (UEPAL), Jean-Claude Walrawens (UNEPREF).
- Membres de droit : les pasteurs François Clavairoly, président de la FPF et Georges Michel, secrétaire général.

C'est là une dangereuse entorse au principe d'égalité, qui peut être comprise comme un dénigrement.

Heureusement, le seuil pour la certification des comptes est maintenu à 153 000 € pour les associations cultuelles, comme pour toutes les associations.

La police des Cultes

La loi de 1905 comportait déjà onze articles relatifs à la police des Cultes. Les sanctions susceptibles d'être prononcées en cas de non-respect des obligations ont été adaptées aux nouveaux registres du Code de droit pénal et les sommes et durées fortement réévaluées. Reprenant une disposition du Code de sécurité intérieure, la loi permettrait la fermeture temporaire d'un lieu de culte en cas de propos incitant à la discrimination, la haine ou la violence… la difficulté résidant alors à l'exacte appréciation des propos tenus, ainsi que dans le risque de « dissémination » des « agents perturbateurs ».

Conclusion

Ces nouvelles dispositions augmenteront la charge des obligations administratives des associations. On peut s'interroger sur le fondement du renforcement de ces contraintes, notamment à l'égard d'associations qui ne bénéficient pas de lieux de culte attribués ou mis à disposition depuis le début du 20e siècle ou qui ne regroupent qu'un nombre limité de membres. La plupart des associations d'intérêt général bénéficient déjà de nos jours des mesures accordées aux associations cultuelles… sans connaître des contraintes comparables. Pourquoi, dès que le mot « culte » est prononcé, nos gouvernants continuent-ils à faire preuve d'autant de méfiance… alors qu'après un siècle de sécularisation, les institutions cultuelles sont bien comparables à d'autres groupements ?

Mais, de tous les projets de révision des dispositions concernant les associations cultuelles depuis plusieurs années, ce projet est certainement celui qui prend le plus en compte les principes fondamentaux rappelés en introduction et la réalité de ces associations. À la différence de la démarche suivie lors du précédent projet (janvier 2019), il a fait l'objet d'une réelle concertation préalable avec les cultes, non sur les choix politiques, déjà opérés, mais sur les modalités d'application.

Espérons que nos demandes seront écoutées et que le débat parlementaire maintiendra le difficile équilibre recherché !

Perspectives pour 2021

La commission Droit et liberté religieuse veillera prioritairement au devenir de ce projet de loi de trois manières :

- par le suivi du débat parlementaire, qui pourra nécessiter que les responsables locaux des institutions membres de la fédération interviennent auprès de leurs élus ;
- par la concertation avec le Bureau central des cultes du ministère de l'Intérieur pour la préparation des décrets et circulaires d'application ;
- par les réponses et conseils apportées aux membres de la fédération protestante pour la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions.

Martin Kopp, président de la commission

Écologie et justice climatique

En 2020, nous devions poser une structure de travail fondée sur les réflexions stratégiques et sur les planifications menées en 2019, et renforcer notre engagement. Ce programme a été à la fois perturbé par la Covid-19 et favorisé par elle.

La perturbation est évidente, avec les reports de rendez-vous internationaux cruciaux comme le Congrès mondial de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui devait se tenir en France, et de ceux, onusiens, de la COP15 sur la biodiversité et de la COP26 sur le climat.

Cependant le travail a aussi été favorisé, en ce que la pandémie a posé avec grande acuité la question de notre relation à la Création et a soulevé la problématique de la transformation de nos modèles vers un « jour d'après ». Elle a aussi suscité une opportunité unique de financement et d'orientation en ce sens par les plans massifs de soutien à l'économie. Jamais peut-être les questions écologiques n'ont à ce point imprégné le débat public. En France, une dite « vague verte » aux élections municipales a marqué l'actualité politique. Il semble que le défi écologique et la question du lien entre écologie, économie et technologie, constitueront un lieu clé de positionnement et de stratégie politique en vue des élections présidentielles et législatives de 2022. Enfin, les élections aux États-Unis ont fait souffler un vent d'optimisme, grâce au retour prévu du pays dans l'Accord de Paris et à la volonté de Joe Biden de rehausser les objectifs climats nationaux.

Principaux dossiers

La structuration du travail de la commission

La commission a lancé et organisé son travail sur deux niveaux. D'une part, des rencontres en plénière tous les deux mois pour suivre ensemble tous les dossiers et prendre les décisions clés. D'autre part, une avancée plus opérationnelle, par thème ou par projet, dans cinq groupes de travail, sous la responsabilité de membres de la commission et accueillant ou sollicitant des « personnes ressources ». Ces cinq groupes sont : plaidoyer ; ressources bibliques et théologiques ; Église verte ; Saison de la Création ; communication.

L'adoption d'orientations stratégiques

Suite à un séminaire de lancement en 2019 et à une réflexion poursuivie début 2020, la commission s'est dotée d'orientations stratégiques, qui ont été présentées au conseil. On y trouve en particulier le choix de se donner la justice climatique comme thème majeur, et la biodiversité comme thème second ; le choix aussi d'identifier les jeunes (enfants, adolescents, jeunes adultes) comme une audience prioritaire ; le choix enfin de donner priorité au travail en interne au service des membres de la FPF, tout en poursuivant les collaborations œcuméniques, interreligieuses et avec la société civile séculière.

En cohérence, des synergies sont en cours d'établissement, notamment grâce à des rencontres qui ont eu lieu premièrement avec la commission Jeunesse, afin de collaborer au bénéfice d'une audience commune ; et secondement avec le pasteur Thierry André (chargé de mission Lien fédératif), pour réfléchir à la manière dont le travail de la commission pourrait soutenir le lien fédératif et s'incarner davantage à l'échelle des pôles de la FPF.

Actions de la commission en 2020

Un plaidoyer auprès de l'État

La réflexion sur le « jour d'après » constituait une excellente opportunité pour un plaidoyer au plus haut niveau de l'État et une contribution publique protestante. Ainsi, un « Plaidoyer en faveur d'une transformation écologique, solidaire et démocratique » a été rédigé, envoyé au président de la République le 21 avril 2020 et porté de vive voix par le président de la FPF, le pasteur François Clavairoly durant une visioconférence réunissant Emmanuel Macron et les responsables des cultes. Le président a indiqué qu'il l'avait lu et qu'il en tiendrait compte. La FPF fut la première institution religieuse représentative nationale à porter une réflexion plus large sur la pandémie, et à interpeler l'État sur les enjeux dépassant le cadre de la stricte gestion sanitaire. Le 3 juin, un courrier a été envoyé au président pour réaffirmer le plaidoyer et le solliciter en vue d'une réponse et d'un échange en direct ; il n'a pas donné suite.

Un plaidoyer local a pu être effectué grâce à l'invitation du président de la commission au Culte de la Cité à Lyon, où il remit au nouveau maire Grégory Doucet le texte qui avait été envoyé à Emmanuel Macron. La collaboration avec les pôles en vue de plaidoyers locaux sur les enjeux écologiques pourrait être une piste intéressante.

Des ressources bibliques et théologiques

Une bibliographie théologique et biblique est en cours de constitution. Elle rassemblera une liste d'ouvrages francophones de référence et offrira un résumé pour chacun d'eux.

Église verte

Durant cette 3e année d'existence, Église verte a poursuivi sa croissance rapide. On dénombre 563 communautés engagées à ce jour, dont 133 sont protestantes (soit 24 %) ; parmi ces dernières, 100 sont luthéro-réformées et 33 sont évangéliques. Un développement important provient du constat que les communautés non-paroissiales constituent 24 % des labellisés, et que pour elles, un accompagnement approprié nécessite des éco-diagnostics taillés sur mesure. C'est pourquoi sept déclinaisons sont travaillées : deux déclinaisons « jeunes » ont été lancées en septembre,

Composition de la commission

- Président : Martin Kopp (UEPAL).
- Représentant du conseil de la FPF : pasteur François Clavairoly(EPUdF).
- Membres de la commission : Claire Balverde (ASAH, Michée France), Jean-Philippe Barde (EPUdF), Jean-Pierre Charlemagne (A Rocha France), Marine d'Allance (A Rocha France), Coline Eychène (EEUdF), pasteur Christophe Hahling (FEEBF), Silvère Lataix (EPUdF), Romina Sanfourche (FEP), Timothée Wagnon (UFA), pasteure Ruth Wolff-Bonsirven (UEPAL).
- Membres de droit : les pasteurs François Clavairoly, président de la FPF et Georges Michel, secrétaire général.
- Invitée permanente : Isabelle Veillet (EPUdF).

et les déclinaisons « congrégations », « monastères », « familles », « diaconie » et « écoles » sont en préparation. Le site web sera refondu pour accueillir cette diversité. Un troisième poste à mi-temps est recruté pour étoffer les ressources humaines. Cette dynamique est soutenue par la création d'une association spécifique et par une collecte de fonds relativement fructueuse.

La Saison de la Création

Le thème de cette année fut : « Jubilé pour la Terre ». La saison a été promue de plusieurs manières : le président de la commission intervint comme orateur lors du webinaire œcuménique international de lancement, suivi par 800 personnes ; la ressource internationale, qui a pour la première fois été traduite en français, a été mise à disposition ; cinq courtes vidéos de réflexion biblique et théologique ont été publiées sur le site et sur les réseaux sociaux de la FPF, au rythme d'une par semaine, totalisant 4 200 vues.

La communication

La page « Écologie – Justice climatique » du nouveau site de la FPF a été alimentée et des informations furent mises en Une du site et sur les réseaux sociaux. Il convient de saluer le travail du personnel de la FPF. Le président de la FPF et des membres de la commission sont intervenus dans les médias pour porter les messages de la fédération sur l'écologie et la justice climatique (entre autres dans *Réforme*, *Le Figaro*, *La Croix* et *RCF*).

Les liens avec les événements organisés par des membres

Une veille est tenue sur les événements que des membres de la FPF tiennent avec des thématiques écologiques, et un lien est proposé chaque fois que cela est souhaité. Par exemple, des collaborations sont en train d'être préparées pour le Grand Kiff (rassemblement jeunesse de l'EPUdF reporté à l'été 2021).

Perspectives pour 2021

Si l'année 2021 présente des incertitudes dues à la Covid-19, cinq éléments devraient être à l'ordre du jour : un point d'étape et d'évaluation du travail mené jusque-là ; l'édition d'une version revue et augmentée de l'ouvrage *Les changements climatiques*, profitant de la sortie du nouveau rapport du GIEC ; la mobilisation en vue des COP sur la biodiversité et le climat ; l'éventuelle préparation d'interpellations des candidats aux élections régionales, départementales et peut-être déjà à celles de 2022 ; la poursuite des actions régulières.

Pasteur Pierre Lacoste, président de la commission

Relations avec l'Islam

Les longs mois de confinement, auxquels se sont ajoutés la période estivale puis le reconfinement de novembre, n'ont pas permis tous les développements espérés en 2020, notamment sur le plan des relations institutionnelles. Toutefois, après sa rencontre de février en présentiel, la commission a pu se réunir à distance et mener de l'avant réflexions et projets.

Parité : message reçu !

Lors de la dernière assemblée générale de la Fédération protestante de France, la question de la parité femme – homme au sein des instances de notre protestantisme et de la fédération elle-même, a montré qu'il y avait encore du chemin à parcourir. La commission des relations avec l'Islam, dans sa première mouture, ressemblait davantage à un comité de l'université Al-Azhar que de la FPF ! Nous avons donc invité plusieurs dames à nous rejoindre : Corinne Lanoir, professeure d'Ancien Testament à l'Institut protestant de théologie de Paris et cofondatrice du programme Emouna, et Anne Thöni, officière de l'Armée du Salut et ancienne présidente de la même commission. Nous parvenons aujourd'hui à un petit « quatre femmes pour sept hommes ». Nous en appelons à la vigilance du conseil de la FPF pour une juste parité à l'avenir.

Charte du conseil et feuille de route

Le conseil de la FPF a précisé les responsabilités et les axes de travail de la commission. Une dimension émerge nettement de cette charte : celle des relations. Qu'il s'agisse de rencontres avec les responsables de l'Islam de France ou avec les instances œcuméniques du dialogue islamo-chrétien, la question relationnelle est bien située au cœur du mandat de la commission. Il a été également souligné l'importance d'un travail pédagogique à réaliser en direction des Églises membres pour une meilleure compréhension de l'Islam de France.

En réponse à cet appel du conseil, la commission a rédigé sa feuille de route, traçant ses priorités et imaginant les actions à développer. Les points ci-dessous en rapportent l'essentiel.

Rencontres et rendez-vous manqués

Cœxister

Nous avons reçu l'heureuse visite de Gustave Dodart, jeune protestant militant de l'association Cœxister, « mouvement inter-convictionnel de jeunesse et d'éducation populaire, aconfessionnel et apartisan, cherchant à encourager les jeunes de 15 à 35 ans, à créer du lien social et à promouvoir un mieux vivre ensemble. »

Composition de la commission

- Président : pasteur Pierre Lacoste (UEEL).
- Représentant du conseil de la FPF : Isabelle Veillet (EPUdF).
- Membres de la commission : pasteur Jean-Luc Blanc (UNEPREF), pasteur Bernard Coyault (EPUdF), pasteure Nicole Fabre (EPUdF), pasteur Frédéric Hubault (UEEL), pasteur Jean-Louis Jabin (FEEBF), pasteur Pierre Kempf (UFA), pasteur Ove Ullestad (UEPAL), professeure Corinne Lanoir (IPT – EPUdF).
- Membres de droit : les pasteurs François Clavairoly, président de la FPF et Georges Michel, secrétaire général.

Emouna, l'amphi des religions

Actrice universitaire incontournable du dialogue interreligieux, Emouna (la foi, en hébreu) est un programme de formation de Science Po Paris à l'intention des ministres des cultes et des responsables de la société civile. Depuis cinq ans, Emouna poursuit cet objectif : « renforcer les liens et la connaissance mutuelle, et assumer une juste place dans la laïcité et la culture françaises ». Corinne Lanoir, membre de la commission et cofondatrice d'Emouna, a témoigné du parcours accompli et des projets actuels.

« Ramadan moubarak ! » (Ramadan béni !)

C'est le message fraternel adressé, pour la première fois, au nom de la FPF, au Conseil français du culte musulman (CFCM), le premier jour du ramadan. C'est dans les petites choses, les salutations symboliques et les signes de la main que se fabriquent la bonne entente et l'amitié islamo-chrétienne.

Des rendez-vous reportés et des projets à venir

▷ La grande mosquée de Paris et d'autres mosquées de la banlieue parisienne, la Fondation de l'Islam de France, le CFCM, etc.

▷ Le colloque de l'IPT : « Protestantisme et Islam, regards croisés - XVIe – XXIe siècle » prévu intitialement du 18 au 20 novembre a été reporté en 2021 ; la commission au complet a toujours le projet d'y participer.

▷ Un projet de réalisation de capsules vidéo de dialogue interreligieux, au service des Églises de la FPF.

Perspectives pour 2021

Publications

Puisque les temps sont plus à la lecture qu'à la rencontre, nous avons accompagné le projet de publication préparé antérieurement sous la coordination de Philippe Gaudin : *Accueillir les musulmans, un défi pour les œuvres sociales protestantes.* Préfacée conjointement par le président de la FPF et la présidente de la FEP, cette publication, réalisée par les éditions Olivétan, mettra en valeur une approche authentiquement protestante de la diaconie, consistant à « s'engager par conviction » pour répondre à un besoin et non dans « l'intention de… ». Un travail éditorial avec la FEP, d'écriture et de relecture, permettra d'aboutir l'ouvrage courant 2021.

Par ailleurs, nous travaillons activement à un projet de publication de la traduction de l'imposant ouvrage de Kenneth Cragg, *The Call of the Minaret* (1985), grâce aux compétences linguistiques de Mireille Boissonnat. Kenneth Cragg, d'arrière-plan anglican, propose une lecture originale et pertinente, bien que datée, pour penser et mettre en œuvre les relations islamo-chrétiennes. Notre protestantisme français en tirera certainement bénéfice.

Relations institutionnelles

Des rencontres avec les responsables du Culte musulman, la Fédération de l'entraide protestante et le président de la FPF sont prévues en 2021 pour améliorer et approfondir les relations du protestantisme avec l'Islam en France.

Pasteur Serge Wüthrich, président de la commission

Relations avec le judaïsme

La commission s'est réunie à deux reprises à Paris et trois fois par visioconférence. Elle a eu la satisfaction de voir publiés aux éditions Olivétan les actes du colloque de 2018, intitulés *Parler de l'autre. Regards croisés juifs et protestants*.

Son principal travail pendant l'année 2020 a été de préparer l'édition d'un recueil de déclarations concernant les rapports entre protestants et juifs.

Après le départ du frère Louis-Marie Coudray, chargé des relations avec le judaïsme auprès de la Conférence des évêques de France, des contacts ont été pris avec son successeur, le père Christophe Le Sourt. Divers projets ont été évoqués à l'occasion d'une première rencontre (organisation d'un colloque élargi entre judaïsme et christianisme, travail conjoint entre le Service national pour les relations avec le judaïsme [SNRJ] et la commission sur des documents théologiques, mise sur pied d'une manifestation pour favoriser la rencontre de jeunes juifs et chrétiens, etc.)

Étant donné la recrudescence d'actes et de paroles antisémites en France, la commission s'est interrogée sur la meilleure façon de communiquer à ce propos. Elle a décidé d'effectuer un sondage auprès des instances dirigeantes des Églises et mouvements de la fédération afin de mieux cibler sa communication (jeunes, paroissiens, pasteurs, etc.)

Finalement, la commission a réfléchi à l'idée de créer une « Semaine de rencontre et de fraternité entre chrétiens et juifs », qui serait organisée chaque année aux mêmes dates, sur le modèle de la « Semaine pour l'unité des chrétiens » (une semaine par an). Une telle semaine aurait pour but de renforcer les liens entre communautés chrétiennes et juives. Elle pourrait être constituée des éléments suivants : ouverture symbolique au moment du début du sabbat ; temps d'étude croisé d'un texte du « testament commun » ; temps de rencontre et de découverte réciproque ; découverte de la place liturgique des Psaumes dans chaque communauté.

Perspectives pour 2021

▷ Déterminer des projets communs avec les responsables catholiques du SNRJ.

▷ Poursuivre l'édition d'un compendium regroupant des déclarations officielles concernant les rapports entre protestantisme et judaïsme.

▷ Élaborer des documents ciblés concernant l'antisémitisme à destination des Églises et mouvements de la Fédération.

▷ Contacter les responsables des communautés juives de France pour leur proposer le projet d'une « Semaine de rencontre et de fraternité entre chrétiens et juifs ».



Composition de la commission

- Président : pasteur Serge Wüthrich (EPUdF).
- Représentant du conseil de la FPF : pasteur Christian Krieger (UEPAL).
- Membres de la commission : Alain Boyer (EPUdF), pasteur Samuel Duval (FEEBF), pasteur Olivier Maire (UFA), pasteur Alain Massini (EPUdF), pasteur Roland Poupin (EPUdF), pasteur Evert Van de Poll (FEEBF), pasteure Danielle Vergniol (EPUdF), Évelyne Will-Müller (UEPAL).
- Membres de droit : les pasteurs François Clavairoly, président de la FPF et Georges Michel, secrétaire général.

Nadine Marchand, présidente de la commission

Jeunesse

Nous étions fraîchement mandatés avec un tout nouveau cahier des charges sous le coude, prêts à peaufiner notre plan d'action recoupant cadre stratégique, veille règlementaire et actions concrètes mais … 2020 est arrivé.

Une année pas comme les autres bien sûr, notre vécu commun en témoigne et comme beaucoup d'autres, nos travaux, notre vision et bien sûr nos actions, ont été impactés. Car notre raison d'être, la jeunesse, a subi la crise sanitaire de plein fouet. Elle a vu ses établissements scolaires fermés, ses activités physiques, culturelles, sociales, cultuelles et d'éducation populaire s'annuler et surtout elle a dû faire face à la perte, à la crainte ou encore à l'absence des autres.

Les structures jeunesse que représente notre collectif ont vu leurs activités diminuer, voire arrêter, et ont fait face à des choix stratégiques et budgétaires sans précédent. Il a fallu prendre des décisions, faire de notre mieux pour maintenir notre activité, mais parfois aussi reporter ou annuler nos actions, ce qui a été très difficile à un moment où nous savions qu'elles étaient particulièrement importantes pour la jeunesse dans la situation actuelle.

Alors comme tous et toutes, il a fallu nous adapter en cette année 2020 et nous avons fait… de notre mieux !

Se réorganiser : quand la contrainte a du bon

L'annulation des rencontres en présentiel nous a obligés à nous réorganiser, et cela n'a pas été si négatif que cela. Nous avons appris à travailler à distance et nous nous sommes finalement réunis davantage que les années précédentes pour des réunions en visioconférence, plus courtes, plus rythmées et efficaces.

Cela a d'ailleurs donné lieu à un travail concret de réorganisation de la commission qui a décidé à l'horizon 2021 de changer son fonctionnement, avec la création de sous-groupes de travail pour suivre les chantiers, la mise en place d'un séminaire de travail annuel de deux jours, des rencontres plus régulières en distanciel et un plan d'action partagé.

Se soutenir : quand le réseau fait sens

Les acteurs jeunesse, qu'ils soient Églises ou associations, ont subi l'arrêt brutal de toutes les activités en mars 2020. S'en est suivi un cadre très compliqué pour l'organisation des activités jeunesse, lié à l'impossibilité pour l'État d'anticiper le maintien ou non des activités, notamment en ce qui concerne les camps d'été.

La dynamique de réseau qui émane de la commission jeunesse par les acteurs qui la constituent a plus que jamais fait sens, pour partager ensemble nos vécus, nos outils, nos actions, pour maintenir le lien et tenter autant que possible d'être présents pour cette jeunesse si impactée et fragilisée.

Notre travail s'est donc principalement concentré sur une veille réglementaire et le

partage des protocoles sanitaires pour aider à leur interprétation pour nos acteurs, nos lieux d'accueil, nos volontaires et nos jeunes.

Composition de la commission

- Présidente : Nadine Marchand (EEUdF).
- Représentante du conseil de la FPF : Patricia Rohner-Hege (UEPAL).
- Membres de la commission : pasteure Christine Mielke (EPUdF) ; pasteure Suzanne Wilson (FEEBF) ; pasteur Mathieu Busch (UEPAL) ; pasteur Matthias Dietsch (UEPAL) ; pasteur Pascal Rodet (UFA) ; Samuel Gerber (Visa AD) ; Cédric Graser (YMCA France) ; major David Vandebeulque (ADS) ; Patricia Glaizal (AEPP) ; Amélie Franco-Thierry (LLB) ; pasteure Tunde Lamboley (DEFAP - EPUdF).
- Membres de droit : les pasteurs François Clavairoly, président de la FPF et Georges Michel, secrétaire général.

Se projeter : quand jeunesse et inquiétude sur le climat font plutôt bon ménage !

Nous avons pu rencontrer en mai 2020 le président de la commission Écologie – Justice climatique pour échanger sur nos fonctionnements et nos dossiers, et envisager les axes de travail conjoint que nous pourrions suivre.

La commission s'était d'ores et déjà impliquée dans le suivi du label Église verte au cours du travail réalisé sur sa déclinaison pour les activités jeunesse.

Les prémices de ce qui pourra être notre collaboration à venir : Église verte, partage sur les outils, plaidoyer commun, organisation d'évènements « verts » sont désormais sur la table, à nous de jouer !

Interpeler : quand les politiques jeunesse font débat

Suite à de nombreux débats au sein de la commission, nous avons interpelé le conseil de la fédération au sujet du Service national universel (SNU) et de la position du monde protestant face à cette proposition de l'État. Nous avons à plusieurs reprises rencontré le cabinet ministériel pour échanger sur nos interpellations et nos inquiétudes.

Le conseil s'est positionné sur cette politique et a demandé le maintien du suivi et d'une vigilance vis-à-vis de ce dispositif qui vise à s'étendre à tous les jeunes de 16 à 18 ans dans les années qui viennent. Un courrier d'information a été transmis à tous les membres de la fédération ▷ Annexe 2.

Perspectives pour 2021

L'année 2021 sera lancée par un séminaire des membres de la commission les 8 et 9 février en région alsacienne, dont l'objectif est de finir notre structuration et lancer les chantiers de fond.

Au programme de l'année à venir :

- un groupe de travail dédié au suivi des questions en lien avec l'écologie ;
- un groupe de travail dédié au plaidoyer et à la rencontre avec nos ministères de tutelle sur les politiques jeunesse ;
- un travail autour de notre communication en tant que commission au sein de la fédération et auprès des partenaires ;
- veille réglementaire et suivi du livret *Accueil des mineurs en Église* (AME).

Bien sûr, notre programme sera impacté par l'évolution sanitaire en France et à l'étranger, mais cette fois encore, nous avancerons ensemble et avec l'optimisme de la jeunesse !

Christian Albecker, président de la commission
Guy Mielcarek, secrétaire général de la commission

Conseil scolaire

Le Conseil scolaire, créé en 1993, regroupe les écoles porteuses d'un projet éducatif d'inspiration protestante et sous contrat d'association avec l'État.

Le Conseil scolaire est un lieu de concertation et de partage d'expériences sur l'éducation, en France, avec la Fédération internationale protestante de l'enseignement (FIPE) et en dialogue avec d'autres réseaux éducatifs. Il est présidé par Christian Albecker, membre du conseil de la FPF et président de l'UEPAL.

Principaux dossiers

Bien des préoccupations sont communes : à côté des dotations horaires se trouvent celles des mises aux normes de sécurité et d'accessibilité des locaux, des évolutions pédagogiques, de la stabilisation des financements notamment des collectivités, de l'affirmation d'une parole protestante. La difficulté de recrutement de professeurs va croissante.

De nouvelles interpellations s'ajoutent avec les multiples pistes ouvertes par l'évolution du système éducatif, tant au primaire qu'au lycée, et les attentes des familles. Les interrogations sur le métier d'enseignant font partie des enjeux majeurs. En 2020, le Conseil scolaire souhaite – à côté de son rôle auprès du ministère et dans les limites de ses possibilités – être un lieu de réflexion et de proposition pour un monde de l'éducation en mutation, au sein de l'Éducation nationale.

Comment trouver les ressources humaines et matérielles, mais aussi les modalités les plus adaptées pour continuer à transmettre des connaissances au meilleur niveau mais aussi des valeurs et des repères en se référant à l'humanisme dans son approche protestante ?

Cette réflexion s'ouvre aux autres réseaux de l'enseignement sous contrat avec l'État mais aussi aux écoles, notamment évangéliques, qui se situent en dehors du cadre de l'Éducation nationale.

Rapport d'activité 2020

Représentation auprès du ministère de l'Éducation nationale

Le Conseil scolaire est intervenu pour préserver les moyens d'une présence et d'une parole protestante associées à l'école publique. Sa situation très minoritaire (0,13 % de l'enseignement privé) le contraint à disposer d'appuis pour être écouté dans un contexte complexe. Il a particulièrement accompagné la restructuration menée au Cours B. Palissy auprès du ministère.



École d'Endoume à Marseille

Suivi de l'évolution des établissements scolaires

▷ Les écoles d'Endoume à Marseille (fondée en 1882) et Marie Durand à Nîmes (fondée en 1884) répondent à un besoin éducatif de proximité et prônent une éthique protestante, chacune dans son contexte. Marie Durand a terminé d'importants travaux de mise aux normes et bénéficie de ce fait d'un cadre plus accueillant et plus fonctionnel.

▷ Le Cours B. Palissy à Boissy-Saint-Léger (fondé en 1942) fait face à un enjeu financier majeur de mise aux normes et d'adaptation de ses locaux, en concertation avec la Fondation Bersier propriétaire des bâtiments, pour assurer la pérennité de l'établissement scolaire.
Le Conseil scolaire a obtenu du ministère de l'Éducation Nationale, la préservation de sa dotation horaire globale (CLG + LG) en intégrant la fermeture d'une classe de seconde dont les moyens ont été utilisés en 2020 – 2021 pour ajouter une classe de 6e au collège. Cela revient à maintenir un effectif constant en faisant évoluer le public accueilli. Cette mesure a fortement contribué à rééquilibrer le budget de l'établissement scolaire en réduisant le nombre d'heures d'enseignement directement prises en charge par l'association de gestion. Par contre le rectorat de Créteil s'est montré rétif à cette demande du ministère et n'a accepté cette mesure de préservation des moyens qu'en juin 2020, ce qui n'a pas manqué d'inquiéter la direction et le conseil d'administration de l'établissement pour lesquels cette mesure était une condition essentielle à la gestion équilibrée de l'établissement et donc à son existence même.

▷ L'Ensemble scolaire Maurice Tièche à Collonges-sous-Salève (fondé en 1934) a bénéficié en septembre 2019 du passage sous contrat de la totalité de son collège, grâce à un suivi déterminé du Conseil scolaire. En septembre 2020 une dotation complémentaire (1,5 ETP) a permis le passage sous contrat de l'ensemble de l'école élémentaire. Le positionnement de l'établissement scolaire bénéficie de ces avancées permettant une réduction globale des frais d'écolage.

▷ Le Gymnase Jean Sturm-Lucie Berger à Strasbourg (fondé en 1538 pour le site de Jean Sturm et 1871 pour celui de Lucie Berger) développe un projet éducatif dont la question centrale est « Comment enseigner au XXIe siècle ? ». À côté de la transmission de savoirs, il veille, avec l'association La Croisée des chemins, à la transmission de valeurs et de repères humanistes aux jeunes qui lui sont confiés. 2 000 élèves sont scolarisés dans cet établissement à vocation internationale de plus en plus marquée. Ainsi après l'accréditation de l'IBO (*International Baccalaureate Organisation*) en décembre 2016 pour le cycle terminal (1res et terminales), l'accréditation de l'enseignement primaire a été obtenue en octobre 2020. Cela permet au Gymnase d'entrer dans le giron des « Écoles du monde de l'IB ». Les valeurs de l'IBO sont en parfaite adéquation avec celles du Conseil scolaire permettant de mieux les mettre en œuvre et de les rendre plus lisibles.

Contacts et échanges

▷ Le Conseil scolaire participe aux travaux de la FIPE (Fédération internationale protestante de l'enseignement). Il a été représenté à l'assemblée générale par Audrey Sanchez, directrice adjointe en charge du 1er degré.

▷ Le Conseil scolaire, conscient de n'accueillir qu'une fraction des élèves scolarisés dans des établissements scolaires qui se réclament du protestantisme, s'est penché sur ses relations avec ces écoles, notamment hors contrat.

À ce titre il a invité et reçoit depuis l'an dernier Mme Régine Kakouridis directrice de l'École Siloé à Sarre-Union (67). L'équipe de direction de cette école est en relation avec l'association Tous différents, tous compétents de Colmar, pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap au-delà de 12 ans.

Le contexte particulier de l'année 2020

La pandémie liée au virus Covid-19 a largement perturbé le fonctionnement des établissements du réseau protestant, comme tous les établissements scolaires, publics ou privés. Les modalités de prise en charge des élèves, l'évaluation de ces derniers, la passation des examens ont été bouleversées. L'année scolaire dernière a pu se terminer tant bien que mal, avec par exemple une attribution des examens du secondaire (DNB ou baccalauréat) sur examen du contrôle continu, mais les conséquences d'une non-scolarisation des élèves durant 2 mois (mi-mars, mi-mai) puis, pour certains niveaux, une prise en charge scolaire hybride (50 % présentiel et 50 % distanciel) dans la seconde partie du 1er trimestre de l'année scolaire en cours, laissera des séquelles, tant académiques que sociétales ou même psychologiques.

Les réunions du Conseil scolaire se sont tenues (en mai et en octobre) en distanciel via des plateformes numériques.

Par ailleurs, les communautés scolaires ont été ébranlées par l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie au collège de Conflans Saint-Honorine le 16 octobre 2020. La déclaration ci-contre du président du Conseil scolaire a été transmise aux établissements de ce réseau.

▶ Message aux établissements membres du Conseil scolaire de la Fédération protestante de France

Face à l'assassinat odieux et barbare dont a été victime Samuel Paty, le vendredi 16 octobre, la Fédération protestante de France, à laquelle se rattache votre établissement à travers le Conseil scolaire de la Fédération protestante de France, a tenu à exprimer son indignation et son horreur, en même temps que sa compassion à l'égard de la famille, des proches et des élèves de la victime.

La Fédération protestante de France a tenu à souligner également : « Le bien précieux gagné puis transmis qu'est la liberté d'expression, de conscience et de presse n'a rien d'abstrait : il s'agit du cœur battant de la République. Le protestantisme se bat depuis toujours pour cette liberté imprenable et réaffirme sa conviction que l'Évangile aussi en est l'un des fondements. » Ayant subi dans leur chair et dans leur âme les violences et les persécutions au nom de la religion, les protestants de France connaissent le prix de cette liberté chèrement acquise.

Celle-ci se fonde pour eux dans la liberté de conscience revendiquée par Martin Luther à Worms en 1521, voici près de 5 siècles, face aux puissants de l'époque, le pape et l'Empereur, qui exigeaient sa rétractation. Elle se nourrit de l'importance accordée par le protestantisme à l'éducation et à la formation des jeunes, seules susceptibles de leur donner les clés de compréhension du monde dans lequel ils vivent. Les éduquer pour développer leur esprit critique les met à l'abri des préjugés religieux, moraux ou politiques pouvant conduire à la violence. Le même Luther soulignait ainsi l'importance du métier d'enseignant : « Après la prédication, c'est le ministère le plus utile, le plus grand et le meilleur, et encore ne sais-je pas lequel des deux doit passer le premier. » écrivait-il. À travers Samuel Paty c'est donc à l'ensemble de la communauté éducative que le Conseil scolaire de la Fédération protestante de France souhaite exprimer sa solidarité et rendre hommage.

« L'obscurité ne peut pas chasser l'obscurité, seule la lumière le peut. La haine ne peut pas chasser la haine, seul l'amour le peut. » Martin Luther King

Répartition des effectifs par niveaux à la rentrée 2020

Établissement	Maternelle	Élémentaire	**Primaire**	Collège	Lycée	**Secondaire**	**Total**	Localité	Académies
École protestante d'Endoume	103		**103**				**103**	Marseille	Aix-Marseille
École Marie Durand	84	134	**218**				**218**	Nîmes	Montpellier
Collège – Lycée Cours Bernard Palissy				223	78	**301**	**301**	Boissy-Saint-Léger	Créteil
Collège – Lycée Maurice Tièche	16	90	**106**	97		**97**	**203**	Collonges-sous-Salève	Grenoble
Le Gymnase Lucie Berger et Jean Sturm	74	429	**503**	720	760	**1480**	**1983**	Strasbourg	Strasbourg
			930			**1878**	**2808**		

Élèves hors contrat dans les établissements du réseau protestant, en 2020

Établissement	Maternelle	Élémentaire	**Primaire**	Collège	Lycée	**Secondaire**	**Total**	Localité	Académies
Collège – Lycée Maurice Tièche	31		**31**		47	**47**	**78**	Collonges-sous-Salève	Grenoble
Le Gymnase Lucie Berger et Jean Sturm				46	32	**78**	**78**	Strasbourg	Strasbourg
			31			**125**	**156**		

Docteur Jean-Gustave Hentz, président de la commission

Éthique et société

La commission a accueilli cette année M. Pascal Godon en tant que membre permanent représentant la Fédération de l'entraide protestante. Les trois textes sur le début et la fin de vie et sur les recherches sur l'embryon ont été complétés par le texte intitulé « Pour une France et une Europe solidaires : réflexions et interpellations de la FPF sur la question migratoire » qui a été validé par le conseil de la FPF de septembre 2020.

Les quatre textes seront publiés dans la collection FPF aux éditions Olivétan et seront disponibles début 2021.

L'année a été occupée par la rédaction d'un texte de réflexion sur l'« intelligence artificielle et protestantisme » qui sera disponible en fin d'année.

La situation sanitaire nous a conduits à modifier notre fonctionnement. Les deux réunions de l'ensemble de la commission en présentiel ont été complétées par deux réunions en visioconférence. Un groupe de travail de la commission s'est en outre réuni par visioconférence à quatre reprises.

La commission a été interpellée à plusieurs reprises sur la situation sanitaire et sur son fonctionnement. Le président de la commission, rappelé de sa retraite en service actif pour un temps, a été interviewé à deux reprises sur Campus protestant par Jean-Luc Mouton sur la différence des politiques sanitaires entre la France et l'Allemagne et sur le fonctionnement de la commission Éthique et société de la FPF. Par ailleurs il a été sollicité pour écrire un premier article dans un hors-série de la revue jésuite *Études* intitulé « Joies de la collaboration médicale » dans le numéro hors-série intitulé « Utopie virale : des idées pour mieux vivre demain » et un deuxième article dans le *Nouveau Messager* intitulé « La dignité d'une personne n'est pas tributaire de son utilité » sur la situation des résidents en EHPAD lors du confinement.

Plusieurs membres de la commission ont été invités à parler dans différents milieux, de la vie d'Église et de la théologie protestante en période de confinement, de pandémie de la Covid-19 et de perspectives pour la vie d'Église et la théologie après la pandémie.

Principaux dossiers

Plusieurs événements récents dans le protestantisme européen ont conduit la commission à envisager comme prochain sujet de réflexion « Les abus spirituels et sexuels en protestantisme ». Ce sujet a fait l'objet récemment d'un rapport impressionnant au synode de l'Église protestante allemande (EKD) à Dresde par M^me^ Kirsten Fehrs, évêque luthérienne de Hambourg ; elle présentait le bilan d'étape du groupe de travail sur ce sujet, composé de médecins, de psychologues, de juristes, de travailleurs sociaux de théologiens et de pasteurs, qu'elle dirige depuis cinq ans.

Ce groupe a pour mission d'accueillir, d'écouter, d'accompagner les victimes parfois sur une très longue durée, de proposer des indemnisations et des mesures de prévention en milieu ecclésial et de la jeunesse. Le groupe de travail autour de M^me^ Fehrs a recensé, et en partie

Composition de la commission

- Président : docteur Jean-Gustave Hentz (UEPAL).
- Représentante du conseil : pasteure Emmanuelle Seyboldt (EPUdF).
- Membres : Bernard Brillet (EPUdF), Pascal Godon (FEP), pasteur Christophe Jacon (EPUdF), professeur Karsten Lehmkuhler (UEPAL), Jean-François Mouhot (A Rocha), pasteur Luc Olekhnovitch (UEEL), Joël Petitjean (UNEPREF), Karine Rouvière (UFA), pasteur Louis Schweitzer (FEEBF), Jean-Paul Willaime (EPUdF).
- Membres de droit : les pasteurs François Clavairoly, président de la FPF et Georges Michel, secrétaire général.

suivi, plus de 740 cas d'abus qui se sont passés en Allemagne sur une période de 35 ans environ. Le professeur Karsten Lehmkühler, membre de la commission, a présenté une communication en français sur ce rapport lors d'un colloque à Strasbourg. Dans notre commission, le travail sur ce sujet a déjà commencé avec l'audition en septembre de M. Jacques Poujol, pasteur, formateur et psychothérapeute, auteur de deux livres sur le sujet.

Perspectives pour 2021

Enfin la commission a commencé à travailler, sur proposition de la Fédération de l'entraide protestante, sur l'établissement de principes éthiques indispensables, dans les rapports financiers entre les œuvres protestante (loi de 1901) et leurs mécènes.

Sigles

ADFP	Assemblées de Dieu
ADP	Aéroports de Paris
ADS	Armée du Salut
AEPP	Association des étudiants protestants de Paris
AESMS	Aumônerie des établissements sanitaires et médico-sociaux
APA	Aumônerie protestante aux Armées
APATZI	Association protestante des amis des Tziganes
AME	Accueil des mineurs en Église
ARTP	Les Amis de la Radio-Télévision Protestante
ASAPA	Association de soutien de l'Aumônerie protestante aux Armées
AUMC	Aumônier en chef (Aumônerie aux Armées)
CDG	Aéroport Roissy-Charles de Gaule
CEAF	Communauté des Églises d'expressions africaines en France
CEC	Catéchisme de l'Église catholique
CEF	Conférence des évêques de France
CECEF	Conseil des Églises chrétiennes en France
CEEF	Communion des Églises de l'espace francophone
CEEEFE	Communauté d'Églises protestantes francophones
CFCM	Conseil français du culte musulman
CIMADE	Comité inter-mouvements auprès des évacués
COM	Communautés, Œuvres et Mouvements
CNEF	Conseil national des évangéliques de France
COE	Conseil œcuménique des Églises
CRCF	Conférence des responsables de culte en France
DCDJ	Déclaration conjointe sur la doctrine de la Justification
DEFAP	Service protestant de mission – Défap
DGOS	Direction générale de l'offre de soins
DU	Diplôme universitaire
EDF	Église de Dieu en France
EEUdF	Éclaireuses et éclaireurs unionistes de France
EPRAL	Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine
EMA	État-Major des Armées
EPUdF	Église protestante unie de France
FCF	Forum chrétien francophone
FECF	Fédération des Églises coréennes en France
FEEBF	Fédération des Églises évangéliques baptistes de France
FEP	Fédération de l'entraide protestante
FPF	Fédération protestante de France
FTV	FTV
FTVS	FTV studio
GEC	Groupe d'examen des candidatures
GNCP	Groupe national de concertation prison
HET-PRO	Haute école de théologie de Saint-Légier
HIA	Hôpitaux d'instruction aux Armées
Hillsong	Église Hillsong de France
IACAC	Association internationale des aumôniers de l'aviation civile
IEF	Amitié œcuménique internationale
IHEMR	Institut des hautes études du monde religieux
IMCCC	Rencontre internationale des aumôniers en chef
IPCA	*International Prison Chaplains' Association*
IPT	Institut protestant de théologie
ISEO	Institut supérieur d'études œcuméniques
JAP	Justice et aumônerie des prisons
JDS	Jour du Seigneur
LLB	Ligue pour la lecture de la Bible
MDP	Maison du protestantisme
METF	Mission évangélique tzigane de France
OPEX	Opérations militaires extérieures
RCF	Radio chrétienne francophone
RIMP	Rassemblement international militaire protestant
RGPD	Règlement général sur la protection des données
RTS	Radio-télévision Suisse
RVPP	Rendez-vous de la pensée protestante
SNU	Service national universel
SREC	Service des relations avec les Églises chrétiennes
UAPM	Union d'assemblées protestantes en mission
UEEAF	Union des Églises évangéliques arméniennes de France
UEEL	Union des Églises évangéliques libres de France
UEEMF	Union des Églises évangéliques méthodistes de France
UEER	Union des Églises évangéliques de Réveil
UEPAL	Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine
UEPFF	Union des Églises protestantes Foursquare – France
UFA	Union des fédérations adventistes
UNEPREF	Union nationale des Églises protestantes réformées évangéliques de France
VISA-AD	Volontariat international au service des autres – Année diaconale

Fédération protestante de France

Charte
de la Fédération Protestante de France

Préambule

La Charte exprime l'unité particulière qu'au long des années, les Églises, Unions d'Églises, Communautés, Œuvres et Mouvements de la Fédération protestante ont pu construire.
Sachant que l'unité dans la diversité reconnue est un témoignage original et nécessaire dans l'Église universelle comme dans la société, nous voulons l'affermir et l'approfondir entre nous.
Chaque Église, Union d'Églises et Institution souscrivant à cette Charte conserve les formulations de la foi, les expressions cultuelles, les formes de présence dans la société et les priorités du témoignage auxquelles elle est attachée.

La Charte se veut parole de proposition et d'encouragement que nous nous adressons pour l'avenir afin de donner un sens plus fort à la communauté que nous représentons ensemble et de vivre la richesse de nos diversités avec plus d'imagination, de patience et de disponibilité les uns pour les autres.
Elle dit et redit, qu'à travers les exigences de la communication, de la confiance, de l'interpellation et de la solidarité fraternelles, de nouveaux chemins de communion et de fidélité évangélique se découvrent, inattendus… pour tous.

La Charte affirme ainsi un triple lien de communion entre les membres de la Fédération :
la communion première donnée en Christ (communion fondamentale) ;
la communion donnée en partage à la famille protestante (communion d'héritage) ;
la communion en Christ à venir, que tous espèrent (communion eschatologique).

Charte

Rassemblés en vue de rendre un témoignage commun à l'Évangile de Jésus-Christ, les Églises, Unions d'Églises, Communautés, Œuvres et Mouvements constituant la Fédération protestante de France entendent dans la communion de l'Église universelle exprimer par cette Charte le projet qui les unit.

1. Avec la diversité de nos histoires, de nos traditions respectives et de nos sensibilités théologiques, nous, membres de la Fédération, déclarons nôtres les convictions suivantes :

1.1. Nous nous savons appelés et liés par l'Évangile tel qu'en témoignent les Écritures. Nous reconnaissons comme centrale l'annonce du salut par grâce, reçu par la foi seule.
La prédication de la Réforme, les mouvements spirituels qu'elle a entraînés, la démarche œcuménique, affermissent cette conviction.

1.2. Conscients que l'Esprit de Dieu nous parle aussi les uns par les autres, nous sommes en marche ensemble vers une communion plus visible dans le respect des différences et dans la liberté de nos interpellations mutuelles.

1.3. Dans l'amour fraternel et la liberté que nous donne l'Évangile, nous encourageons l'accueil mutuel à la Cène comme réponse à l'invitation du Seigneur et signe de notre communion en Christ.

1.4. Nous cherchons à discerner et à vivre pleinement la complémentarité des dons, des ministères, des modes d'action divers que le même Seigneur donne en vue du bien de tous.

1.5. Envoyés dans le monde par Jésus-Christ proclamer la bonne nouvelle, nous cherchons à manifester ensemble sa puissance de libération et de renouveau par notre parole, notre prière, notre manière de vivre et nos engagements dans la société.
Aucun de nous n'est possesseur de la Parole et de la vérité de son interprétation, mais tous nous sommes appelés à nous laisser transformer par cette Parole pour grandir ensemble dans l'obéissance.

2. L'appartenance à la Fédération Protestante implique les conséquences suivantes qui définissent notre pratique de la vie commune :

2.1. Renforcer les liens entre les Églises, Unions d'Églises, Institutions, Œuvres et Mouvements en réfléchissant ensemble aux questions théologiques et éthiques suscitées par l'actualité, par les évolutions de nos sociétés et de nos cultures.
Cette réflexion commune est d'autant plus nécessaire qu'elle est rendue parfois complexe du fait de la diversité de nos compréhensions de la référence à l'Écriture.
Accepter l'interpellation réciproque qu'entraînent les divergences entre conceptions ou pratiques du baptême, dans l'espoir de les rapprocher et la conviction mutuelle que les uns et les autres cherchent à être fidèles à l'enseignement biblique.

2.2. Organiser à tous les niveaux le partage des informations et des projets, des soucis et des espérances ;
Développer la concertation en vue d'actions communes, que celles-ci soient des entreprises de formation, d'évangélisation, de diaconie, ou de combat pour la justice, la sauvegarde de la création, et les droits humains ;
Développer la nécessaire communication aux niveaux local et régional, en particulier entre les différentes Églises et Institutions membres de la Fédération, pour permettre d'éviter toute action présentant un caractère de concurrence ;
Assumer les tensions et les oppositions éventuelles dans la vérité et le respect fraternel.

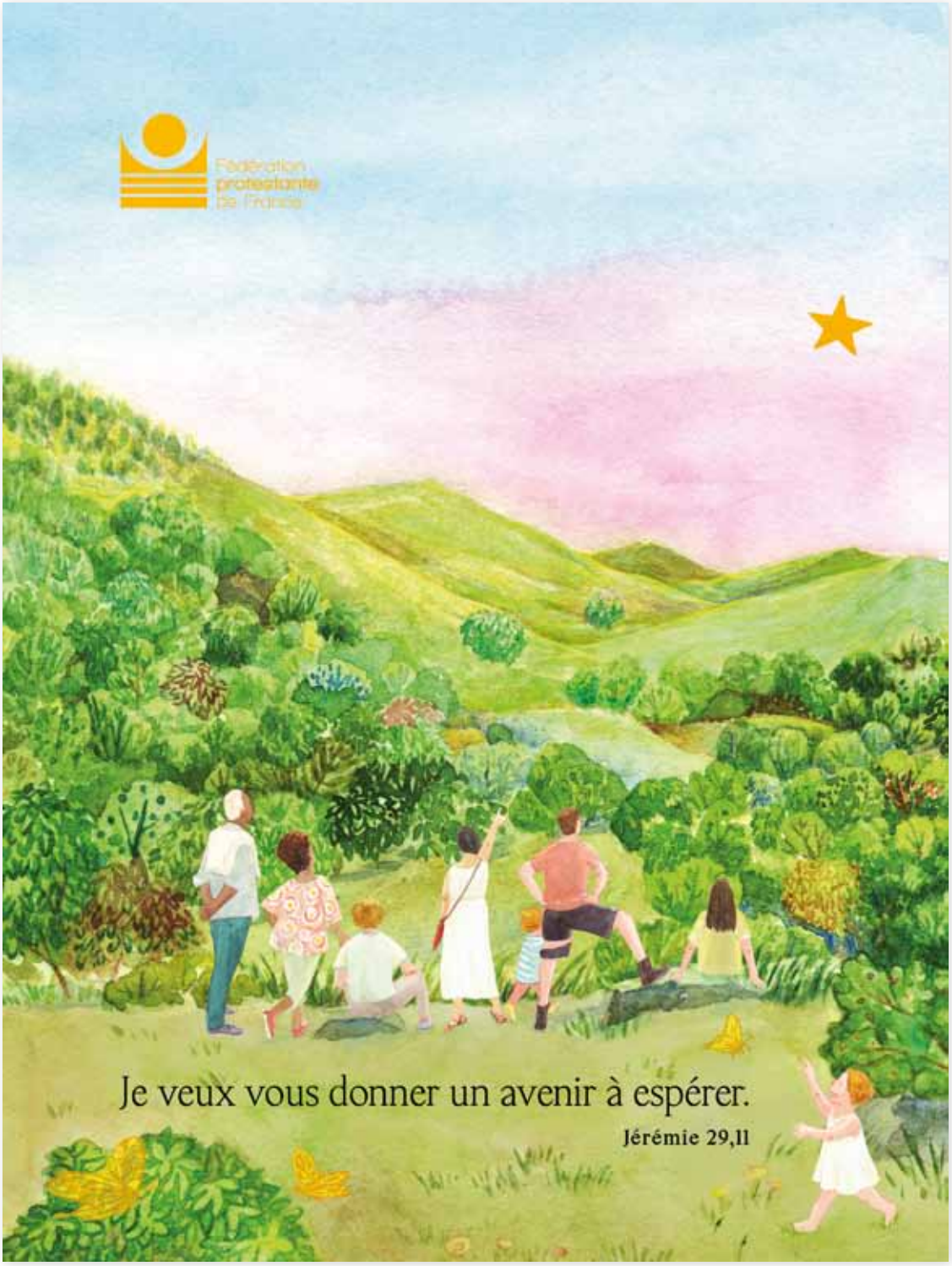
2.3. Accepter en cas de différend entre Églises, Unions d'Églises, Communautés, Œuvres et Mouvements la médiation de la Fédération pour la recherche d'une conciliation ou de la réconciliation.

2.4. Vivre une solidarité financière à la mesure de nos ressources respectives comme un réel témoignage de notre volonté de vie commune.

3. La Fédération protestante de France, pour rendre témoignage à l'Évangile dans le monde, s'exprime publiquement par son Conseil.
L'importance de ce témoignage implique le risque d'une parole commune, qui pourra prendre acte d'une pluralité de points de vue.
Les membres de la Fédération ont la responsabilité de relayer l'information sur ces prises de position.
Nous acceptons que le Conseil diffuse des documents d'étude de nature à susciter une réflexion théologique ou éthique parmi les membres de la Fédération.
Nous reconnaissons qu'il appartient au ministère du président du Conseil de la Fédération de prononcer une parole publique lorsque le Conseil ou le Bureau l'y encourage ou lorsque les circonstances l'appellent.

4. La Fédération protestante de France se veut une communauté ouverte à d'autres Églises ou Unions d'Églises, Communautés, Œuvres ou Mouvements qui se reconnaissent dans ces convictions et sont prêts à donner leur adhésion à cette Charte. Elle a vocation à manifester notre souci de l'unité du corps du Christ au travers de ses relations œcuméniques et à réunir en un témoignage commun les expressions diverses de notre espérance du règne de Dieu.

Approuvée par l'assemblée générale de janvier 2018



© FPF, 13·01·21

Conception, relecture, suivi graphique : Aude Millet-Lopez, service Communication FPF.
Illustration de la carte de vœux 2021 : Muge Qi.
Crédits photographiques : FPF service Communication, Corinne Simon (CIRIC).
Graphisme : Étienne Pouvreau, www.etiennepouvreau.fr
Imprimé par l'imprimerie Le Réveil de la Marne sur papier recyclé 60 %.

Car moi, le Seigneur, je sais bien quels projets je forme pour vous ; et je vous l'affirme : ce ne sont pas des projets de malheur mais des projets de bonheur. Je veux vous donner un avenir à espérer.

Verset 2021 – Jérémie 29,11

la FÉDÉRATION PROTESTANTE de FRANCE

La Fédération protestante de France (FPF) rassemble une trentaine d'unions d'Églises et plus de 80 associations représentant environ 500 communautés, œuvres et mouvements protestants. Organe représentatif du protestantisme français auprès des pouvoirs publics, la FPF diffuse la parole publique protestante et valorise l'actualité de ses membres auprès des médias. La FPF veille à la défense des libertés religieuses, à favoriser le dialogue avec les autres religions et à encourager les relations et les initiatives communes en son sein. Elle agit et communique par ses services (Télévision, Communication, Relations avec les Églises chrétiennes, Lien fédératif) et est présente dans la société via ses 4 aumôneries : au sein des Armées françaises, dans les établissements pénitentiaires, les établissements sanitaires et médico-sociaux et les aéroports. La FPF est localement constituée en pôles qui déclinent ses orientations dans les actions de service, de relation et de représentation.

Car moi, le Seigneur, je sais bien quels projets je forme pour vous ; et je vous l'affirme : ce ne sont pas des projets de malheur mais des projets de bonheur. Je veux vous donner un avenir à espérer.

Verset 2021 – Jérémie 29,11

Fédération protestante de France

Fédération protestante de France
47 rue de Clichy – 75009 Paris

www.protestants.org

FederationProtestante

@FPFCom